DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 14 - Samedi 15 décembre 2018 - 6-7 Rabî` al-thani - N° 2088 - 6e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 06h13 Dohr : 12h43
Asr : 15h15 Maghreb : 17h37 Isha : 19h03

MÉTÉO

Alger	:	15°	08°
Oran	:	15°	08°
Annaba	:	15°	10°
Béjaïa	:	13°	09°
Tamanrasset	:	26°	13°

www.dknews-dz.com

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT COLOMBIEN:
M. Bensalah signe le registre de condoléances
P. 24

ALGÉRIE-UA-ONU
Messahel prend part à Freetown à une réunion sur la Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU
P. 24

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD
Tenue lundi à Alger de la 5ème édition du Forum d'affaires algéro-coréen
P. 24

ALGÉRIE-CHINE :
L'Algérie peut rejoindre le groupe des BRICS d'ici 2030
P. 5

EDUCATION NATIONALE :

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année fixé pour les 3 paliers

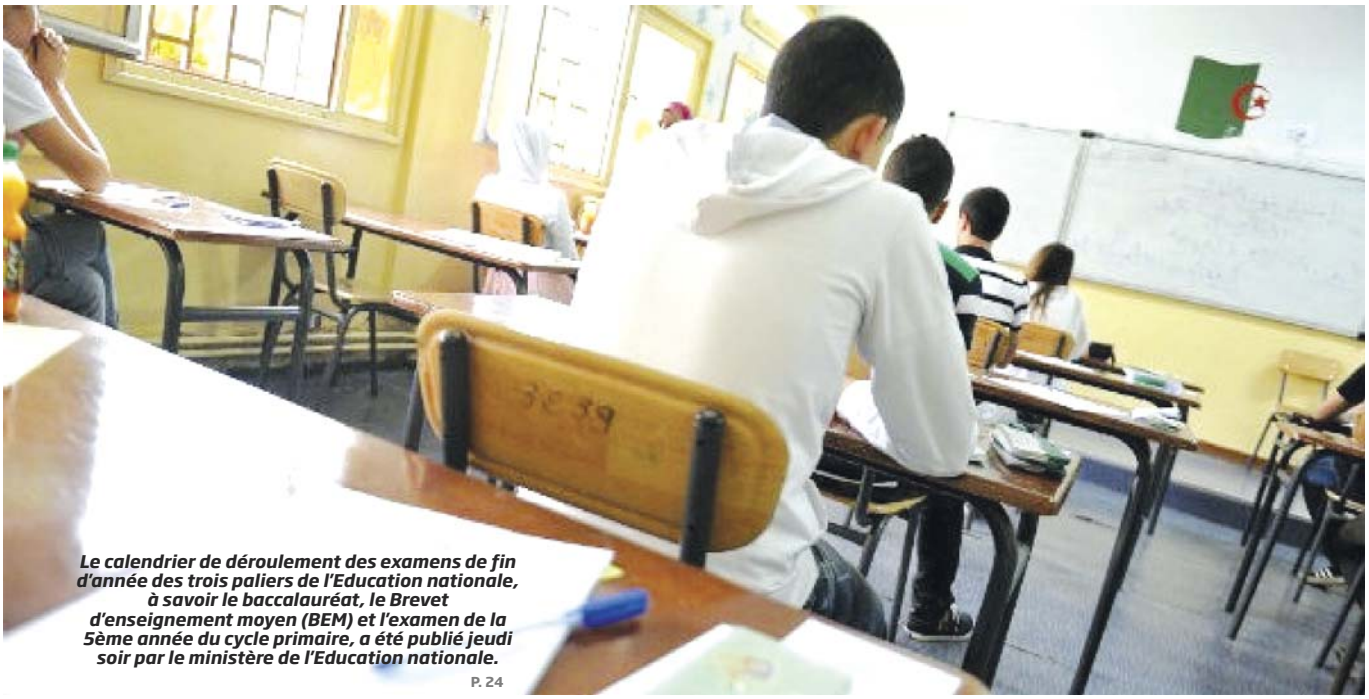

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année des trois paliers de l'Education nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen de la 5ème année du cycle primaire, a été publié jeudi soir par le ministère de l'Education nationale.
P. 24

PARLEMENT

EXPLOITATION DES MINES D'OR DANS LE SUD:
M.Yousfi : *«Les discussions avec les partenaires étrangers avancent»*

RESSOURCES EN EAU:
M.Necib : *«Attachement à parachever les projets de raccordement en eau potable»*
P. 4

PROMOTION DES DROITS DES FEMMES :
L'Algérie a «abrogé» toutes les mesures discriminatoires
P. 3

SANTÉ

SELON UNE ÉTUDE:
Les bactéries intestinales, piste de recherche pour traiter le diabète
P. 11

FOOTBALL

CAF AWARDS 2018/ MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN :
Mahrez dans la short-list

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez figure dans une short-list de dix joueurs nominés pour le titre du meilleur joueur africain 2018 et dévoilée vendredi par la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel.
P. 21

DGSN
Mouvement au sein des chefs de sûreté de wilaya

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha Lahbiri, a procédé à un mouvement au sein des chefs de sûreté de wilaya, indique jeudi un communiqué de cette institution.
P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa
P. 24

DEMAIN À L'HÔTEL RIADH

Journée d'étude sur : «L'émigration clandestine»

Dans le cadre de ses activités politique, le groupe des partis G15+4 continuité pour la stabilité et les réformes, organise samedi 15 décembre à partir de 9h30, à la salle des conférences de l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une journée d'étude sur «L'émigration clandestine». Au programme : intervention de la présidente du MJD, Mme Chalabia Mahdjoubi, sur «Les nouveaux défis sociaux, exemple de l'émigration clandestine», intervention du SG de l'ANR le Dr Belkacem Sahli, sur «Les dimensions et les objectifs sociaux du front populaire solide et l'initiative de la continuité», intervention de M. Mustapha Khaouas et M. Zakaria Ouahbi, professeurs de sciences politiques et relations internationales, interventions des représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivité Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la DGSN, du CRA et des Scouts, interventions des présidents des partis du groupe, intervention du président de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République.

Horaire des prières

Vendredi 6- Samedi 7 Rabî` al-thani 1440

Fajr	06:13
Dohr	12:43
Asr	15:15
Maghreb	17:37
Isha	19:03

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À EL TARF

Commémoration du 62e anniversaire de la création de la radio secrète

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf. Le ministre présidera à cette occasion la commémoration du 62e anniversaire de la création de la radio secrète.

RESSOURCES EN EAU

Necib aujourd'hui à M'sila

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.

LE 16 DÉCEMBRE AU CIC

Remise des prix du concours «Manara»

La cérémonie de remise des prix du concours «Manara», qui a pour objectif la description de cet édifice unique et son apport comme centre de rayonnement religieux assurant la promotion des nobles valeurs de tolérance, de dialogue du vivre ensemble en paix, sera organisée le 16 décembre prochain au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC).

COMMERCE

Djellab à Biskra et El Oued

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme du gouvernement, le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Biskra et El Oued.

JEUNESSE ET SPORTS

Hattab à Mila

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mila. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inspection et à l'inauguration de plusieurs infrastructures relevant de son secteur dans les communes de Terrai Bainen, Yahia Beni Guecha, Ferdjioua, Mila, Tadjenanet et Chelghoum Laïd.

ANNABA

Journée scientifique sur la médecine nucléaire

La clinique «Les jasmins», organise cet après-midi à partir de 14h, à l'hôtel Sabri de Annaba, une journée scientifique sur «La médecine nucléaire : Du mythe à la réalité». Parmi les thèmes qui seront abordés : l'Application de la médecine nucléaire, l'apport de la médecine nucléaire en oncologie, la cardiologie nucléaire, le carcinome thyroïdien et irathérapie, la place de la scintigraphie cérébrale en neurologie.

Météo

	Max	Min
Alger	15°	08°
Oran	15°	08°
Annaba	15°	10°
Béjaïa	13°	09°
Tamanrasset	26°	13°

AUJOURD'HUI À L'OREF

Exposition collective «Trait d'union»

L'Office Riadh El Feth, abritera samedi 15 décembre et pour la première fois, une exposition collective d'arts plastique qui réunira 75 artistes intitulée «Trait d'union».

Le vernissage aura lieu à partir de 14h. Un concert sera organisé dans la soirée à partir de 19h en l'honneur des artistes par le groupe «Ithren» avec la participation de Hania Bakhti.

SANTÉ

Lancement des produits Arkopharma en Algérie

Le laboratoire pharmaceutique spécialisé dans la médecine naturelle, Arkopharma, fondé en 1980 et basé à Nice, France, a procédé jeudi dernier, au lancement des produits Arkopharma en Algérie au cours d'une réunion qui a regroupé plusieurs acteurs économiques opérant dans le secteur de la distribution. L'entreprise Arkopharma développe, produit et distribue auprès de pharmacies et parapharmacies des produits apportant une réponse naturelle et innovante dans tous les segments de la médication familiale. Leader français et européen au travers de ses filiales (France, Espagne, Portugal, Italie, Pays-Bas, Belgique, Suisse), Arkopharma est également présent dans plus de 50 pays, dont l'Algérie depuis 2018, et ce en partenariat avec ACCENTIS PHARMA ALGERIE. Le Groupe génère un chiffre d'affaires de 200,9 millions d'euros (dont 43% à l'international) et emploie plus de 1200 collaborateurs. Arkopharma s'est donné pour mission de faire de la médecine naturelle la médecine de demain, en militant pour une médecine respectueuse du corps mais aussi de son environnement. Son site de production (Nice- France), le plus important site de phytothérapie d'Europe, est doté des plus hautes normes de qualité (BPF, ISO 22000, ISO 13485...) et d'un outil industriel performant et moderne. Ce site d'excellence répond aux ambitions du Groupe : exporter la qualité du « Fabriqué français » en Europe et dans le monde.

OREF

Vernissage de l'exposition «Trait d'union»

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau de ses espaces Frantz Fanon et la salle Ibn Zeydoun, le vernissage de l'exposition «Trait d'union», qui réunira pour la première fois, plus de 70 artistes et peintres. Un concert sera animé dans la soirée à partir de 19h par le groupe «Ihrene», en l'honneur des artistes.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Exposition d'arts plastiques, de maquettes de bateaux et de livres

A l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise jusqu'au 7 janvier 2019, au complexe culturel de Chenoua (Tipasa), une exposition collective d'arts plastiques, de maquettes de bateaux, de livres et de journaux sur la guerre de libération nationale.

CE MATIN À L'ESHRA

1er Congrès national de TAJ

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 9h30, à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), l'ouverture des travaux du 1er congrès national du parti.

CE MATIN À L'HÔTEL RIADH

Journée d'étude sur «L'émigration clandestine»

Le groupe des partis G15+4 continuité pour la stabilité et les réformes, organise ce matin à partir de 9h30, à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une journée d'étude sur «L'émigration clandestine». Au programme de cette journée : Intervention de la présidente du MJD, M me Chalabia Mahdjoubi, sur «Les nouveaux défis sociaux, exemple de l'émigration clandestine», intervention du SG de l'ANR le Dr Belkacem Sahli, sur «Les dimensions et les objectifs sociaux du front populaire solide et l'initiative de la continuité», intervention de M. Mustapha Khaouas et M. Zakaria Ouahbi, professeurs de sciences politiques et relations internationales, interventions des représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivité Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la DGSN, du CRA et des Scouts, interventions des présidents des partis du groupe, intervention du président de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République.

PROMOTION DES DROITS DES FEMMES:
L'Algérie a «abrogé» toutes les mesures discriminatoires (MAE)

L'Algérie a «abrogé» toutes les mesures discriminatoires à l'égard des femmes, a affirmé, jeudi à Alger, le représentant du ministère des Affaires étrangères (MAE), Ali Mokrani, rappelant les avancées réalisées dans ce domaine.

«L'Algérie, dès le recouvrement de son indépendance, a abrogé les mesures législatives et réglementaires discriminatoires à l'égard de la femme à travers la consécration du principe fondateur de l'égalité des citoyens en droits et en devoirs, s'inspirant de l'esprit et de la lettre des conventions régionales et internationales», a déclaré, M. Mokrani. Le directeur de la Coopération avec l'Union européenne (UE) et les Institutions européennes au MAE s'exprimait à l'ouverture du 2éme Atelier régional pour la Promotion du Rôle des femmes, co-organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, le Gouvernement portugais et le ministère des Affaires étrangères (MAE), sur le thème de l'«Application des lois relatives aux droits des femmes: partage des bonnes pratiques».

Argumentant ses propos, M. Mokrani a énuméré les différents documents internationaux ratifiés par l'Algérie, dont la levée de la réserve sur l'article 9/2 de la Convention internationale relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), avant de se féliciter de la «réalisation» des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Un acquis qui, a-t-il poursuivi, a valu à l'Algérie de figurer parmi la cinquantaine des Etats pilotes choisis par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) pour mettre en £uvre les Objectifs de Développement durable (ODD), notamment les objectifs 5 et 6 portant, respectivement, sur l'Egalité des sexes et sur la Paix et la Justice.

Au plan interne, l'intervenant a souligné «l'attachement» de l'Etat à la promotion de la parité hommes / femmes sur le marché de l'emploi et à l'accès de ces dernières aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques.

Un attachement, a-t-il rappelé, qui est consacré par la Constitution révisée de 2016, de même que par la loi organique 12-03 de 2012, fixant les modalités de représentation des femmes dans les Assemblées élues. Abordant l'importance de cette rencontre, M. Mokrani a considéré que la tenue de celle-ci est «en soi un signe de reconnaissance des progrès et des efforts engagés sur la promotion du rôle de la femme en Algérie», de même qu'elle offre «une opportunité pour un échange sur les politiques nationales et les bonnes pratiques internationales» en la matière. A ce propos, il a cité l'expérience algérienne et les acquis réalisés dans ce domaine, et ce, a-t-il relevé, conséquemment aux réformes initiées par le président de la République, qui lui ont donné «un contenu concret à la mesure des aspirations et des attentes de la femme algérienne».

Cette activité permet, en outre, d'»étayer et de conforter» la coopération que développe l'Algérie et le Conseil de l'Europe à la faveur de son adhésion au Centre Nord Sud (juin 2017), à la Convention de Venise sur le Droit constitutionnel ainsi qu'à l'Accord Eur-Opa (euro-méditérannéen) sur les risques majeurs, a-t-il ajouté.

Il a cité, également, la participation «régulière» de l'Algérie aux sessions de l'Assemblée parlementaire de l'Institution paneuropéenne ainsi qu'à la Convention d'Istanbul sur la violence conjugale, avant d'évoquer «le dialogue et la coopération» engagés avec l'UE et ses Etats membres, l'ONU et d'autres partenaires.

Allant dans le même sens, la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, a passé en revue les avancées réalisées par l'Algérie en matière de protection de la femme et du renforcement de ses droits, citant en exemples quelques hautes responsabilités et fonctions occupées par des femmes dans divers secteurs.

Elle a, en outre, assuré que les textes juridiques et réglementaires existant en Algérie consacrent «l'égalité» pour tous les citoyens et combattent «toute discrimination pour cause de sexe», rappelant que le pays a adopté la Déclaration universelle des Droits de l'homme, qui fête cette année son 70éme anniversaire et ratifié « toutes les conventions internationales» en faveur des droits de la femme.

A noter que les travaux de cet atelier, d'une journée, se poursuivront à huis clos, en présence de représentants nationaux et étrangers de parlements, d'autorités régionales et locales, de la société civile, etc, issus de la rive Sud de la Méditerranée, d'Afrique sub-saharienne et des Etats membres du CE.

Les efforts de l'Algérie en matière de promotion des droits de la femme soulignés par le Conseil de l'Europe

Les efforts de l'Algérie en matière de promotion des droits de la femme ont été soulignés, jeudi à Alger, par les représentants du Conseil de l'Europe (CE), en référence notamment aux dispositions législatives prises dans ce sens. «Nous sommes au bon endroit à Alger pour apprendre de la très bonne expérience algérienne sur les bonnes pratiques en matière des droits de la femme», a affirmé le directeur exécutif du centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, José Caroço, à l'ouverture du 2éme atelier régional pour la promotion du rôle des femmes.

Intitulée «Applications des lois relatives aux droits des femmes : partage des bonnes pratiques», cette rencontre est co-organisée par le ministère des Affaires étrangères (MAE), le centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le gouvernement portugais, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Condition de la Femme et de la Famille, Ghania Eddalia.

Après avoir rappelé qu'il s'agit de la 1ère rencontre du genre avec l'Algérie depuis son adhésion au centre Nord-Sud, en juin 2017, l'intervenant a souligné mis l'accent sur l'importance de cet atelier, estimant que la question des droits de la femme «est vitale pour le développement de nos sociétés».

Il a fait savoir que depuis 2011, un programme «spécial» est mené par le centre au niveau méditerranéen sur la question de la promotion des droits de la femme «conformément aux orientations du Conseil de l'Europe».

Il a précisé que cette thématique a été «à l'honneur» durant l'année en cours, rappelant, à ce propos «l'attribution de prix du centre Nord-Sud en 1996 à des femmes algériennes en hommage à leur combat pour la liberté et l'égalité». Abordant à son tour les «avancées réalisées» par l'Algérie dans ce domaine, le chef du service de l'égalité et de la dignité humaine au Conseil de l'Europe, Daniele Cangemi, a évoqué l'arsenal législatif adopté par le pays en vue de lutter contre les différentes formes de violence dont sont victimes les femmes. Dans une intervention par vidéoconférence, il a mis en avant la «disponibilité» du Conseil à «soutenir le processus de protection et de renforcement des droits de la femme, aussi bien en Algérie que dans le reste des pays de la rive sud de la Méditerranée». Le même responsable s'est félicité, par ailleurs, des différentes initiatives régionales mises en place pour la concrétisation de cet objectif, citant notamment la Convention d'Istanbul, adopté en 2011 par le Conseil de l'Europe et portant sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA :
«La femme algérienne, présente en force au sein du pouvoir exécutif grâce à la volonté politique»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a affirmé, jeudi à Alger, que la femme algérienne avait réussi à intégrer avec «force» le pouvoir exécutif, au niveau central et local, grâce à la volonté politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

La femme algérienne a «réussi grâce à la volonté politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika à intégrer avec force le pouvoir exécutif, au niveau central et local», a souligné Mme Eddalia dans une allocution lors du 2éme atelier régional pour la promotion du rôle des femmes sur le thème «Applications des lois relatives aux droits des femmes : partage des bonnes pratiques».

Elle a relevé, dans ce sens, que le système juridique a donné une force à la présence de la femme au sein des institutions, administration publiques et dans le domaine économique, en sus d'une participation efficace de la femme, à tous les niveaux, dans le cadre du respect des droits et devoirs et de la complémentarité des rôles.

L'Algérie s'est attelée depuis l'indépendance à l'investissement dans le facteur humain, notamment l'habilitation de la femme, et ce dans le but de renforcer sa place, tout en se concentrant sur l'égalité des chances, en particulier dans l'enseignement, domaine qui compte parmi «les priorités des politiques nationales adoptées», a rappelé la ministre.

Soucieux de préserver les acquis réalisés par le pays en matière de promotion du rôle de la femme, le Gouvernement poursuit ses efforts pour associer la femme dans le développement national dans le but de consacrer l'équilibre dans le société, une société fondée sur la compétence et le mérite, a ajouté la ministre.

Abordant les développements technologiques, Mme Eddalia a mis l'accent sur la nécessaire «alphabétisation électronique de la femme» afin de lui permettre de marquer sa présence dans tous les secteurs et promouvoir le travail à distance, ce qui requiert, a-t-il dit, «des amendements législatifs et réglementaires lui permettant de concilier entre ses obligations professionnelles et familiales» Pour ce qui est de la prise en charge de la femme en difficulté, la ministre a fait savoir que plus de 500 femmes divorcées exerçant le droit de garde avaient bénéficié, en 2017, du «fond de pension alimentaire» créé en vertu de la loi 15-01 du 4 janvier 2015.

INDUSTRIE-STARTUP
Entreprenariat des jeunes: convention entre le ministère de l'Industrie et une association d'entreprenariat

La Direction générale de la PME (DGPME), relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, et l'association Réseau Entrepreneurial Global (REG) ont signé jeudi à Alger une convention portant sur la formation et l'accélération de création de starts-up, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le REG est une plateforme internationale de programmes et d'initiatives visant à créer un écosystème entrepreneurial mondial, et coopère avec des organisations locales de soutien à l'entreprenariat des jeunes dans 160 pays.

Signée par la directrice générale de la PME et la présidente de REG, cette convention s'articule autour de la mise en £uvre conjointe d'un programme de formation et d'accélération de start-up dénommé «ELIP» (Entreprenership, Leadership and Innovation Program). Il s'agira de la définition des conditions et des modalités de la concrétisation de ce partenariat qui se fera à deux niveaux, indique le communiqué. Le premier niveau concerne le pilotage, le suivi et l'évaluation, par la DGPME et les responsable de REG, des différentes actions du programme.

Le second niveau a trait à la mise en £uvre effective du processus de formation, d'accompagnement et de mentorat, inhérent au programme, qui sera assurée par les structures locales d'appui à la PME et les réseau des experts de REG. Selon le ministère, ce partenariat devrait garantir la réussite du programme «ELIP» à la faveur de la participation des structures locales d'appui à la PME relevant du ministère. D'autre part, cela permettra à ces structures une capitalisation des outils et méthodes d'accompagnement de standards internationaux, implémentés dans le cadre du programme.

APS

RESSOURCES EN EAU:

Attachement à parachever les projets de raccordement en eau potable

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a réaffirmé, jeudi à Alger, la détermination de son secteur à prendre en charge toutes les préoccupations des citoyens en termes d'alimentation en eau potable et à suivre la réalisation des projets de raccordement tracés, dans le souci d'améliorer le Service public de l'eau. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, le ministre a indiqué que «son département ministériel s'emploie à trouver des solutions définitives à toutes les préoccupations liées au raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), pour assurer un Service public de qualité». Répondant à une question du député Boudjemaa Torche du Rassemblement national démocratique (RND) sur les mesures prises pour résoudre le problème du déficit en AEP enregistré au niveau de certaines communes de Mila (16 communes), M. Necib a précisé que cette wilaya, à l'instar d'autres wilayas, a bénéficié de projets structurels, reconnaissant, toutefois, que certaines communes connaissent encore des perturbations dans la distribution de l'eau. En vue de pallier le déficit enregistré dans ces communes, les capacités de production ont été revues à la hausse pour généraliser graduellement la distribution quotidienne de l'eau et la réalisation d'autres opérations par étape, a expliqué le ministre, faisant état de la décision de la mise en place d'un programme d'urgence pour cette wilaya avec un montant de 70 milliards de centimes, dont 10 milliards de centimes assurés par le Fonds national de l'eau. Il a ajouté, dans ce cadre, que son secteur avait entamé la réalisation de projets de réhabilitation des réseaux de distribution, d'augmentation des capacités de stockage et de réalisation de nouveaux puits, en sus de l'affectation de 40 milliards de centimes pour la réalisation de 21 puits supplémentaires, dans le cadre de la deuxième opération, à travers la restructuration du programme sectoriel pour l'exercice 2018.

Le secteur des ressources en eau a consolidé, également, la canalisation approvisionnant la wilaya de Mila à partir de la station de «Ain Tine», exposée fréquemment aux glissements de terrains caractérisant cette région, avec un montant de 300 milliards de centimes.

Ce projet est en cours, a ajouté M. Necib. Pour ces opérations, a poursuivi le ministre, la majorité des projets sera réceptionnée progressivement jusqu'au mois de mars 2019, ce qui impactera positivement l'alimentation en eau potable des communes souffrant de ce problème. «15 communes seulement sur 32 sont actuellement approvisionnées à partir du barrage de Béni Haroun (450 habitants), qui couvre 64% des besoins de la wilaya en matière d'AEP», a encore précisé le premier responsable du secteur. Aussi, M. Necib a fait état d'un déficit en matière d'AEP au niveau de 16 communes qui ne sont pas alimentées à partir du barrage de Beni Haroun mais comptent sur les ressources locales (forages et puits). Pour remédier à ce problème, le ministre a indiqué que son département ministériel avait effectué, dans une première étape, une étude globale pour la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Beni Haroun dont les résultats ont permis d'inscrire l'opération de réalisation du projet dans le cadre de l'autorisation du programme de 12 milliards DA, en faveur de 12 communes, au titre de de l'année financière 2018.

L'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) gère cette opération, en confiant les marchés à 11 entrepreneurs pour réduire les délais de réalisation, a-t-il révélé. A ce propos, M. Necib a fait savoir que le transfert des eaux du barrage de Beni Haroun vers les communes souffrant d'un déficit en la matière, sera mis en exploitation dès l'année prochaine.

Avec une enveloppe financière de 500 milliards de centimes, la wilaya de Mila bénéficiera, également, d'un deuxième projet relatif au transfert d'eau depuis le barrage de Tabellout (Jijel) vers 6 autres communes, situées au nord ouest de Mila, a indiqué le ministre, ajoutant que les travaux de ce projet seront lancés début 2019. «Dès la finalisation des deux projets, 16 communes seront raccordées aux deux systèmes d'approvisionnement des barrages de Beni Haroun et de Tabellout, ce qui permettra d'améliorer l'alimentation des habitants en eau potable», a rassuré M. Necib. Répondant à une autre question du député Khelifa Benslimane (Front El Moustakbal), sur le raccordement en eau potable du village Bouzbair à Hassi R'mel, le ministre a précisé que la wilaya de Laghouat connaissait généralement une abondance en eau potable et une distribution régulière sur l'ensemble des communes, et ce, grâce à un grand programme d'investissement ayant été consacré à la wilaya depuis l'année 2000. Ces investissements ont permis, selon le ministre, une amélioration rapide de l'AEP à travers la wilaya, augmentant ainsi la production, à travers 35 puits en cours d'exploitation, assurant en général la couverture des besoins de la wilaya. M. Necib a également précisé qu'une amélioration avait été enregistrée en termes d'AEP, accompagnée du parachèvement des projets en cours de réalisation, notamment pour la réalisation d'équipement et de raccordement d'un grand nombre de puits, la réalisation de 9 opérations d'AEP, avec une autorisation de programme d'un montant de 230 milliards de centimes qui concerne la réhabilitation des réseaux d'adduction et de distribution des eaux au niveau de la majorité des communes de la wilaya. En ce qui concerne l'alimentation du village de Bouzbaier en eau potable, le ministre a affirmé que la commune était approvisionnée à partir d'un puits traditionnel à faible débit qui est rempli quotidiennement par quatre (4) camions citernes relevant de l'Algérienne des eaux (ADE). Pour remédier à cette situation et sécuriser la source hydrique au profit des habitants du village, le ministre a fait savoir que la commune de Hassi R'mel a initié la réalisation d'un puits profond, mais les essais de pompage ayant échoué, induisant une réflexion autour du recours aux zones environnantes pour apporter l'eau. Pour résoudre ce problème, le ministère a décidé, a dit M. Necib, de financer, à partir du Fonds national de l'eau, une étude de transfert des eaux depuis la région de Dhaya Louh vers le village Bouzbaier, sur une distance de 30 km.

APS

EXPLOITATION DES MINES D'OR DANS LE SUD:

Les discussions avec les partenaires étrangers avancent

Le ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi a fait part, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), de l'avancement des discussions lancées par son département ministériel avec des partenaires étrangers pour l'exploitation des mines d'or dans le sud algérien.

A une question du député Bekkaï Hemmal concernant la situation des mines d'or à Tamanrasset notamment les mines de Tirek et d'Amesmessa, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sous la présidence de Mouad Bouchareb, président de l'assemblée, M. Yousfi a indiqué que l'Entreprise nationale d'exploitation des mines d'or (ENOR) n'a pas assez d'expérience dans l'exploitation souterraine de l'or, ajoutant que des discussions sont en cours avec plusieurs sociétés étrangères expérimentées pour l'exploitation de ce minerai.

Les discussions avec les partenaires étrangers «avancent», a-t-il fait savoir, sans citer les noms et nationalités des partenaires étrangers concernés et sans préciser les délais de lancement des travaux, soulignant que ce partenariat permettra d'augmenter la production de l'or selon les réserves disponibles. Concernant les mines d'or dans les régions de Tirek et d'Amesmessa, M. Yousfi a dit que l'activité de développement et d'exploitation de l'or dans ces deux mines s'est déroulée en plusieurs étapes. Au départ, l'entreprise ENOR a effectué, à elle seule, des travaux de développement et de préparation de l'opération d'exploitation et a, par la suite, établi un partenariat avec un partenaire étranger pour l'exploitation de ces mines, a-t-il précisé.

Concernant le partenariat d'ENOR avec le partenaire étranger, le ministre a déclaré: «Malheureusement, la société étrangère qui détenait la majorité des actions au sein de l'entreprise, a recouru à l'exploitation des couches superficielles du minerai, sans avoir élaboré un plan de développement et d'exploitation industrielle durable, empêchant ainsi l'exploitation efficace des mines d'or».

Pour remédier à cette situation, M. Yousfi a indiqué que les autorités publiques avaient procédé à l'effacement de la dette de l'ENOR, en lui octroyant un crédit de près de 3 milliards de dinars, ajoutant que l'Entreprise a procédé, sur la base des orientations de son département ministériel, à une révision de son plan de développement et d'exploitation pour relancer son activité, et partant augmenter la production aurifère».

Formation des jeunes dans les domaines d'exploitation et des procédés traditionnels d'extraction de l'or

Répondant à la question du même député sur la possibilité de réviser la loi sur les mines, promulguée en 2014 pour autoriser l'exploitation de l'or par des procédés traditionnels, le ministre a affirmé que cette loi a traité et pris en considération cet aspect. Il a dévoilé, dans ce sens, une étude réalisée par son département ministériel sur la formation des jeunes à pratiquer l'activité minière d'extraction et d'exploitation de l'or de manière artisanale, précisant que l'extraction et le traitement de l'or, même par des procédés traditionnels, exigent un minimum de qualification et d'expertise ainsi qu'une bonne maîtrise technique pour une exploitation optimale des ressources aurifères».

M. Yousfi a indiqué que son département ministériel «examine actuellement cette situation (l'exploitation artisanale de l'or), sous différents aspects, en concertation avec toutes les parties, en vue d'appuyer et de former les jeunes exerçant cette activité, en leur accordant des facilités notamment dans les régions sud du pays».

Revenant à la situation des autres sites d'extraction d'or dans la wilaya de Tamanrasset, le ministre a souligné l'importance de garantir l'eau, en tant que facteur essentiel pour l'extraction de ce métal précieux, ajoutant que ce problème (la disponibilité de l'eau) faisait l'objet d'étude.

AGRICULTURE:

Le programme d'urgence de lutte contre la désertification contribuera à la préservation des pâturages et des steppes (Bouazghi)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a affirmé, jeudi à Alger, que le programme d'urgence de lutte contre la désertification, en cours de mise en oeuvre, permettra de réduire les risques de ce phénomène naturel qui menace la richesse forestière dans les régions steppiques et pastorales.

Répondant à une question du député Djamel Guigane (RND) relative aux problèmes d'érosion du sol et de désertification, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) et présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'APN, M. Bouazghi a indiqué que dans le cadre de la stratégie de développement du secteur, il a été procédé à l'élaboration d'un programme spécifique, qui est en cours d'exécution, afin de juguler le phénomène de désertification, consistant en différentes mesures visant la préservation des pâturages et des steppes notamment celles exposées aux risques des changements climatiques et des pratiques inciviles de l'Homme. Parmi ces mesures, le ministre a cité la création d'un fond spécifique à la lutte contre la désertification et au développement de l'économie pastorale et steppique.

Il a évoqué, en outre, la protection et la réhabilitation des écosystèmes vulnérables, à travers la consolidation et l'extension du Barrage vert. «Il s'agit essentiellement de poursuivre les efforts pour lutter contre le phénomène de désertification qui affecte les régions steppiques», a-t-il dit. M. Bouazghi a expliqué que la lutte contre ce phénomène exigeait l'élargissement du champ d'action au niveau des régions affectées par plusieurs facteurs naturels, et ce à travers la mise en place d'équipements de base pour prévenir contre l'érosion du sol.

Dans ce même contexte, le ministre a évoqué la réhabilitation de l'écosystème des oasis en vue de préserver la fonction socioéconomique des oasis sur une surface de 60.000 hectares.

Il a également dit qu'un Programme national de reboisement avait été tracé en vue d'étendre la richesse forestière et de préserver le sol, à travers le reboisement d'une surface de 1,52 million ha, outre la réhabilitation et l'extension du Barrage vert dans le cadre d'un plan qui s'étendra jusqu'en 2022, la réhabilitation des pâturages pour atteindre une surface de 3,22 millions ha, et accroître les capacités d'irrigation des terres pastorales, à travers la création de 1 000 points d'approvisionnement en eau, a-t-il ajouté.

Parmi les mesures permettant la lutte contre la désertification, le ministre a également évoqué l'aménagement de 480 km de pistes rurales, l'extension des surfaces de pâturage, la réhabilitation des terres d'alfa, en consacrant une surface de 150 000 ha à la culture alfatière, outre l'exploitation de 75 000 ha supplémentaires et la création de réserves destinées à cette matière première naturelle sur une superficie de 100 000 ha.

M. Bouazghi a assuré que le secteur visait à asseoir de nouvelles bases pour le développement agricole et pastorale, notamment en permettant aux agriculteurs, éleveurs et investisseurs d'exercer leurs activités dans des conditions idoines, à même de contribuer à une croissance continue du secteur agricole, en évolution depuis l'année 2000. Parmi les projets concrétisés, le ministre a fait savoir que 223 000 ha de surfaces pastorales avaient été reboisées à ce jour, des surfaces pastorales protégées ont été créées, moyennant un montant s'élevant à 1,2 milliard de Da/an, outre quelques 3 300 emplois de gardien de réserves, gérées par les communes, ont été assurés.

127 000 hectares d'arbres fruitiers ont été plantés, dont 85 000 hectares d'oliviers. Le ministre a cité le parachèvement des travaux de protection des cours d'eau et des barrages d'une capacité de 3,6 millions m3, et l'aménagement et la création de 9 000 points d'eau (barrages, bassins et sources), outre la réalisation de 186 000 m de puits pastoraux profonds et 480 kilomètres de canaux d'assainissement.

Dans le but de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations et de désenclaver les agglomérations rurales, il a été procédé à la création et à l'aménagement de pistes rurales sur 18.000 kilomètres, avec l'aménagement de 29 000 hectares de terres agricoles et le choix d'espèces végétales adaptées au sol et au climat de chaque région. Les produits forestiers ont été valorisés à travers l'exploitation de 720 000 m3 de bois et la création de pâturages sur une superficie de 422 000 hectares, en vue d'augmenter les quantités de fourrages, de préserver et d'améliorer les ressources naturelles et de développer les pâturages endommagés, en raison d'une exploitation irrationnelle.

A L G É R I E - E G Y P T E

Signature d'un accord pour la redynamisation du conseil d'affaire bilatéral

L'Algérie et l'Egypte ont signé jeudi au Caire un accord de coopération visant à redynamiser le conseil d'affaire algéro-égyptien, resté inactif depuis 2002.

L'accord a été signé, pour la partie algérienne, par le président de la chambre de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed El Aïd Benamor, et, pour la partie égyptienne, par le président de l'Union des chambres de commerce égyptiennes, Ahmed El Ouakil, lors d'un forum d'hommes d'affaires algéro-égyptien tenu en marge de la 1ère Foire du commerce intra-africain organisé (IATF) du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne.

Dans son allocution à ce forum bilatéral, M. Benamor a invité la centaine d'hommes d'affaires et opérateurs algériens et égyptiens, présents à cette rencontre, à intensifier leurs échanges dans le but de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Relevant l'importance du potentiel économique des deux pays, il a estimé que les opportunités d'affaires étaient nombreuses pour les hommes d'affaires algériens et égyptiens, et ce, tant en Algérie qu'en Egypte. M. Benamor a fait part de l'amélioration considérable du climat des affaires en Algérie au cours des dernières années, soulignant les nombreux dispositifs mis en place pour encourager les investissements directs étrangers (IDE).

Déplorant la faiblesse des échanges commerciaux intra-africains, il a affirmé qu'ensemble, l'Algérie et l'Egypte étaient capables d'intégrer les marchés africain et moyen-oriental à la faveur de leur savoir-faire dans divers domaines comme l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, les filières mécanique, du textile et de la construction. M. Benamor a, dans ce sens, appelé à la redynamisation de la coopération sud-sud notamment en cette conjoncture marquée par la globalisation et la concurrence agressive. Pour sa part, le président de l'Union des chambres de commerce égyptiennes a convié les hommes d'affaires algériens à prendre part à la rencontre sur l'investissement en Egypte qui aura lieu en avril 2019 au Caire.

Il a, à cette occasion, souligné l'intérêt porté par les investisseurs égyptiens au marché algérien devenu, a-t-il dit, l'un des plus importants au niveau régional et continental.

Par ailleurs, M. El Ouakil a appelé à l'accélération de la mise en œuvre du Conseil d'affaires algéro-égyptien qu'il a considéré comme un mécanisme susceptible d'encourager les opérateurs des deux pays à travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique. En marge de ce forum d'affaires bilatéral, des rencontres Be to Be (entre entreprises) ont été organisées afin de permettre aux hommes d'affaires algériens et leurs homologues égyptiens d'identifier des opportunités de partenariat dans leurs domaines d'activité respectifs.

Pour rappel, 38 entreprises algériennes prennent part à la 1ère Foire du commerce intra-africain organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA).

Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la ZLECAF avait été adoptée en 2012 lors de la 18ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECAF au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent. Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, à maintes reprises, appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes.

Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont déjà été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

M.Djellab s'entretient avec son homologue égyptien des voies et moyens de renforcement de la coopération économique

Le ministre du Commerce, Said Djellab s'est entretenu, au Caire, avec son homologue égyptien, Amr Nassar, sur le nécessaire renforcement de la coopération économique bilatérale au vu du potentiel industriel important dont recèle les deux pays.

Lors d'une audience tenue en marge de sa participation à la 7è rencontre des ministres africains du Commerce dont les travaux ont débuté, mercredi au Caire, M. Djellab et son homologue égyptien ont évoqué la nécessité de bénéficier du potentiel important disponible dans les deux pays, afin de réaliser une complémentarité et un partenariat économique entre les deux parties de façon à permettre une augmentation des échanges commerciaux et des investissements communs. Les deux parties ont passé en revue également les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion des ministres africains du Commerce, notamment l'élaboration d'une feuille de route en ce qui concerne l'accord africain de libre-échange, et l'examen des directives ayant fait l'objet de la vérification juridique pour la mise en œuvre des mesures correctives commerciales. Les deux ministres ont exprimé, par ailleurs, leur satisfaction quant à la tenue du Forum économique algéro-égyptien visant le renforcement de la coopération entre les deux pays, avec la signature d'un accord de coopération entre la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) et l'Union générale des chambres du commerce égyptiennes.

Pour rappel, M. Djellab conduit une délégation composée des représentants d'environ 40 entreprises, publiques et privées, prenant par à la 1ère édition de la Foire commerciale intra-africaine qui se poursuivra jusqu'au 17 décembre.

Condor: Signature au Caire de quatre accords de commercialisation

Le groupe algérien Condor a signé au Caire des accords avec quatre entreprises égyptiennes pour la commercialisation de ses produits sur le marché égyptien ainsi que dans d'autres pays du Moyen-Orient.

La cérémonie de signature s'est tenue en marge de la 1ère Foire commerciale inter-africaine (IATF-2018) qui se tient du 11 au 17 décembre dans la capitale égyptienne.

Les documents ont été signés par le P-dg de Condor, Abdelmalek Benhamadi, et les représentants des sociétés égyptiennes «Rajamec», «Fresh», «Speed Tech» et «PDC», en présence du ministre du Commerce, Said Djellab, et de l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui.

Les accords signés avec les entreprises égyptiennes «Ramajec» et «Fresh» portent sur la distribution en Egypte des produits électroménagers fabriqués par Condor (machines à laver et réfrigérateurs essentiellement).

Quant aux contrats conclus avec les sociétés «Speed Tech» et «PDC», ils portent sur la commercialisation des téléphones mobiles de Condor non seulement en Egypte mais aussi dans les autres pays de la région du Moyen-Orient.

Dans sa déclaration à la presse, le P-dg de Condor a indiqué que la signature de ces accords s'inscrivait dans le cadre des ambitions de son groupe d'acquérir au moins 10% de parts du marché égyptien à l'horizon 2022.

Pour rappel, 38 entreprises algériennes prennent part à la 1ère Foire du commerce intra-africain organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en collaboration avec l'Union africaine (UA).

Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la ZLECA avait été adoptée en 2012 lors de la 18ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECA au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements.

Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

Première du genre à l'échelle africaine, l'IATF est une manifestation qui fournit une plateforme de partage et d'échange d'informations sur le commerce, l'investissement et le marché en vue de permettre aux clients, aux fournisseurs et aux pays africains de se joindre, de discuter et de conclure des accords commerciaux.

Elle représente un effort de collaboration important entre l'UA et l'Afreximbank et constitue une étape importante vers la réalisation des objectifs de la ZLECA laquelle s'étendra sur un marché unique d'une population africaine de plus d'un (1) milliard de personnes.

Une analyse de l'Afreximbank montre que l'une des raisons pour lesquelles le commerce intra-africain est faible, aux environs de 15%, contre 59% en Europe, 51% en Asie et 37% en Amérique du Nord, réside dans le déficit d'accès à l'information sur le commerce et le marché du continent.

Parmi les initiatives proposées pour relever ce défi, l'Afreximbank a décidé d'organiser cette Foire commerciale intra-africaine tous les deux ans afin de fournir des informations sur le marché et le commerce et servir de contact entre les différents acteurs du commerce africain.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les entreprises algériennes à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamique du commerce et de la coopération économique algéro-africaine qui demeure en deçà des potentialités existantes.

Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent.

Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains.

Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent.

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, des expositions spécifiques des produits algériens ont déjà été organisées, cette année, à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Doha, Libreville et Dakar.

APS

ALGÉRIE - QATAR

Louh examine avec l'ambassadeur du Qatar la coopération institutionnelle juridique et judiciaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a examiné, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de l'Etat du Qatar, Hassan Ibrahim El-Malki, les voies et moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les deux pays, dans les domaines juridique et judiciaire, indique un communiqué du ministère.

L'entretien, qui a eu lieu au siège du ministère, a porté sur «les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment institutionnelle juridique et judiciaire et a permis de passer en revue les différentes questions d'intérêt commun», précise la même source.

ALGÉRIE - USA

L'Ambassadeur des USA à Adrar pour s'enquérir du climat d'affaires et des perspectives de partenariat économique

L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John P. Desrocher, s'est enquis, dans le cadre de sa visite mercredi à la wilaya d'Adrar, du climat des affaires et des perspectives de développement du partenariat économique.

Le diplomate américain a, lors de cette visite, montré un intérêt pour le projet pilote d'énergie intégrée dans la région de Kabertine (Nord d'Adrar).

Le wali d'Adrar, Hamou Bekkouche, qui a accompagné M. Desrocher, a souligné que l'opportunité de la visite de l'Ambassadeur américain dans la région a permis de mettre en relief les grandes potentialités que recèle la wilaya d'Adrar dans différents secteurs, ouvrant des perspectives de renforcement de la coopération économique à travers la concrétisation de projets stratégiques.

L'ambassadeur des USA en Algérie a qualifié de «fructueuse'' sa rencontre avec les autorités locales, axée notamment sur les perspectives de développement de cette vaste wilaya.

Il a visité, à cette occasion, la Chambre de l'industrie et du commerce de la wilaya d'Adrar et a eu des entretiens avec les responsables de cette instance sur notamment le climat des affaires dans la wilaya, les voies de développement des relations économiques entre opérateurs algériens et américains. L'hôte d'Adrar s'est également rendu à l'unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (UDRER-MS) d'Adrar, où il s'est enquis des efforts déployés par les chercheurs et responsables de cette unité et du partenariat scientifique entre cette unité et les partenaires américains en matière d'énergies renouvelables.

John P. Desrocher a montré un grand intérêt au projet pilote d'énergie intégrée dans la région de Kabertine, exploitant les énergies solaire, éolienne et électrique.

MONDE ARABE:

Une délégation du Conseil de la nation prend part à la 24e session du comité exécutif de l'UIPA au Caire

Une délégation du Conseil de la nation prendra part aux travaux de la 24e session du comité exécutif de l'Union inter parlementaire arabe (UIPA) ainsi qu'aux réunions de leurs commissions ad-hoc, à savoir la commission de mérite parlementaire arabe et la commission du groupe juridique, les 14 et 15 décembre en cours au Caire (Egypte), a indiqué, jeudi, un communiqué du conseil.

L'ordre du jour du comité exécutif comprend plusieurs points, dont «l'examen des propositions d'amendement de la charte de l'UIPA et son règlement intérieur ainsi que le projet de budget pour l'exercice 2019».

Le programme de la commission de mérite parlementaire arabe prévoit «l'examen de la résolution du prix de mérite parlementaire arabe et l'examen des candidatures sélectionnées pour le prix dans ses quatre catégories, (président de parlement, membre du parlement, secrétaire général du parlement et chercheur parlementaire).

Quant à l'ordre du jour de la commission du groupe juridique, il prévoit «le débat des projets pilotes d'orientation sur les lois sur la femme, l'enfance et la santé ainsi que celles liées à la lutte antiterroriste», indique-t-on de même source.

La délégation parlementaire est composée de Mhenni Ghrissi, membre de la commission de l'UIPA et Abdelkader Maazouz, membre du conseil de Nation et membre de la commission de mérite parlementaire arabe.

ALGÉRIE - CHINE:

Convention de partenariat entre l'Ecole des sciences politiques et l'université de Shanghai L'Algérie peut rejoindre le groupe des BRICS d'ici 2030

L'Algérie peut rejoindre le club des pays émergeants membres du BRICS d'ici 2030 en s'appuyant sur son programme de diversification économique adopté en 2016 et sur l'accord de partenariat stratégique signé avec la Chine, a estimé jeudi le directeur de l'Ecole nationale supérieure d sciences politiques, Mustapha Saïdj.

Intervenant à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques et l'Université de Shanghai, M. Saïdj a affirmé que l'Algérie peut rejoindre d'ici 2030 le groupe des BRICS, soulignant que l'appellation de ce cadre de partenariat changera pour devenir les «BRICSA», avant de saluer la réalisation des projets phares engagés par le gouvernement afin de faire de l'Algérie «une puissance économique dans la région méditerranée». A ce propos, le directeur de l'Ecole nationale de sciences politiques a cité le grand projet du Port centre à Cherchell qui permettra à l'Algérie de disposer d'une «infrastructure d'envergure» qui reliera, grâce à la route transsaharienne, l'Asie et l'Afrique.

Evoquant une relation «historique très forte» entre Alger et Pékin, depuis la reconnaissance par la Chine du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en décembre 1958, M. Saidj a ajouté que le lancement du satellite algérien ALCOMSAT, la réalisation de la nouvelle aérogare internationale, la signature d'un accord dans le cadre de l'initiative «la Route et la sécurité» avec la Chine conjuguée à tous les projets lancés dans le cadre de la diversification de l'économie nationale permettront à l'Algérie d'intégrer le cercle des «Nations émergentes». «L'Algérie a été le premier pays arabe à signer en 2014 l'accord de partenariat stratégique avec la Chine, dans le cadre de l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cet accord commence à donner ses fruits», a souligné M. Saidj, citant, dans ce contexte, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays qui avoisine annuellement les 10 milliards de dollars et le montant de 10 milliards de dollars des contrats obtenus par les entreprises chinoises en Algérie, dans les domaines industriels et de travaux publics.

L'adhésion à l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route» permettra également à l'Algérie de bénéficier de nombreux avantages, a soutenu encore l'intervenant.

A propos de cette initiative, le directeur de l'Université des études internationales de Shanghai, Li Yan Song, a indiqué, pour sa part, qu'elle est «partagée» et vise «le progrès des pays signataires dans l'esprit d'égalité et de respect mutuel».

S'appuyant, entre autres, sur la réalisation de projets d'investissements dans les infrastructures et du développement des flux d'échanges commerciaux et économiques, cette initiative lancée en septembre 2013 a suscité des réactions «très positives» au sein de la communauté internationale, a fait savoir M. Song.

Plus de 130 pays et 70 organisations internationales ont déjà signé 270 accords de coopération avec la Chine, alors qu'«un grand nombre de projets de coopération ont déjà été réalisés», a-t-il ajouté.

Affirmant que Pékin est animé par une volonté de fonder un «partenariat gagnant-gagnant, sans conditions préalables», le directeur de l'Université de Shanghai a plaidé pour «une mondialisation assurant la prospérité des peuples et non la confrontation».

ALGÉRIE - MAURITANIE

Installation du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Mauritanie

Le Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Mauritanie, a été installé, jeudi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour la consolidation de la coordination et la coopération parlementaire entre les deux pays. La cérémonie d'installation a été présidée par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'APN, Abdelhamid Si Afif, en présence de l'ambassadeur mauritanien, Boulah Ould Mogueye. S'exprimant à l'issue de cette cérémonie, M. Si Afif a indiqué que la création de ce Groupe d'amitié «s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre d'un vaste programme visant l'installation de 107 groupes parlementaires d'amitié avec les pays amis et frères afin de dynamiser

la diplomatie parlementaire». Cette installation «contribuera à la concrétisation de la diplomatie parlementaire visant la consolidation de la coopération bilatérale entre le Parlement des deux pays, et ce à travers l'échange d'expériences dans le domaine de l'action parlementaire face aux défis actuels, notamment sécuritaires et la migration clandestine», a-t-il estimé. De son côté, l'ambassadeur mauritanien a indiqué que l'installation de ce Groupe constituait «un nouveau jalon dans le renforcement et la promotion de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine parlementaire», saluant, en outre, le niveau des relations bilatérales «historiques et exceptionnelles», entre les deux pays.

APS

FINANCES:

Lancement officiel d'un jumelage institutionnel Algérie-UE en appui à la Direction générale de la prospective

Un jumelage institutionnel entre l'Algérie et un Consortium européen (France- Allemagne) a été officiellement lancé jeudi à Alger pour appuyer la Direction générale de la prospective (DGP) du ministère des Finances, dans l'organisation et l'opérationnalisation des processus-métiers liés à la prospective.

D'une durée de 24 mois (2018-2020), ce jumelage, qui rentre dans le cadre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE) vise ainsi à renforcer les capacités institutionnelles, fonctionnelles et organisationnelles de la DGP autour des processus- métiers de la prospective, a indiqué le Chef de projet, Mohammed Zemmouri lors d'un séminaire de lancement de ce jumelage.

Financé à hauteur de 1,05 million d'euros par l'UE dans le cadre du programme P3A, ce projet permettra également à la DGP de développer des études et analyses stratégiques à travers un dispositif de collecte û traitement et diffusion de l'information, selon les explications de M. Zemmouri qui est également Directeur général de la Prospective auprès du ministère des Finances. La maîtrise des méthodes de suivi et d'évaluation des politiques publiques figure aussi parmi les résultats attendus de ce jumelage. Le projet en question mobilisera ainsi pas moins de 38 experts issus des deux pays européens (France et Allemagne), afin de répondre aux besoins de la DGP. Dans le cadre de cette action de jumelage, 21 activités et quatre (4) visites d'études en France comme en Allemagne sont ainsi prévues. «Ce projet répond aux objectifs des réformes économiques engagées par le pays en vue de la diversification de l'économie nationale et de la mise en place des conditions favorables à un développement économique soutenu», a souligné le ministre des Finances, Abderahmane Raouya. Selon M. Raouya, le gouvernement, à travers son plan d'actions présenté en 2017, s'est fixé pour objectif de résorber les retards de développement, et de réunir les conditions nécessaires à l'insertion durable dans l'économie mondiale, d'une économie nationale fondée sur la connaissance. Il est ainsi impératif, a-t-il ajouté, de poursuivre les efforts d'insertion de l'économie nationale dans l'environnement régional et international et d'accorder la priorité à la sphère productive nationale pour atteindre l'objectif fondamental de sortir graduellement de la dépendance du pays des hydrocarbures. Pour lui, il est également nécessaire de valoriser le capital humain du pays, et ce, avec un saut qualitatif, dans différents secteurs (enseignement, formation et recherche scientifique, santé, ect).

Selon le ministre, ce jumelage s'insère ainsi dans un contexte de modernisation des politiques publiques du pays et des instruments de pilotage gouvernemental. Ainsi, pour réussir la modernisation de la sphère économique et financière, le programme du gouvernement, a rappelé le ministre, a prévu notamment de lancer des études prospectives, et ce, à l'effet d'approfondir et préciser la vision du développement du pays, d'améliorer la gouvernance territoriale par le renforcement de la décentralisation des pouvoirs locaux, notamment dans le champ économique, mais aussi dans l'optique de mettre en place un système de veille des tendances économiques et financières internationales. Les études prospectives devraient également permettre de développer les instruments du cadrage marco- économique, a ajouté M. Raouya.

Le ministre a, à ce titre, souligné que la fonction prospective fait partie des «outils indispensables» pour le gouvernement afin d'étudier les phénomènes à l'œuvre dans le pays et choisir des solutions de politiques publiques les plus adaptées pour orienter et évaluer l'action publique afin de la piloter. Ce projet du jumelage contribuera, sans nul doute, a-t-il souligné, à atteindre tous ces objectifs et permettra également de renforcer les capacités de la Direction générale de la prospective, et partant asseoir, au sein du ministère des Finances, «des bases d'une Organisation qui a pour vocation à servir de références en termes de prospectives et d'analyses stratégiques du pays.» Le ministre n'a pas manqué, à ce titre, de rappeler les différentes actions de jumelage lancées, dans le cadre de la coopération avec l'UE, au profit de plusieurs directions du ministère des Finance telles la Direction générale des Impôts (achevé en 2017), l'inspection générale des finances, qui vient d'être achevée, etc.

Evoquant la coopération avec l'UE et les actions de jumelages, en particulier, M. Raouya a estimé que cette coopération «a contribué considérablement à l'amélioration de notre administration.» Pour sa part, l'Ambassadeur et le chef de la délégation de l'UE en Algérie John O'Rourke, a affirmé que ce projet de jumelage «permet un échange particulier entre le secteur public de la prospective de l'Algérie et deux Etats membres de l'UE, au sein de la DGP.» Il s'agit, selon lui, «d'une nouvelle étape permettant de concrétiser l'Association Algérie-UE.» Il a rappelé que l'Union Européenne a déjà financé plus d'une trentaine de projets de jumelage dans différents secteurs.

Aujourd'hui, sept (7) sont en cours d'exécution, quatre (4) en phase de négociations et six(6) autres en préparation, a ajouté M. O'Rourke.

ALGÉRIE - CANADA:

M. Raouya s'entretient avec l'ambassadrice du Canada sur la coopération bilatérale

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, s'est entretenu jeudi à Alger, avec l'ambassadrice du Canada en Algérie, Isabelle Roy, avec laquelle il a évoqué l'état de la coopération économique entre les deux pays et les moyens de la renforcer, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette entrevue, «les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération économique et financière bilatérale, ainsi que les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage cette coopération», a précisé la même source.

M. Raouya a saisi cette occasion pour faire part à son interlocutrice de «l'évolution des principaux indicateurs macro-économiques du pays à la lumière des derniers développements de la conjoncture économique», ajoute le document.

Il a été également procédé à un échange des points de vue sur «les principaux éléments et mesures consignés dans le projet de la loi des finances pour l'année à venir», a-t-on souligné.

Pour sa part, Mme Roy a fait état de «la disponibilité des autorités de son pays à œuvrer pour l'élargissement des champs de coopération avec l'Algérie et à accompagner les réformes en cours».

Mme Roy a, par ailleurs, souligné l'engagement des entreprises canadiennes à contribuer à la diversification de l'économie algérienne.

A cet effet, en saluant l'engagement de la partie canadienne, M. Raouya a expliqué que le Gouvernement algérien «s'attelle à améliorer le climat des affaires pour favoriser l'investissement et faciliter la présence des entreprises étrangères porteuses de projets de partenariat».

CONFÉRENCE ARABE SUR L'HABITAT:

Mise en avant des efforts de l'Algérie dans la diversification des programmes de logement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a mis en avant, jeudi à Manama (Bahreïn), les efforts consentis par l'Algérie pour la diversification de ses programmes et formules de logement et l'élargissement de son parc urbain, en réponse aux exigences des citoyens, dans le cadre du programme initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika depuis 1999 à ce jour, indique jeudi un communiqué du ministère. Intervenant à l'ouverture de la 35ème session du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, tenue en marge de la 5ème conférence arabe sur l'habitat, le ministre a évoqué les efforts de l'Etat dans l'élargissement des programmes et formules de logement au profit des citoyens. A cet effet, il a présenté le bilan des efforts de l'Algérie en matière d'habitat et un exposé sur le rôle de son secteur dans ce domaine. Il a abordé, au sein de la 10ème clause de cette session, la question d'échange des informations entre les Etats sur les projets pilotes dans le domaine de l'habitat, suivie d'un court métrage sur «la diversification des formules du logement en Algérie».

Il a expliqué également aux participants, à travers la 11ème clause de cette session, la formule logement promotionnel aidé (LPA), objet de plusieurs modifications ainsi que la nouvelle formule logement locatif promotionnel (LLP), dont le lancement est prévu prochainement, outre la projection d'un deuxième court métrage sur «la responsabilité sociale des entreprises du secteur dans le développement de l'habitat». Par ailleurs, le ministre a mis en avant, durant les deux exposés, la disponibilité de l'Algérie à faire connaître son expérience dans ce domaine à d'autres pays. Pour sa part, le ministre délégué auprès de la Ligue Arabe, Dr. Djamal-Eddine Djaballah a salué l'expérience de l'Algérie en matière d'habitat, ajoutant que «cette expérience est saluée et reconnue par tous les Etats arabes pour être la plus grande réalisation enregistrée dans le Monde arabe durant la dernière décennie». Pour sa part, le ministre bahreïni de l'Habitat, Bassem Ben Yaakoub Al Homr a indiqué que la 5ème conférence arabe sur l'Habitat tendait à mettre en avant le rôle du secteur public dans la garantie du logement social et ses futures orientations, ainsi qu'à débattre des approches relatives au rôle des institutions et instances gouvernementales dans l'implication du secteur privé afin d'assurer des projets de logement social.

La rencontre a permis, en outre, «l'examen des mécanismes nécessaires pour etablir un équilibre entre les potentialités et les ressources des Etats et des défis qui se posent en termes de logement social dans le cadre du nouveau plan d'urbanisme», a précisé le ministre. La séance d'ouverture a été marquée par les allocutions de la directrice exécutive du programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Maimunah Mohd Sharif, du secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Habitat, du ministre délégué auprès de la Ligue Arabe, Dr Djamel-Eddine Djaballah, de certains ministres et de chefs de délégations. Lors des travaux de cette session, l'accent a été mis sur la similitude des défis posés à de nombreux pays arabes participants».

Les participants ont été unanimes à souligner la nécessité d'ériger le secteur privé en «partenaire» du secteur public dans la réalisation des programmes de logement». Pour les participants, la garantie du logement social s'inscrit parmi les priorités des futures orientations des ministères, qui examinent les mécanismes nécessaires ainsi que les potentialités et ressources des Etats, outre les défis qui se posent en termes de garantie de logement social. A la séance d'ouverture, les 21 points inscrits à l'ordre du jour du Conseil ont été approuvés. Il s'agit du prix du Conseil des ministres arabes de l'Habitat, du suivi de l'exécution du plan de développement durable 2030, du plan exécutif stratégique arabe pour l'habitat et le développement urbain, de la coopération arabe avec les ensembles régionaux et les pays étrangers dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme et de la législation et lois régissant le secteur de l'habitat et l'urbanisme. Parmi les points inscrits également à l'ordre du jour, la présentation des expériences des pays arabes en matière de logement social, les modes de financement immobilier, la coopération avec les organisations arabes, régionales et internationales, les Unions arabes concernées, les partenaires au Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'urbanisme (programme d'action du Conseil pour la période 2018-2019), la célébration de la Journée arabe de l'Habitat, et la tenue de la conférence arabe sur l'Habitat. Organisée les 11 et 12 décembre, la 5e conférence arabe sur l'Habitat a été suivie, jeudi, par la 35e session du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'urbanisme sous la présidence du Royaume de Bahreïn.

Organisée par le ministère bahreïni de l'Habitat, en collaboration avec le Conseil des ministres arabes de l'Habitat, la Conférence arabe sur l'habitat s'est tenue, sous le patronage du Roi du Bahreïn, Hamad Ben Issa Al Khalifa, en présence des ministres arabes de l'Habitat et de l'urbanisme et avec la participation de la directrice exécutive du programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Maimunah Mohd Sharif et de plusieurs instances locales et internationales concernées par le secteur de l'Habitat et le développement durable. A noter que cette Conférence, biannuelle qui se tient dans le pays abritant les réunions des ministres arabes de l'Habitat et de l'urbanisme, sous le patronage des chefs d'Etats, traite des nouveautés du secteur de l'Habitat et de l'urbanisme dans les pays arabes. Pour rappel, les quatre dernières (04) sessions de cette conférence ont eu lieu respectivement en Egypte, en Irak, en Jordanie et en Arabie Saoudite, alors que la 6e session est prévue aux Emirats Arabes Unies (EAU).

APS

NAAMA:

Distribution de 360 aides à l'habitat rural à Ain Sefra

Quelque 360 aides à l'habitat rural ont été distribuées à travers les villages de la commune d'Ain Sefra (Naama), a-t-on appris jeudi des responsable de cette collectivité locale.

Ces aides inscrites dans le cadre d'un quota supplémentaire du programme de développement de l'année 2018 sont destinées à la construction d'habitations rurales sur des sites disséminés à travers cette commune connue pour sa vocation agro-pastoral steppique dont ceux de Dzira, Belhandjir, Tirkount et Mekalis, a indiqué le chef de la daïra d'Ain Sefra, Zini Abdelwahab.

La réalisation de ces habitations sera lancée dans les prochains jours après que toutes les procédures administratives d'établissement des listes des bénéficiaires seront achevées. La commune d'Ain Sefra a enregistré la concrétisation de 4.900 habitations rurales et les travaux sont en cours pour 684 autres, et ce de l'an 2000 jusqu'à décembre en cours. La wilaya de Naama avait bénéficié, durant la période de 2000 à 2018, de 28750 aides à l'habitat rural dont 24.540 attribuées et concrétisées et 2.060 en cours, en attendant le lancement en début 2019 de la réalisation de 400 nouvelles unités rurales, selon la direction de l'habitat de la wilaya.

4ÈME SALON INTERNATIONAL DES DATTES DE BISKRA :

Participation de 140 exposants algériens et étrangers

Pas moins de 140 exposants nationaux et étrangers prendront part au 4ème salon international des dattes qui se tiendra à Biskra, à partir de samedi prochain, pour une durée de 3 jours, a indiqué jeudi le secrétaire général de la chambre locale d'agriculture. Cet important évènement économique constitue un espace idéal pour booster la filière phoenicole sur les plans de la production, du marketing et de l'exportation, a déclaré Mohamed Faouzi Ghomri qui a précisé que des producteurs de dattes de Biskra et d'autres wilayas et divers opérateurs économiques seront présents à ce rendez-vous. La manifestation a pour objectif de relier les différents maillons de la filière dattes afin de mieux valoriser ce fruit et favoriser son placement sur les divers marchés, a-t-il dit, faisant savoir que des opérateurs de nombre de pays dont l'Egypte, la Tunisie et les Emirats arabes unis ainsi que des représentants en économie de plusieurs ambassades étrangères accréditées en Algérie sont attendus durant la rencontre.

Outre l'exposition de diverses variétés de dattes et ses dérivés ainsi que les technologies et le matériel utilisé, le salon donnera lieu à la présentation de communications sur les mécanismes de promotion de la filière phoenicicole, les mesures incitatives publiques pour le développement de la production et la promotion des exportations.

Cette 4ème édition du salon des dattes, conjointement organisée par la chambre de l'agriculture, la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Ziban et la chambre de l'artisanat et des métiers, aura lieu à l'école régionale des sports olympiques de la cité El Allia de la capitale des Ziban.

CONSTRUCTION:

Le premier challenge sur les idées innovantes aujourd'hui et demain à Alger

La première édition du challenge sur les idées innovantes dans le domaine de la construction se tiendra les 15 et 16 décembre au Centre national d'études et de recherches intégrées du Bâtiment (CNERIB) à Alger, indique un communiqué de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la Recherche et du Développement technologique (ANVREDET).

Cette compétition de deux jours, organisée sous le haut patronage du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en partenariat avec la Direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), est dédiée aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine de la construction, précise l'Agence qui relève du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique.

La manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la manifestation «Grands Challenges 2018» lancée par la DGRSDT, s'adresse aux étudiants, doctorants, jeunes chercheurs et autres porteurs d'idées innovantes qui vont se mettre en compétition dans l'objectif de concrétiser des solution et des produits innovants utiles sur plusieurs thèmes.

Il s'agit des matériaux de construction, des systèmes constructifs, de l'économie et l'efficacité énergétiques dans le bâtiment, l'amélioration du cadre bâti et de l'environnement bâti, la gestion des risques

majeurs, le building Information Modeling (BIM) et les bâtiments intelligents. Les porteurs de projets participants, issus des quatre coins du pays, présenteront leurs projets le premier jour de la compétition devant un jury qui retiendra les meilleurs projets.

Ils suivront un coaching assuré par une dizaine d'experts dans divers domaines liés à la création d'entreprises (juridique, financier, protection par brevet d'invention, étude de marché...). La deuxième journée de la compétition verra la présentation par les candidats de leurs business plans devant un jury d'experts qui désignera les trois vainqueurs.

Ces derniers seront accompagnés par le Cnerib et l'Anvredet pour créer leurs entreprises et concrétiser leurs rêves, selon le communiqué.

FOIRE NATIONALE DU MIEL À SAIDA:

La prise d'initiatives pour la commercialisation du produit, une nécessité

Des participants à la foire nationale du miel et produits de la ruche, qui se poursuit jeudi à Saida, ont insisté sur la prise d'initiatives en vue de la commercialisation du miel pur.

L'accent a été mis également, lors de cette foire organisée par le comité professionnel de la filière apicole en collaboration avec la chambre d'agriculture de la wilaya, sur l'importance de faire participer les apiculteurs à des expositions locales et nationales dans ce domaine.

Un spécialiste en apiculture de la wilaya de Saida, Ghrissi Soltane, a indiqué que l'apiculteur doit apprendre à tisser des relations commerciales avec les magasins, les hôtels et les chambres d'artisanat et des métiers qui ouvrent leurs portes pour exposer ces produits. L'apiculteur doit aussi participer aux salons et expositions locales et nationales, a ajouté M. Ghrissi, appelant à l'organisation d'expositions au niveau des dairas et des communes de toutes les wilayas à longueur d'année et au niveau national pour garantir la commercialisation du miel.

Le facteur de la publicité dans la promotion du produit est également souhaité en ayant recours aux réseaux sociaux, a-t-il ajouté à ce propos.

L'année 2018 a été marquée par une production moyenne de miel dans la wilaya de Saida à cause des intempéries et de la durée courte du printemps, ce qui a affecté la production mellifère.

Le président de l'association «Tingartia» d'apiculture de Tiaret, Djillali Amar, a estimé que pour parvenir à une meilleure commercialisation du miel et les dérivés de la ruche, des expositions et des foires régulières devraient être organisées, appelant à créer une caravane nationale d'éleveurs d'abeilles qui sillonne les wilayas du pays pour exhorter les citoyens à le consommer comme aliment au quotidien.

Il a également insisté sur la nécessité de faire baisser le prix du miel par les apiculteurs pour le mettre à la portée des ménages, expliquant que le prix à un rôle important dans l'écoulement de tout produit.

Le président du comité professionnel de la filière apicole de Saida, Aouar Kadirou, a précisé que l'essentiel est de créer des coopératives régionales à travers le pays pour la collecte du miel et sa vente, soulignant que de telles coopératives peuvent faciliter aux apiculteurs la vente de leurs produits en une seule fois chaque année leur assurant une entrée financière et leur permettant de développer la filière.

La foire nationale du miel et produits de la ruche se poursuit jusqu'à mardi prochain à la place «Emir Abdelkader», au centre-ville de Saida, sous le slogan «L'abeille nous réunit».

Le programme de cette manifestation, à laquelle prennent part 70 apiculteurs de 25 wilayas, comporte un concours dédié aux élèves du primaire sur l'abeille et le miel et une virée dans la région de Tafrent, dans la commune de Sidi Ameur, pour faire découvrir la filière apicole et autres vertus du miel.

Une quantité de miel sera distribuée, au terme de cette exposition, aux malades de l'hopital «Ahmed Medeghri» de Saida et des diplômes d'honneur seront remis aux participants de la foire.

TISSEMSILT:

Lancement de la réalisation de 300 logements promotionnels aidés

Le secteur de l'habitat a été renforcé à Tissemsilt par un quota de 300 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) dont la construction a été lancée dernièrement, a annoncé jeudi le wali, Salah El-Affani.

Deux entreprises algériennes sont chargées des travaux de réalisation de ces habitations réparties à travers les quartiers «H'lilou» et «Halil» de la commune de Tissemsilt, a précisé le chef de l'exécutif dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection. Il a également fait savoir que le chef-lieu de wilaya verra, avant la fin de ce mois de décembre, la remise des clés à quelque 450 familles bénéficiaires de logements de la formule location-vente, et ce, au titre du programme «AADL-2» qui prévoit encore la livraison de 350 autres appartements en mars prochain.

S'agissant du logement public locatif (LPL), le wali a annoncé la distribution dans les prochains jours de 827 unités d'habitation. Il a signalé, en outre, que le relogement à brève échéance des occupants du site précaire de «haï Hassan» permettra au chef-lieu de wilaya de récupérer une superficie foncière de 80 hectares qui sera réservée à de nouveaux projets d'habitat et d'équipement public.

Le chef de l'exécutif a tenu à rappeler, dans ce contexte, que l'étude des dossiers relatifs à cette opération de relogement a été menée en coordination avec le mouvement associatif de ce même quartier. M. El-Affani a également fait part de la réception, fin mars prochain, des futurs sièges de la Sûreté de wilaya et de l'Unité républicaine de sécurité. Durant sa visite d'inspection, le wali s'est aussi enquis de l'état d'autres chantiers, notamment ceux de la future gare ferroviaire dont les travaux évoluent à un stade avancé, la salle de spectacle en aménagement pour sa transformation en théâtre régional, le siège de l'APC en cours d'extension, et la gare routière. Le chef de l'exécutif a toutefois instruit les responsables du projet de réalisation d'un Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) de veiller au suivi de la cadence des travaux, de sorte à assurer la livraison de l'établissement pour la rentrée professionnelle 2019/2020.

APS

RISQUE D'ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE:

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile a invité jeudi, dans un communiqué, l'ensemble des acteurs impliqués dans la sécurité des citoyens, à la vigilance, en prenant part à son programme de prévention contre les risques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone et dont le nombre de victimes ne cesse d'être revu à la hausse, depuis le début du mois en cours.

Ainsi et pour la seule journée du 11 décembre, le bilan des services de la Protection civile signale le décès de 9 personnes, victimes de ce gaz toxique, dans la wilaya d'Oran dont 4, mortes sur le même lieu, alors que 4 autres personnes, membres d'une même famille, ont perdu la vie, dans la wilaya de Relizane.

Ces décès sont dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, de mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains, ainsi qu'à l'absence d'une bonne aération dans les habitations, précise la même source Une série de consignes de sécurité à suivre est, dans ce contexte, recommandée aux citoyens afin de protéger leur vie et parer aux dommages qui peuvent être générés.

Parmi ces consignes, la même source insiste sur l'entretien et le réglage des appareils de chauffage et chauffe-bains par un professionnel, ainsi que sur l'intérêt d'éviter de boucher les prises d'air, dans les pièces. Les utilisateurs des appareils de chauffage, sont en outre tenus de ventiler la pièce, lors de l'utilisation de l'appareil, et ne pas s'en servir, dans des pièces dépourvues d'aérations, alors que les automobilistes sont appelés à éviter de laisser le moteur de leur voiture en marche, dans un garage fermé.

ORAN:

Une rencontre prochaine de sensibilisation des mères sur les dangers de l'émigration clandestine

Le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) d'Oran organisera une rencontre de sensibilisation des mères sur les dangers du fléau de l'émigration clandestine, a-t-on appris mercredi de la secrétaire de wilaya de cette organisation féminine à l'occasion d'une rencontre sur les manifestations du 11 décembre 1960. Cette rencontre prévue avant la fin du mois de décembre en cours vise à sensibiliser les mères sur les dangers de l'émigration clandestine pour convaincre leurs enfants à abandonner l'idée de harga et de rester dans leurs pays, a souligné Cherifa Mahi en marge d'une activité tenue au siège du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Cette rencontre prévue dans la daira de Ain Tiurck devra réunir des jeunes et des mères dont les enfants sont morts noyés lors de traversées clandestines en la mer, a indiqué Mme Mahi.

La rencontre à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, qui a regroupé des militantes de l'UNFA, des membres de la famille révolutionnaire et des représentants d'associations, a été marquée par la projection d'un film documentaire sur cet événement historique et des témoignages vivants de ceux qui ont vécu ces manifestations, en plus de lectures poétiques sur la guerre de libération et une réception pour honorer des moudjahidine et des cadres.

Le bureau d'Oran de l'UNFA a organisé, à cette occasion, plusieurs activités culturelles dans les communes de la wilaya d'Oran .

M'SILA:

2 morts dans un accident de la route

Deux (2) jeunes ont trouvé la mort dans un accident de la route qui s'est produit mercredi soir dans la commune de Ouled Madhi, dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Cet accident qui a eu lieu dans le village de Bayadha, dans la commune de Ouled Madhi, est survenu suite à une collusion entre un véhicule touristique et un poids-lourd entrainant la mort sur le lieu de l'accident de deux jeunes âgés de 16 et 19 ans, a précisé la même source. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital Zahraoui du chef-lieu de wilaya par les éléments de la protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services concernés afin de faire la lumière sur les causes exactes de cet accident.

ALGER:

Un jeune homme mort percuté par un train à Reghaia

Un jeune homme est mort percuté par le train reliant Alger à Thenia , jeudi 08h30, non loin de la gare de Reghaia (Est d'Alger), a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya d'Alger. La victime, âgée de 24 ans, a été percutée en traversant la voie ferrée, à 250 mètres de la gare de Reghaia, plus précisément au niveau de la cité Faousssi, a précisé à l'APS le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. A cette occasion, le lieutenant Benkhalfallah a appelé les citoyens a la prudence et à la vigilance, mettant en avant l'impératif d'emprunter les passerelles piétonnes afin d'éviter la survenue d'accidents similaires. A rappeler que cet accident est le 2e du genre, en trois semaines, sur le même lieu, où une femme quadragénaire avait trouvé la mort, le mois écoulé, alors qu'elle traversait la voie ferrée au niveau de la cité Faousssi. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger, ont également enregistré un autre accident, au niveau de la gare d'El Harrach (Est d'Alger), où un septuagénaire avait été mortellement percuté par un train reliant Alger à El Affroun (Blida), en tentant de traverser le chemin de fer.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

13 morts et 288 blessés en une semaine dans les zones urbaines

13 personnes ont trouvé la mort et 288 autres ont été blessées dans 241 accidents de la circulation survenus au niveau des zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques de la même période de l'année dernière, le bilan fait état d'une baisse des accidents de la circulation (-3), des blessés (-11) et de décès (-4), a précisé le communiqué. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents avec un taux dépassant les 95% en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue en sus d'autres facteurs liés au véhicule et à l'environnement, indique-t-on de même source. La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

AÏN DEFLA:

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une (1) personne est décédée et deux (2) autres ont été blessées jeudi à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu en début de soirée sur le chemin de wilaya (CW) n 42, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit «Ouaguenaï» situé à mi-chemin entre les communes de Djellida et Bourached lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de se renverser, causant le décès d'une femme (33 ans) et des blessures plus ou moins graves à deux autres passagers (32 et 57 ans), a-t-on indiqué de même source.

Les victimes ont été transférées vers la polyclinique de Djellida, a-t-on signalé, notant que l'accident se serait produit à cause de la chaussée rendue glissante suite aux fortes précipitations enregistrées en fin d'après-midi. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exacte de cet accident. Trois décès et 57 blessés ont été déplorés dans 37 accidents de la route survenus sur le territoire de la wilaya depuis le début du mois en cours, a-t-on souligné de même source.

TIZI-OUZOU :

Mutation de la nature des violences à l'égard des femmes

Le phénomène de violence à l'égard des femmes a connu «une mutation dans sa nature et son mode opératoire», a relevé, mercredi à Tizi-Ouzou, Boumendjel-Chitour Fadhila du réseau Wassila. Intervenant lors d'une rencontre sur l'«Etat des lieux de la femme algérienne», organisée par l'association «La femme active», et abritée par la maison de la culture Mouloud Mammeri, Mme Boumendjel-Chitour a souligné que cette mutation se caractérise par «des violences extrêmes subies par la femme au quotidien». «Les femmes sont de plus en plus confrontées à des tentatives d'homicides, de brulures ou d'égorgements, mais aussi à d'autres formes de violence exercées de manière plus sournoises», a-t-elle poursuivi.

Afin de parer à ce phénomène, la loi criminalisant les violences à l'égard des femmes adoptées en 2015 constitue « une avancée notable « qui « reflète une reconnaissance au sommet de l'Etat envers les victimes de cette violence et un positionnement à leur côté contre ses

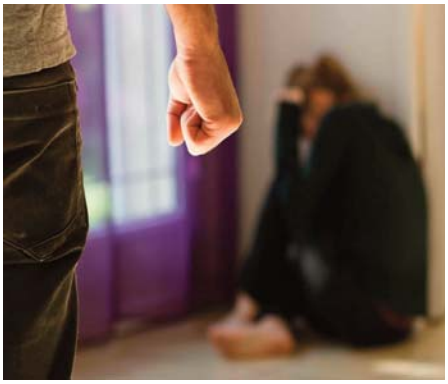

auteurs. Sa particularité réside dans le fait qu'elle traite ces violences dans la sphère privée», a considéré Mme Boumendjel-Chitour . Toutefois, «même si l'Algérie a ratifié plusieurs conventions et dispose des dispositifs les plus élaborés en la matière, l'absence de dispositif de mise en pratique de ce que prévoient ces lois demeure un frein», a-t-elle déploré, relevant : Les femmes «n'ont pas un accès facile à la justice et son fonctionnement demeure dissuasif «.

A ce propos, Mme Boumendjel-Chitour a déclaré, s'appuyant sur l'expérience du réseau Wassila, que «plusieurs femmes abandonnent leurs procédures. Sur une dizaine de procédures engagées, seules deux vont jusqu'au bout pour cause de lenteur dans le traitement des dossiers et le coût financier élevé». Préconisant d'avantage de «protection institutionnelle et juridique «, elle a insisté sur l'importance «d'impliquer dans ce combat la première institution sociale qui est la famille».

APS

CHINE:

4 corps retrouvés après le naufrage d'un cargo sur fleuve Yangtsé

Des sauveteurs ont retrouvé quatre corps de membres d'équipage plusieurs jours après le naufrage de leur cargo dans une section du fleuve Yangtsé près de l'arrondissement de Wanzhou, de la municipalité de Chongqing en Chine, ont annoncé vendredi les autorités locales. L'accident s'est produit le 8 décembre vers 19h00. Les cinq membres d'équipage ont tous été portés disparus.

Vendredi, un membre était toujours porté disparu, selon le département de l'information de l'arrondissement de Wanzhou et le département municipal de la sécurité maritime de Chongqing.

L'enquête sur la cause de l'accident est en cours, selon la même source.

NIGER:

La police interpelle une passagère à l'aéroport de Niamey avec 2,2 kilos de cocaïne

La cellule aéroportuaire anti-trafic de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey a annoncé jeudi avoir interpellé une passagère en provenance de Sao Polo (Brésil) via Addis-Abeba (Ethiopie) en possession de 2,270 kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 866.000 dollars, dissimulés dans ses vêtements.

Selon le porte-parole de la police, Moussa Nazirou, les fonctionnaires ont découvert les stupéfiants «dans sa culotte, dans son blouson et dans les manches de sa blouse».

Lors de son interpellation, cette passagère qui appartiendrait à un réseau de trafic international a tenté en vain de corrompre les agents de la police aéroportuaire contre une forte somme d'argent, selon M. Nazirou.

Par ailleurs, un autre grand trafiquant nigérien qui ravitaille plusieurs quartiers de Niamey en cannabis a été arrêté par les agents de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) en possession d'une importante quantité de cannabis, ainsi que plusieurs cartouches de fusil Kalachnikov.

Auparavant, une autre opération a permis de démanteler le 15 juin dernier un autre réseau international et de saisir plus de deux tonnes et demi de résine de cannabis d'une valeur de plus de trois milliards de FCFA (plus de 5 millions de dollars) dans un quartier périphérique de Niamey, avait annoncé la police.

UKRAINE:

une personne blessée dans l'explosion de gaz dans un immeuble

Une explosion de gaz s'est produite vendredi dans un immeuble d'habitation en Ukraine, faisant au moins un blessé et provoquant la destruction de plusieurs étages, ont indiqué les autorités ukrainiennes.

L'explosion est intervenue à 09H20 heures locales (07H20 GMT) dans un immeuble à quatre étages dans la ville de Fastiv, située à environ 70 km à l'ouest de Kiev, la capitale, a déclaré le service ukrainien des Situations d'urgence dans un communiqué.

A la suite de l'explosion, le deuxième, le troisième et le quatrième étage ont été détruits, selon la même source. L'évacuation des habitants est en cours, ajoute le communiqué. Au moins «une personne a été blessée» dans cette explosion, a indiqué pour sa part l'antenne locale du ministère ukrainien de la Santé sur sa page Facebook, en précisant que d'autres blessés pourraient se trouver sous les décombres.

ETATS-UNIS :

Un avion fait demi-tour après l'oubli d'un cœur humain à bord

Un vol de la compagnie Southwest reliant Seattle à Dallas a été contraint de faire demi-tour après l'oubli à bord d'un cœur humain destiné à être transplanté, ont rapporté jeudi des médias américains.

L'avion avait parcouru dimanche environ 950 kilomètres -sur un parcours de plus de 2.500 kilomètres- quand l'équipage a découvert que le «chargement de fret essentiel à la vie», transporté depuis la Californie à destination d'un hôpital de Seattle, était toujours là.

«Une fois que nous avons réalisé l'erreur, nous avons immédiatement initié le retour vers Seattle», a indiqué jeudi Dan Landson, un porte-parole de la compagnie, cité par l'agence AFP. Selon le journal Seattle Times, le capitaine a confié à des passagers horrifiés que ce chargement contenait un c£ur humain. Southwest n'a toutefois pas fourni de détails supplémentaires.

Cette erreur pourrait avoir fait perdre quatre heures de temps précieux, dont trois passées dans les airs. Les experts estiment qu'un c£ur humain peut généralement être conservé entre quatre et six heures avant une greffe. Andrew Gottschalk, qui était à bord de l'avion, a décrit au Seattle Times le choc des passagers découvrant, pour ceux ayant accès à internet, la faible marge de temps de transport pour une transplantation cardiaque. Ce médecin a par ailleurs qualifié cet évènement de «scénario atroce de négligence flagrante».

CACHEMIRE SOUS CONTRÔLE INDIEN :

Un accident routier fait 7 morts et 3 blessés

Au moins sept personnes ont été tuées et trois autres blessées après la chute de leur véhicule dans une gorge du Cachemire sous contrôle indien, a indiqué vendredi la police locale. L'accident a eu lieu dans le district montagneux de Reasi, à environ 210 km au sud de la ville de Srinagar, la capitale estivale du Cachemire sous contrôle indien. La cause de l'accident est inconnue, a déclaré la police. Selon les autorités, le véhicule transportait des personnes qui se rendaient à un mariage.

La semaine dernière, 13 personnes ont été tuées et 19 autres blessées après la sortie de route d'un autobus et sa chute dans une gorge du district de Poonch, dans la même région.

AUSTRALIE:

Le puissant cyclone Owen menace les côtes nord-australiennes

Les Australiens du nord-est du pays se préparaient vendredi à l'arrivée d'un violent cyclone tropical, Owen, les autorités mettant en garde contre les risques d'inondations soudaines et de vents destructeurs. Cette violente perturbation s'est renforcée au large de la côte nord du Queensland, dans les eaux chaudes du golfe de Carpentaria. Owen devrait passer en catégorie quatre - violent cyclone tropical avec des vents très destructeurs - lorsqu'il atteindra les terres tôt samedi matin, selon les prévisions actuelles.

«L'accostage d'Owen devrait être accompagné d'une importante marée de tempête» menaçant les installations situées le long de la côte, a prévenu vendredi Richard Wardle, du Bureau de météorologie de l'Etat du Queensland.

«Il y aura aussi de fortes précipitations qui pourraient entraîner des inondations soudaines», a-t-il ajouté. Des vents allant jusqu'à 200 kilomètres par heure sont à prévoir quand le cyclone atteindra les terres proches de la frontière entre le Territoire du Nord et le Queensland, avant de redescendre le long de la côte est, avec là aussi des marées anormalement élevées. Les services d'urgence ont dépêché des dizaines de secouristes en renfort dans les villes situées sur le passage attendu du cyclone. «Ce soir, couchez-vous et restez en sécurité», a recommandé Bob Gee, coordinateur de la prévention des catastrophes dans l'Etat. L'Australie a l'expérience de phénomènes météorologiques extrêmes: crues furtives, tempêtes de sable et même sécheresses totales dans certaines régions.

Le Queensland n'est pas encore remis des incendies de brousse du mois dernier, provoqués par une vague de chaleur sans précédent. En avril 2017, le cyclone Debbie, de catégorie quatre sur une échelle qui en compte cinq, avait ravagé le Queensland, arrachant des arbres, emportant des bateaux sur la terre ferme et causant des dégâts considérables dans l'une des régions touristiques les plus importantes d'Australie.

RD CONGO:

36 personnes accusées d'attaques à Kinshasa en 2017 écopent de lourdes peines

Une trentaine de personnes, accusées par les autorités d'être les membres d'une milice armée, ont été condamnées jeudi à Kinshasa à de lourdes peines pour des violences commises en 2017 dans la capitale de la RD Congo.

Au total 36 personnes, présentées par les autorités comme faisant partie de la milice Kamuina Nsapu, ont été condamnées à des peines allant de six mois à 20 ans de prison par un tribunal militaire au terme d'un procès commencé le 24 novembre 2017. Ces personnes sont accusées d'avoir planifié ou mis en œuvre une série d'attaques en 2017 contre la prison centrale de Kinshasa, trois commissariats de police et le marché central. Les prévenus ont été condamnés pour «terrorisme», «association de malfaiteurs», «détention illégale d'armes de guerre», selon le verdict rendu par le tribunal militaire et retransmis sur la chaîne d'Etat RTNC. Plusieurs accusés sont également condamnés à payer des sommes allant de 50.000 à 500.000 dollars américains de dommages et intérêt, selon ce verdict. Ces personnes (hommes et femmes) ont été présentées comme appartenant à la «branche Kinshasa» du mouvement Kamuina Nsapu. Ce mouvement était entré en rébellion en septembre 2016 dans la région du Kasaï après la mort de son chef coutumier, tué dans un assaut des forces de sécurité le 12 août 2016.

Entre mai et juillet 2017, une série d'attaques à Kinshasa avait touché la prison de Makala - où plus de 4.000 détenus en avaient profité pour s'évader. Les commissariats de police de Limete, Matete et Kalamu ainsi que le marché central de Kinshasa ont été aussi attaqués. Ces différentes attaques et évasions ont eu lieu pendant une période de grands troubles politiques liée à l'élection présidentielle.

APS

1ÈRE JOURNÉE DE PÉDIATRIE ET DE LA CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

Favoriser la prévention pour lutter contre les accidents domestiques chez l'enfant

Les participants à la 1ère journée de pédiatrie et de la chirurgie pédiatrique, organisée jeudi à l'hôpital militaire régional universitaire Commandant Abdelali Benbaâtouche de Constantine, ont appelé à «favoriser la prévention en renforçant la législation relative aux accidents domestiques chez l'enfant pour une meilleure prise en charge de ce problème de santé publique».

La prise en charge médicale des accidents domestiques en milieu pédiatrique coûte «excessivement cher» à l'Etat, a souligné le professeur Rachid Ouslim, chirurgien-pédiatre au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, insistant sur l'importance de renforcer les lois et les mesures réglementaires pour une sécurisation optimale de l'environnement de l'enfant.

Ce spécialiste a cité, à titre d'exemple, la nécessité de normaliser les «bouchons de sécurité» des produits toxiques et des détergents pour éviter les accidents dû à l'ingestion de substances caustiques, occupant une bonne partie des différentes formes d'accidents domestiques signalées en Algérie.

La majorité des chutes faites par les enfants à l'intérieur des maisons, dans les escaliers et les piscines entre autres, sont causées par des anomalies dans la construction et dans l'architecture, a souligné le spécialiste, mettant l'accent sur l'importance de respecter davantage les normes de construction, considérées, a-t-il ajouté, comme «une forme de prévention à respecter absolument».

L'importance de l'éducation individuelle et collective visant l'amélioration de la vigilance des parents et la prise de conscience des risques, a été également mise en avant au cours de cette 1ère journée de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique, qui se veut un espace de sensibilisation et d'échange d'expérience au service de la santé publique, a souligné le président du comité d'organisation, le colonel Ahmed Hamada.

Les accidents domestiques en milieu pédiatriques sont considérés comme un «véritable problème de santé publique», a indiqué le colonel Hamada, insistant sur l'importance de la prise en charge précoce des cas pour éviter les complications, appelant également à une vaste campagne de sensibilisation et de prévention en direction des parents qui doivent prendre conscience des dangers guettant leurs enfant, car, a-t-il ajouté, «quelques secondes seulement d'inattention ouvre la voie aux accidents».

Faisant état d'une «hausse» du nombre des accidents domestiques en milieu pédiatrique, le colonel Hamada a indiqué «qu'aujourd'hui les enfants ont accès davantage aux jouets et aux objets électroniques ce qui favorise l'arrivée de ces accidents».

L'ingestion de corps étrangers, la dilatation endoscopique des sténoses £sophagiennes, les traumatismes osseux chez l'enfant, la prise en charge des infections urinaires et des uro-pathies malformatives figurent parmi les principaux thèmes abordés au cours de cette journée d'information et de sensibilisation à laquelle ont pris part des spécialistes des quatre coins du pays.

Parallèlement, une journée de formation paramédicale sur le rôle de l'infirmier dans la chaîne médicale a été organisée à l'initiative de à l'hôpital militaire régional universitaire, Commandant Abdelali Benbaâtouche de Constantine.

OUARGLA:

Le respect des règles d'hygiène en milieu hospitalier souligné

Les participants à une journée médicochirurgicale ont mis l'accent, mercredi à Ouargla, sur l'importance de l'hygiène hospitalière, la qualité des soins dans les structures hospitalières et l'examen des voies permettant une meilleure prise en charge de certaines pathologies.

Les intervenants lors de cette rencontre, des praticiens, spécialistes et généralistes de la santé publique, ont insisté sur le respect des conditions d'hygiène hospitalière dans les structures de santé, notamment au niveau des blocs opératoires, pour une meilleure prise en charge médicale et sanitaire des malades.

Le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Alger, Badéa Benhabilès, a insisté sur l'impératif respect des règles d'hygiène dans les hôpitaux, notamment au niveau des blocs opératoires, aussi bien pour le corps médical et que pour les patients et personnels exerçant au niveau de ces services opératoires. L'intervenante au cours de la rencontre a indiqué que les cas d'infections signalés quotidiennement dans des blocs opératoires exigent une bonne hygiène et stérilisation des équipements et outils médicaux utilisés. Selon Mme. Benhabilès, cette rencontre vise à sensibiliser les staffs médicochirurgicaux sur l'hygiène des blocs opératoires, la prévention et le respect des conditions de sécurité médicale des patients pour mener leur mission dans un environnement sain. Les participants à la rencontre se sont penchés, lors de cette rencontre, sur l'examen de la problématique «de la gestion des risques infectieux dans les blocs opératoires», «la mise en place d'un protocole d'évaluation des interventions chirurgicales», «les risques des interventions chirurgicales», «la médecine du travail à Sonatrach et les accidents anormaux» et «les accidents liés au sang dans les blocs opératoires».

«Le Bio-nettoyage au bloc opératoire et l'importance de la fiche de traçabilité», «la qualité des soins et la sécurité des patients: notions et conseils», «la promotion de la sécurité du malade : étude de cas du CHU en milieu tunisien», «en plus d'ateliers de travail, figurent au programme de cette journée. Initiée par l'université Kasdi Merbah, avec le concours de la direction de la santé et de la population (DSP) d'Ouargla, en coordination avec la faculté de médecine de l'université d'Ouargla, cette journée médico-chirurgicale s'est déroulée en présence des praticiens et cadres d'établissements hospitalo-universitaires de différentes régions du pays et de pays maghrébins.

SELON LA PR. NASSIMA ACHOUR, SPÉCIALISTE EN MALADIES INFECTIEUSES

«La vaccination est le meilleur moyen pour prévenir les maladies infectieuses»

La vaccination est le meilleur moyen de prévenir les maladies infectieuses telles que la rage et la brucellose et les maladies réémergentes dont le choléra et la diphtérie, a indiqué Pr. Nassima Achour, spécialiste en maladies infectieuses.

S'exprimant en marge de la 2e édition des journées des maladies virales, la responsable du service des maladies infectieuses à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS), El Hadi Flici, a affirmé que «tout adulte non vacciné est tenu de se rendre à un centre spécialisé pour se prémunir contre les maladies infectieuses». A ce propos, Mme Achour a dit que l'état de santé de plusieurs personnes atteintes de maladies chroniques ou immunodéficients n'ayant pas été vaccinés contre des maladies infectieuses, s'est détérioré davantage, après avoir contracté une maladie virale, entrainant ainsi la mort de certains.

Déplorant le fait qu'au 21 siècle, des citoyens sont exposés à des maladies virales transmissibles par des animaux à l'image de la rage, la brucellose et le kyste hydatique, la Pr.

Achour a relevé que cela était dû «à l'absence de campagnes de sensibilisation et à la négligence du citoyen». Elle a affirmé, par ailleurs, que la lutte contre les maladies virales ne concernait pas uniquement le ministère de la Santé mais plutôt l'ensemble des secteurs dont le ministère de l'Environnement notamment en ce qui concerne l'hygiène, celui de l'Agriculture, s'agissant de vaccination du bétail contre les maladies virales transmissibles à l'Homme, outre le secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales qui se charge de la lutte contre les insectes et l'assainissement des canalisations polluées.

Mme. Achour a mis en garde contre l'utilisation abusive des antibiotiques qui «rendent plus résistants les virus de ces maladies qui apparaissent de temps à autres», fustigeant «les médecins qui ne respectent pas l'éthique de prescription des médicaments antiviraux».

S'agissant du VIH, la membre de la Société algérienne d'infectiologie a regretté l'organisation occasionnelle de campagnes de sensibilisation uniquement lors de la journée mondiale de lutte contre cette maladie», soulignant l'importance de la sensibilisation au niveau des établissements éducatifs aux dangers de cette épidémie.

SELON UNE ÉTUDE:

Les bactéries intestinales, piste de recherche pour traiter le diabète

Certaines bactéries intestinales pourraient avoir des propriétés «anti-diabétiques» et ainsi aider à traiter les patients atteints de diabète de type 2, indique une équipe de chercheurs, qui a reçu mercredi un prix pour financer son projet de recherche.

Les chercheurs, qui ont déjà identifié 24 souches de bactéries, veulent maintenant les isoler et les cultiver de façon industrielle, puis tester leur efficacité chez la mouche drosophile et la souris, avant un essai clinique chez l'homme en 2020, a expliqué le Dr Hubert Vidal, directeur de recherche à l'Inserm, au cours d'une conférence de presse organisée par la Fondation francophone pour la recherche sur le diabète (FFRD). «On ne va pas soigner le diabète juste avec des probiotiques», avertit toutefois le chercheur. Il s'agit plutôt d'utiliser ces bactéries «en synergie avec d'autres molécules». Parmi les pistes envisagées, les bactéries ayant prouvé leur efficacité pourraient permettre de prescrire aux malades une dose plus faible de metformine. Cet anti-diabétique oral est le plus prescrit aux patients diabétiques de type 2, mais il provoque souvent des troubles digestifs. On sait depuis plusieurs années que le déséquilibre du microbiote intestinal joue un rôle dans le diabète, mais on est encore loin de pouvoir en tirer des traitements, car «il existe un verrou important dans l'identification et la sélection de souches bactériennes ayant une réelle efficacité», par exemple pour améliorer la dégradation du glucose ou la sensibilité à l'insuline, explique ce spécialiste du diabète et de la nutrition. Autre difficulté, faire en sorte que les bactéries identifiées conservent leurs propriétés et ne «dérivent» par lorsqu'on les cultive puis qu'on les prépare pour les utiliser en thérapie. Enfin, «ce n'est pas parce qu'on rajoute une souche bactérienne dans notre microbiote qu'on va juste avoir l'effet bénéfique de cette souche», a souligné le Dr Vidal. «Il va y avoir tout un rééquilibrage de l'écosystème avec des interactions qui peuvent être positives ou négatives». L'allocation de recherche de 300.000 euros octroyée par la FFRD permettra à son équipe - en collaboration avec trois autres groupes de chercheurs - de franchir les étapes jusqu'au début de l'essai clinique, a-t-il expliqué, ajoutant chercher des partenaires industriels pour la suite de l'étude. Le monde comptait plus de 425 millions de diabétiques en 2017, et leur nombre pourrait passer à 629 millions en 2045, selon la Fédération internationale du diabète (FID).

APS

BÉNIN:

Le gouvernement adopte un plan de riposte pour la gestion de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Lassa

Le gouvernement béninois a adopté jeudi un plan d'urgence pour la gestion de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Lassa, a annoncé le ministre béninois des Sports, de la Culture et du Tourisme, Oswald Homeky.

S'exprimant au cours d'un point de presse à l'issue de la réunion hebdomadaire des membres du gouvernement, M. Homeky a indiqué qu'entre le 7 et le 11 décembre 2018, deux cas de fièvre hémorragique à virus Lassa ont été enregistrés dans les départements administratifs du Borgou (au nord du pays) et du Mono (au sud-ouest du pays) et ont été admis dans les centres hospitaliers départementaux. «L'évaluation des risques épidémiologiques a déjà permis de circonscrire le périmètre géographique exposé et les mesures appropriées ont été prises à travers un plan de riposte pour anticiper ou le cas échéant, gérer tout nouveau cas», a-t-il souligné.

En approuvant le plan, a-t-il fait observer, le gouvernement a instruit le ministre de la Santé et les autres ministres impliqués dans la gestion de cette épidémie, d'œuvrer à sa mise en £uvre efficiente.

DOULEURS ARTICULAIRES 3 solutions naturelles pour les soulager

Les douleurs aux bras, aux jambes, aux épaules, aux genoux ou au dos peuvent rapidement devenir un enfer au quotidien. Heureusement, certaines plantes sont connues pour leurs actions apaisantes sur les articulations. On vous dit lesquelles.

Douleurs articulaires : peut-on les éviter ?

Les articulations sont des jointures qui relient les os entre eux. Elles ont pour fonction de protéger les os de chocs éventuels et d'offrir une certaine mobilité au squelette. Constamment sollicitées, nous n'y portons aucune attention particulière, jusqu'au jour où apparaissent les premières douleurs : raideurs, difficultés à se lever, à se baisser ou à monter les escaliers... Ces douleurs sont dues au vieillissement naturel de l'organisme. Elles peuvent également être causées par les changements de saison, les efforts physiques inadaptés, les gestes répétitifs et le surpoids.

Il peut s'agir de douleurs mécaniques (généralement l'arthrose) ou inflammatoires (la polyarthrite rhumatoïde ou la goutte). Pour venir à bout de ces douleurs, il est indispensable d'entretenir ses articulations : une alimentation équilibrée, riche en antioxydants et en nutriments essentiels, permet de les maintenir en bon état et de retarder les effets du vieillissement.

Le thé vert sencha

Le thé sencha est réputé pour ses vertus exceptionnelles. Le procédé de fabrication de ce thé vert est unique : après leur récolte, les feuilles sont passées dans un bain de vapeur pour stopper leur oxydation, avant d'être roulées et séchées. C'est cette technique qui explique son taux particulièrement riche en antioxydants, notamment en polyphénols. Cette forte concentration confère au thé vert sencha une action anti-inflammatoire qui aide à diminuer la fréquence et la sévérité des inflammations et des douleurs articulaires. Une bonne raison pour en consommer au quotidien !

Le curcuma

Le curcuma est une racine utilisée depuis de longues années en médecine traditionnelle. Il contient une molécule spécifique, la curcumine, un puissant antioxydant qui apporte une protection efficace contre les lésions occasionnées par les radicaux libres et qui aide à lutter contre l'inflammation. Elle est également réputée pour ralentir la déminéralisation des os. La prise quotidienne de curcumine permet ainsi d'améliorer les raideurs et les gênes fonctionnelles, notamment en cas de polyarthrite chronique évolutive. Votre ordonnance bien-être : consommez 4 pincées de curcuma par jour, de préférence mélangées dans 1 cuillère d'huile additionnée de poivre noir pour favoriser son assimilation.

La reine des prés

La reine des prés est une plante riche en flavonoïdes antioxydantes qui lui confèrent une action anti-inflammatoire. Elle renferme de l'acide salicylique, qui est considéré comme l'ancêtre de l'aspirine : c'est donc un antalgique très apprécié dans le traitement des douleurs articulaires. Elle soulage rapidement et est bien tolérée par l'organisme. Votre ordonnance bien-être : plongez quelques sommités fleuries de reine des près dans une tasse d'eau bouillante (vous trouvez la reine des près chez les herboristes ou en pharmacie). Laissez infuser 10 minutes et buvez. Renouvelez 3 fois par jour.

MANGER DES CERISES LIMITERAIT LES CRISES DE GOUTTE

Manger des cerises pendant deux jours suffirait à réduire de 35 % le risque de faire une crise de goutte, par rapport à ceux qui ne mangent pas de cerises, selon une nouvelle étude américaine.

Alors que la goutte refait parler d'elle, des chercheurs pensent avoir trouvé un remède pour prévenir les risques : manger des cerises. La goutte est une maladie due à un excès d'acide urique dans le sang, et qui se manifeste entre autres par des douleurs aux articulations au niveau du gros orteil.

Un excès d'alcool et une alimentation trop riche peuvent être à l'origine de cette forme d'arthrite qui touche trois fois plus les hommes que les femmes. On estime qu'un homme sur 100 souffre de la goutte.

Revenir à une alimentation équilibrée et modérer sa consommation alcoolisée permet de diminuer les risques. On conseille d'avoir des repas composés équitablement de protéines, de glucides et de lipides (les excès de protéines pouvant favoriser la goutte) et de manger suffisamment de fruits et légumes.

Les chercheurs de la Boston University croient maintenant que les cerises constituent un fruit protecteur contre cette maladie. Ils l'ont découvert à l'issue d'une enquête menée sur 633 patients souffrant de la goutte. Agés de 54 ans en moyenne, ces volontaires, pour la plupart masculins, ont été suivis pendant un an. On leur a demandé de noter la survenue de crises de goutte en décrivant les symptômes, les médicaments utilisés ainsi que leur régime alimentaire et leur consommation d'alcool. Toutes les données concernant les deux jours précédant une crise de goutte ont été compilées par les scientifiques.

42 % des patients ont mangé des cerises ou des extraits de cerises pendant al durée de l'expérience. Ceux-là même qui ont intégré des cerises dans leur alimentation ont vu leur risque de crises de goutte diminuer de 37 % par rapport aux autres.

Comment expliquer cette différence ? Les chercheurs avancent l'hypothèse que les anthocyanines, les principaux composés phénoliques du fruit, grâce à leur propriété antioxydante joueraient un rôle protecteur. On attribue d'ailleurs à la cerise des effets anti-douleur et antistress.

Les anthocyanines, en luttant contre les radicaux libres du corps, pourraient prévenir l'apparition de certains cancers (côlon et sein) et maladies cardiovasculaires.

4 questions sur l'arthrose

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité du cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néoneuro-genèse. D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans le deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'apparition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

In topsanté.fr

Ce qu'il faut savoir sur la goutte

Complexe, la goutte est une maladie fréquente. Elle se manifeste par des crises articulaires très douloureuses qui doivent être prises en charge pour éviter qu'elles ne deviennent chroniques. Vous souffrez de goutte ? Voici 9 choses à savoir sur le sujet.

La goutte est une maladie liée à un excès d'acide urique dans le sang La goutte est une affection inflammatoire. Elle est caractérisée par un excès d'acide urique dans le sang, un déchet naturellement produit par l'organisme, aussi appelé hyperuricémie. Cet excès entraîne la formation de cristaux et de dépôts dans les articulations, provoquant une inflammation des articulations.

La goutte touche généralement les hommes

Les hommes sont plus fréquemment touchés par la goutte. Ils sont ainsi 4 fois plus nombreux que les femmes. La première crise de goutte survient normalement vers l'âge de 30 à 45 ans pour les hommes, après la ménopause pour les femmes. Un facteur génétique semble également être prédominant, certaines personnes atteintes de la maladie ayant des antécédents familiaux.

La crise de goutte survient souvent en pleine nuit

La goutte se manifeste souvent la nuit, de façon soudaine. Il est en effet fréquent de ne rien ressentir au moment du coucher et de se réveiller avec une douleur très importante durant la nuit, le plus souvent au gros orteil.

La crise de goutte est extrêmement douloureuse

La goutte se manifeste par une douleur intense associée à une enflure, une rougeur et une grande sensibilité de la région touchée. La douleur est généralement si vive que même le poids des draps sur le pied demeure intolérable. Elle peut s'accompagner d'une une fièvre légère et d'une sensation de malaise général.

La goutte peut toucher toutes les articulations

Très souvent localisée au niveau du pied, précisément au gros orteil, la goutte peut toucher toutes les articulations. Il s'agit généralement des membres inférieurs mais le coude peut lui aussi souffrir de la goutte, tout comme les articulations des mains.

La goutte peut également toucher les reins

Dans 10 à 30 % des cas, les reins sont touchés par la goutte. Il est important de prendre en charge rapidement la maladie, les dépôts d'acide urique situés dans les reins pouvant conduire à une néphropathie interstitielle, susceptible d'évoluer vers une insuffisance rénale ou une hypertension artérielle.

La goutte est une maladie chronique et évolutive

Si elle n'est pas prise en charge, la goutte peut s'aggraver avec le temps. Il est donc essentiel de la traiter. À défaut, elle peut devenir très invalidante et entraîner une inflammation permanente des articulations touchées.

Lorsque le taux d'acide urique est inférieur à 360 µmol/L, les cristaux sont dissous. Il est donc important de veiller à le faire baisser. Une bonne hygiène de vie, incluant une alimentation saine et la pratique régulière d'un sport, est essentielle.

Il est aussi recommandé de limiter la prise de boissons alcoolisées. Consommer des produits laitiers pourrait aider à diminuer les crises, tout comme la consommation d'une grande quantité de liquide (eau, thé, tisanes...) afin d'aider à éliminer l'acide urique de l'organisme. La prise de médicaments anti-inflammatoires peut enfin calmer la douleur et l'inflammation liées aux crises. Certains remèdes peuvent également contribuer à faire baisser le taux d'acide urique en cas de crises fréquentes

CRISES DE GOUTTE : DEUX VERRES DE JUS DE CERISE PAR JOUR POURRAIENT LES ÉVITER

La prise quotidienne de deux verres de jus de cerise pourrait permettre de réduire les niveaux sanguins d'acide urique, et donc le risque de crise de goutte, d'après une petite étude anglo-africaine.

La goutte est un rhumatisme inflammatoire provoquant douleurs et gonflement des articulations, à cause de l'accumulation de cristaux d'acide urique. Issu de la dégradation des cellules mortes et de notre alimentation, l'acide urique est normalement éliminé par les urines, mécanisme qui n'a pas toujours lieu chez les patients obèses, diabétiques ou atteints d'insuffisance rénale. Des chercheurs britanniques et sud-africains se sont attelés à trouver une solution pour empêcher les crises de gouttes, et ont constaté que le jus de cerise pris quotidiennement pouvait faire baisser le taux d'acide urique dans le sang, et ainsi éviter les crises de goutte.

L'étude a été menée sur 12 volontaires de 26 ans en moyenne, en bonne santé et sans problème de goutte.

Ces participants ont été soumis à un régime alimentaire précis, excluant tout autre apport d'anthocyanes (pigment coloré) en dehors de celui provenant des cerises. Ils ont alors bu soit 30 ml soit 60 ml de jus de cerise concentré dilué dans l'eau chaque jour. Les chercheurs ont ensuite mesuré leur taux d'acide urique dans le sang jusqu'à 48h après la prise de jus de cerise. Les résultats ont montré qu'une baisse des concentrations sanguines d'acide urique avait lieu pour deux doses de jus de cerises ingérées, et que l'acide urique était majoritairement éliminé par l'urine deux à trois heures après la prise.

D'autre part, les chercheurs ont constaté qu'un marqueur de l'inflammation artérielle était moins présent dans le sang après la prise. Publiés dans la revue scientifique The Journal of Functional Food, ces résultats concordent avec une étude menée en 2012, qui avait montré que la prise de cerises réduisait le risque de crise de 35% chez des patients atteints de goutte.

Ce sont les anthocyanes contenus dans les cerises qui influeraient sur l'élimination de l'acide urique, par leur effet antioxydant important.

D'autres études complémentaires et à plus grande échelle seront nécessaires pour confirmer ces résultats et calculer plus précisément la dose à consommer pour obtenir des effets conséquents.

AFRIQUE:

Intensifier la formation pour l'émergence d'une main d'œuvre qualifiée

Les ministre du Commerce des pays de l'Union africaine (UA) ont appelé jeudi au Caire à intensifier la formation pour l'émergence d'une main d'£uvre qualifiée capable de lancer une «industrie afro-africaine».

Au terme des travaux de la 7ème réunion des ministres africains du Commerce, tenue mercredi et jeudi au Caire, en présence du ministre du Commerce, Said Djellab, les participants ont préconisé l'assouplissement des procédures relatives à l'activité commerciale entre les pays africains pour parvenir à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et de mettre à profit leur potentiel en ressources humaines.

Ils ont affirmé que la ZLECAF contribuera significativement à une réelle transformation locale des ressources naturelles africaines et la création de chaînes de valeur favorables à la promotion de l'emploi et de richesses.

Ils ont, en outre, souligné l'impératif pour la concrétisation du projet de cette zone réside dans le développement des chaînes de logistique, en priorisant le transport aérien et ferroviaire, appelant les Etats africains n'ayant pas encore signé l'accord de mise en £uvre de la ZLECAF à le faire dans les plus brefs délais.

Les hauts fonctionnaires du commerce africain se sont dit pour la levée des mesures protectionnistes susceptibles de freiner la mise en £uvre de cette zone ou de la rendre impossible, précisant que le démantèlement tarifaire permettrait le renforcement des échanges commerciaux intra-africains.

Dans une déclaration à la presse algérienne, au terme de la réunion, le ministre du Commerce, Said Djellab a expliqué que les négociations autour de ZLECAF avaient «bien avancé» et abouti à de «bons résultats».

Le ministre a avancé que l'étape suivante dans le processus de création de cette zone, consistait à préparer le terrain au niveau national, afin de réunir les conditions nécessaires au lancement de ce projet continental. Il a, par ailleurs, fait savoir que les pays africains s'accordaient une période de grâce de cinq ans avant le libérer le commerce des produits qu'ils jugent «sensibles», en raison de leur importance pour leur économie. Ces produits peuvent être industriels, agricoles ou les deux à la fois, a-t-il indiqué, ajoutant, cependant, que la libéralisation du commerce des produits classés non sensibles, se fera dès l'ouverture de la ZLECAF. M. Djellab a, en outre, indiqué que toutes les zones de libre-échange créées jusqu'à maintenant dans certaines sous-régions d'Afrique, seront absorbées progressivement par la ZLECAF sur une période de dix ans. La 7ème réunion des ministres du Commerce de l'UA s'est tenue en marge de la 1ère édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2018), ouverte mardi dernier au Caire, en présence notamment d'une quarantaine d'entreprises algériennes activant dans divers secteurs hors hydrocarbures. Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en oeuvre de la ZLECAF dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La décision d'établir la ZLECAF avait été adoptée en 2012 lors de la 18ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la ZLECAF au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

SAHARA OCCIDENTAL:

La Maison Blanche demeure engagée à résoudre le conflit

L'administration américaine a réitéré l'intérêt et l'engagement à résoudre le conflit au Sahara occidental, exigeant «un mandat robuste» pour la Minurso en mesure de faire progresser le processus onusien.

La position américaine a été réaffirmée jeudi, par John Bolton, le Conseiller à la sécurité nationale du président Trump qui a exprimé sa «frustration» devant le blocage que connait la question sahraouie, 27 ans après que l'ONU a institué la Minurso pour organiser un référendum d'autodétermination dans ce territoire.

Invité par le groupe de réflexion républicain, Heritage Foundation, pour débattre de la nouvelle stratégie des Etats-Unis en Afrique, le chef du National Security Council (NSC), n'a pas manqué cette occasion pour expliquer la nouvelle démarche américaine pour régler ce conflit gelé.

Bolton a expliqué que le mandat de la Minurso est désormais lié aux progrès qu'elle va accomplir sur le terrain pour pousser à une solution politique.

«Si nous sommes vraiment déterminés à protéger les innocents dans les zones de conflit, nous devons insister pour que les opérations de maintien de la paix soient responsables, robustes et efficaces», a déclaré John Bolton lors de la présentation de cette nouvelle stratégie, dont une partie a été consacrée aux missions de maintien de la paix déployés en Afrique. «En avril, les Etats-Unis ont fait exactement cela concernant la mission de maintien de la paix de l'ONU au Sahara occidental, vieille de plusieurs décennies. Nous avons demandé une période de renouvellement de la mission de six mois plutôt que d'une année, et nous avons insisté pour qu'un mandat robuste et efficace soit lié à des progrès politiques substantiels», a-t-il ajouté dans l'exposé qu'il a présenté à ce Think Tank Washingtonien.

C'est grâce à cette démarche, que «les partis au conflit et les pays voisins clé ont convenu de se rencontrer pour la première fois depuis 2012» à Genève, a enchainé John Bolton. Le conseiller à la sécurité du président Trump a indiqué avoir discuté de la question sahraouie avec le représentant personnel du secrétaire général, Horst Kohler, affirmant que l'ancien président allemand possédait «des idées créatives» pour résoudre le conflit. Bolton qui a annoncé durant ce débat une restructuration de l'aide américaine accordée à l'Afrique, a affirmé que les Etats-Unis n'allaient plus soutenir les missions «improductives». «Nous ne soutiendrons que les opérations efficaces et efficientes, et nous chercherons à rationaliser, reconfigurer ou mettre fin aux missions qui ne sont pas en mesure de remplir leur mandat ou à favoriser une paix durable», a-t-il averti.

Bolton qui connait très bien le dossier du Sahara occidental, pour avoir participé en 1991 à l'établissement du mandat de la Minurso, a regretté que les mandats des missions improductives soient renouvelés systématiquement chaque année sans qu'elles obtiennent les résultats escomptés, à savoir mettre fin aux conflits. Pour mieux illustrer la situation, l'ancien ambassadeur américain à l'ONU, a cité une fois encore le Sahara occidental, son «exemple préféré», rappelant qu'un référendum d'autodétermination devait se tenir dans ce territoire il y de cela 27 ans.

«27 ans de déploiement, 27 ans et la mission est toujours là, comment pouvez-vous justifier cela ?», s'est-il interrogé en s'adressant au parterre d'ambassadeurs africains, d'ONG et de personnalités américaines qui ont assisté à ce débat. Bolton a estimé qu'il était nécessaire de «focaliser» sur les moyens permettant aux missions de maintien de la paix de l'ONU d'accomplir leurs mandats avec succès.

Mais «le succès n'est pas de maintenir ces missions indéfiniment», a-t-il déclaré.

Le chef du NSC a soutenu que «les ressources, l'attention et l'effort» déployés dans le cadre de la Minurso «seraient plus productifs», s'ils ont été consacrés au développement des peuples de la région.

Le règlement du conflit au Sahara occidental permettra de réorienter les financements alloués à la mission au développement économique, a indiqué l'ancien ambassadeur américain à l'ONU.

ONU/LIBYE:

Inauguration de trois centres de formation de la police et d'un programme de formation de 1800 agents

Le Premier ministre libyen, Fayez Serraj, et l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, ont inauguré jeudi trois centres de formation de la police à Tripoli et un programme de formation de 1 800 agents. Les trois centres de formation - l'Ecole de police, l'Ecole technique de police et l'Institut de formation à la police judiciaire - sont importants pour la formation des forces régulières de police à la sécurité et à l'Etat de droit en Libye, a déclaré la Mission des Nations Unies en Libye dans un communiqué.»Nous (...) sommes fiers de (...) contribuer (...) à la réactivation de cet espace qui permettra de former des hommes responsables de la sécurité et de la paix en Libye», a dit M. Salamé. Parallèlement, le sous-secrétaire général de l'ONU et directeur du Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour les Etats arabes Mourad Wahba, a déclaré que l'ONU veut continuer à apporter son soutien au renforcement des capacités institutionnelles de la Libye, notamment au renforcement des institutions policières et judiciaires grâce à la formation et à la fourniture des équipements essentiels. Les services de sécurité libyens luttent pour former et équiper leurs effectifs, car le pays est en proie au chaos et à l'insécurité ainsi qu'à la domination exercée indépendamment des autorités par des groupes et des milices armés. En octobre, M. Serraj a approuvé de nouvelles dispositions en matière de sécurité qui sont axées sur la formation conjointe de forces de police et de l'armée pour sécuriser la capitale, Tripoli.

CAMPAGNE ÉLECTORALE EN RD CONGO:

Leila Zerrougi préoccupée par la succession d'incidents graves (ONU)

La Représentante spéciale du secrétaire général en République Démocratique Du Congo (RDC), Leila Zerrougi, s'est dite préoccupée par la succession d'incidents graves qui entravent le bon déroulement de la campagne électorale dans le pays à 10 jours du scrutin.

La cheffe de la Mission de l'ONU en RDC (MONUSCO) a dénoncé le fait que certains candidats de l'opposition rencontrent de nombreux obstacles pour tenir des réunions publiques dans certaines villes du pays, selon un communiqué publié jeudi par l'ONU. Jeudi matin, un incendie a touché l'un des entrepôts de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à Kinshasa, détruisant du matériel qui y était stocké. «La Représentante spéciale déplore les pertes en vies humaines et demande aux autorités congolaises de prendre les mesures nécessaires pour éviter de nouveaux incidents», a dit sa porte-parole. Mme Zerrougui a rappelé qu'il incombe à l'Etat d'assurer la sécurisation du processus électoral «en faisant preuve de neutralité et de retenue dans l'utilisation de la force et en respectant les principes de nécessité, proportionnalité et égalité». La cheffe de la MONUSCO a également noté avec inquiétude l'interférence de certains groupes armés dans la campagne électoral, qui à travers diverses exactions, empêchent la tenue d'activités politiques dans plusieurs régions. «La Représentante spéciale rappelle que la période de campagne est un moment clé du processus électoral au cours duquel les candidats ont la possibilité de présenter leur programme politique et permettre ainsi aux citoyens congolais de désigner de façon libre et éclairée les femmes et les hommes qui les représenteront dans les institutions de demain», a déclaré sa porte-parole.

APS

NÉGOCIATIONS SUR LA CRISE AU YÉMEN:
Une trêve dans la ville de Hodeida

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a annoncé jeudi, à l'issue de négociations de paix sur le Yémen en Suède, un «cessez-le-feu» dans la ville portuaire de Hodeida (ouest) par où transite l'essentiel de l'aide dans ce pays.

L'accord prévoit un retrait des forces gouvernementales et des éléments du mouvement antagoniste Ansarallah (Houthis) de la ville et du port contrôlé par les Houthis.

Ce retrait interviendra «dans les prochains jours», a indiqué l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths.

L'ONU jouera un «rôle clé» dans le contrôle du port, a précisé pour sa part Antonio Guterres lors d'une cérémonie solennelle en présence des représentants du gouvernement yéménite et des Houthis.

Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Khaled al-Yémani, et le représentant des Houthis, Mohammed Abdelsalam, ont échangé une poignée de mains à forte portée symbolique à l'issue de la cérémonie.

al-Yémani a prévenu peu après que l'accord sur le retrait de Hodeida restait «hypothétique» jusqu'à sa mise en oeuvre.

La ville de Taëz, ravagée par les combats, doit également être soulagée aux fins d'ouvrir des corridors humanitaires. Aucun accord n'a en revanche été annoncé ni sur le redressement de l'économie yéménite, en lambeaux, ni sur la réouverture de l'aéroport de la capitale Sanaa. Sous contrôle des Houthis et fermé depuis trois ans, l'aéroport fait de facto l'objet d'un blocus par la coalition militaire (sous commandement saoudien) intervenant au Yémen en appui au gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi. Les négociations entre les protagonistes de la crise achoppent notamment sur le transit des avions par d'autres villes du pays avant leur atterrissage à Sanaa.

Le gouvernement yéménite exige qu'ils soient fouillés pour empêcher l'importation illégale d'armes. Les médiateurs de l'ONU, qui ne nourrissaient que de maigres espoirs d'obtenir une percée en Suède, ont indiqué que les deux camps devaient se revoir fin janvier.

Le secrétaire général et son envoyé spécial Martin Griffiths cherchent un accord durable après quatre ans de guerre qui ont fait environ 10.000 morts et menacent jusqu'à 20 millions de personnes de famine, selon l'ONU.

Le résultat de ces pourparlers sera présenté vendredi au Conseil de sécurité à New York.

La communauté internationale dans l'expectative d'un accord définitif

Les médiateurs de l'ONU ont indiqué que les deux camps devaient se revoir fin janvier pour tenter de définir un cadre de négociation en vue d'un règlement politique. En attendant, ces accords vont «améliorer la vie de millions de Yéménites», s'est félicité Antonio Guterres. Un «cessez-le-feu» doit entrer en vigueur «dans les prochains jours» à Hodeida (ouest), port de la mer Rouge par où entre l'essentiel de l'aide dans ce pays, où sévit selon l'ONU «la pire crise humanitaire du monde».

Les forces gouvernementales, soutenues par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, et les éléments houthis doivent se retirer de la ville et du port.

Celui-ci est contrôlé par les insurgés et subit les offensives de la coalition. «La communauté internationale continuera à faire du Yémen une priorité», a assuré le chef de la diplomatie suédoise, Margot Wallström, tandis que son homologue britannique Jeremy Hunt a fait le déplacement en Suède où il a rencontré les belligérants.

Etaient aussi présents les ambassadeurs d'Arabie saoudite et de pays occidentaux accrédités au Yémen (France, Royaume-Uni, Etats-Unis).

Pour le Centre de réflexion International Crisis Group (ICG), ces consultations ont «produit plus de résultats que ce que quiconque pouvait espérer».

Les prochaines consultations doivent permettre de définir un cadre de négociation sur un processus politique, prélude à un règlement du conflit.

OTAN - KOSOVO:
L'Otan va «réexaminer» son engagement au Kosovo à cause de sa nouvelle armée

L'Otan a dénoncé vendredi la décision du Kosovo de transformer ses forces de sécurité en armée et va «réexaminer le niveau d'engagement de l'Otan» dans le pays, a déclaré le secrétaire général de l'Alliance Jens Stoltenberg. «Je regrette que cette décision ait été prise en dépit des préoccupations exprimées par l'Otan (...) Le Conseil de l'Atlantique Nord va désormais être contraint de réexaminer le niveau d'engagement de l'Otan auprès de la Force de sécurité du Kosovo» (KSF), a-t-il affirmé. Le Parlement du Kosovo a voté vendredi une loi transformant ses forces de sécurité en une armée et cette décision suscite la colère de sa minorité serbe et de Belgrade.

«S'il est vrai qu'il revient en principe au Kosovo de décider de la transformation de la KSF, nous avons indiqué clairement que le moment était mal choisi», a commenté Jens Stoltenberg.

«Toutes les parties doivent veiller à ce que la décision prise aujourd'hui n'exacerbe pas davantage les tensions dans la région», a-t-il averti.

«J'appelle à nouveau Pristina et Belgrade à garder leur calme et à s'abstenir de toute déclaration ou de toute action susceptible d'entraîner une escalade», a-t-il ajouté. L'Otan continue de soutenir le dialogue engagé entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne et considère qu'il constitue la seule solution politique durable pour la région, a encore souligné le secrétaire général de l'Otan.

L'Otan dirige depuis juin 1999 une opération de soutien de la paix au Kosovo à travers la Force pour le Kosovo (KFOR) dont les effectifs sont actuellement de 4.651 militaires, selon les données de l'Alliance.

SUÈDE:
Le Parlement rejette la candidature de Stefan Loöfven au poste de PM

Le Parlement monocaméral suédois (Riksdag) a rejeté vendredi, sans surprise, la candidature du leader des Sociaux-démocrates Stefan Loöfven au poste de Premier ministre, ont rapporté des médias.

Au total, 200 députés ont voté contre, 116 pour et 28 se sont abstenus, entérinant ainsi une impasse politique de plus de trois mois, suite aux élections du 9 septembre dernier qui n'ont pas donné de majorité claire à aucun des deux blocs principaux.

M. Löofven avait proposé un gouvernement composé de son parti les Sociaux-démocrates et du Parti vert, la même coalition aux commandes depuis 2014.

Le Parti de gauche s'étant abstenu, les cinq partis restants au Riksdag, en l'occurrence les Démocrates de Suède (extrême droite) et les quatre partis de l'Alliance (les Modérés, les Chrétiens démocrates, le Parti du Centre et les Libéraux) ont tous voté contre.

M. Löofven, destitué par une motion de censure en septembre dernier, continue depuis de diriger un gouvernement intérimaire, alors que les négociations pour la formation d'un gouvernement s'enlisent en l'absence d'un compromis entre les partenaires politiques. Le Parlement a déjà rejeté la candidature du dirigeant du parti des Modérés (centre-droit), Ulf Kristersson. Avec le rejet de la candidature de M. Loöfven, le président du Riksdag Andreas Norlen a désormais deux chances de proposer un nouveau Premier ministre.

En cas d'échec, de nouvelles élections seront convoquées. «Les partis poussent la Suède vers des élections anticipées», a déclaré M. Norlen dans un communiqué, après que le parlement eut rejeté la candidature de Stefan Löofven. «J'ai donc décidé que je devrais commencer à prendre des mesures afin de me préparer à cela», a-t-il indiqué

APS

FRANCE:
Le mouvement des «gilets jaunes» illustre la profonde crise de défiance politique en France

Le mouvement des «gilets jaunes» illustre de «manière spectaculaire» la profonde crise de défiance politique que vit la France depuis des décennies, et qui s'est sans doute accrue depuis l'élection d'Emmanuel Macron, a estimé l'historien et sociologue du politique, Marc Lazar.

«Cette défiance massive à l'égard de la classe politique - qui est considérée comme déconnectée des réalités et trop éloignée des Français - et des institutions débouche sur une méfiance envers la politique, partagée par 39 % des Français, qui va jusqu'au dégoût pour 25 % d'entre eux», a-t-il expliqué dans un interview accordée au site de l'Institut Montaigne, exhibant les résultats récents de sondages d'opinion.

Pour lui, cela est le résultat de la situation sociale de la France, «dont la responsabilité est imputée à l'ensemble des dirigeants, quelle que soit leur appartenance politique».

«Plus profondément, tous les indicateurs découlent également de mutations profondes de la démocratie en France.

En particulier, le déclin des organisations d'intérêts, des corps intermédiaires, des syndicats (27 % des Français leur font confiance) et singulièrement des partis politiques (9 %) ou des médias (24 % de confiance) mais également, des transformations de la gouvernance du fait de l'européanisation croissante», a ajouté ce spécialiste de l'histoire de la gauche, soulignant que cette défiance est «interne à la société» française.

Il a indiqué que pour les gilets jaunes, le président Macron est devenu «la cible privilégiée, la tête de turc favorite, presque le bouc émissaire [...] ils lui reprochent son autoritarisme, son mépris de classe, son arrogance», en raison du fait que non seulement il «n'a pas rétabli la confiance, mais il a accentué la défiance».

Il explique cette situation par sa conception «jupitérienne» de l'exercice de la présidence de la République, une marginalisation «accrue» du rôle des corps intermédiaires ou encore par nombre de déclarations «fracassantes, blessantes et humiliantes».

Pour lui, le mouvement des «gilets jaunes» réclame la démocratie «directe et immédiate», qui consiste à «décider dans l'urgence puisqu'il n'existe pas de problèmes compliqués, mais seulement des solutions simples, en se dispensant de la moindre médiation et en refusant le principe même de la représentation».

Il démontre, a-t-il ajouté, la force du sentiment antipolitique qui «signifie à la fois refus radical de la politique et aspiration à une autre politique, plus démocratique et participative», relevant la puissance d'Internet, des réseaux sociaux qui «bouleversent les registres d'action collective et le rapport des populations à la politique».

Il pense que les dernières mesures sociales annoncées par le président Macron vont avoir un coût financier «important» et l'affaibliront sur la scène européenne, tout en prévoyant que le mouvement «ne s'arrêtera pas du jour au lendemain, mais il risque de s'affaiblir».

FINLANDE:

Un vaccin pour les abeilles face à «l'apocalypse des insectes»

Des scientifiques, de l'Université d'Helsinki en Finlande, ont mis au point ce qu'ils croient être le premier vaccin au monde pour protéger les abeilles, avec l'espoir d'enrayer la chute des populations de cet insecte, qui pourrait provoquer une crise alimentaire mondiale.

Les abeilles contribuent en effet à la pollinisation de 90% des principales cultures dans le monde. Mais ces dernières années, ces précieux animaux ont été décimés par le «syndrome de l'effondrement des colonies d'abeilles», un mal mystérieux. On accuse aussi bien les acariens, les pesticides, les virus que les champignons, voire la combinaison de plusieurs de ces facteurs. Selon l'ONU, plus de 40% des pollinisateurs invertébrés, en particulier les abeilles et les papillons, sont menacés d'extinction. Les scientifiques ont prévenu que ce déclin vertigineux pourrait entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires et un risque de pénuries. Le vaccin, mis au point par une équipe de l'Université d'Helsinki, procure aux abeilles la résistance nécessaire pour combattre des maladies microbiennes graves, potentiellement mortelles pour les communautés pollinisatrices. «Si nous pouvons sauver ne serait-ce qu'une petite partie de la population d'abeilles avec cette invention, je pense que nous avons fait notre bonne action et sauvé un peu le monde», a déclaré Dalial Freitak, chercheuse à la tête du projet. «Même une augmentation de 2 à 3% de la population d'abeilles serait énorme», a-t-elle déclaré. On croyait auparavant qu'il était impossible de vacciner les insectes, car ils n'ont pas d'anticorps, l'un des principaux mécanismes que les humains et les autres animaux utilisent pour combattre les maladies. Mais, en 2014, Mme Freitak, spécialiste des insectes et de l'immunologie, a remarqué que les papillons nourris de certaines bactéries passaient leur immunité à leur portée. «Ils pouvaient transmettre quelque chose d'avalé. Je ne savais tout simplement pas quel était le mécanisme», dit-elle. «J'ai rencontré Heli Salmela, qui travaillait sur les abeilles mellifères et une protéine appelée vitellogénine. Je l'ai entendue parler et je me suis dit: OK, je pourrais parier que c'est ta protéine qui transmet mon signal d'une génération à l'autre». Le duo a créé un vaccin contre la loque américaine, la plus répandue et la plus destructrice des maladies bactériennes de l'abeille. Le

traitement est administré à la reine des abeilles par l'intermédiaire d'un sucre en morceau, manière selon laquelle de nombreux enfants reçoivent le vaccin contre la polio. La reine transmet ensuite l'immunité à sa progéniture. En plus de travailler sur des vaccins contre d'autres maladies, l'équipe cherche à lever des fonds pour rendre le vaccin disponible sur le marché, avec un retour «très positif» jusqu'à présent, selon Mme Freitak. Mais «il existe de nombreux obstacles réglementaires. Quatre à cinq ans pour atteindre le marché est une estimation optimiste», dit-elle. Selon une étude de l'ONU publiée en 2016, l'équivalent de 507 milliards d'euros d'aliments cultivés chaque année dépendent directement des pollinisateurs. Le volume d'aliments produits qui dépendent des pollinisateurs a augmenté de 300% au cours des cinquante dernières années. Avec la diminution du nombre de pollinisateurs, certains agriculteurs se sont tournés vers la location d'abeilles ou la pollinisation à la main - comme dans le cas des arbres fruitiers dans certaines régions de Chine. A Helsinki, le projet s'est appuyé sur un financement extérieur, mais l'équipe a maintenant accepté de poursuivre ses recherches à l'Université de Graz en Autriche, celle du célèbre zoologue Karl von Frisch. Ses découvertes sur la danse des abeilles lui avaient valu le prix Nobel de médecine en 1973.

ESPACE

La comète Wirtanen s'approchera au plus près de la Terre dimanche

La comète Wirtanen la plus brillante de l'année s'approchera au plus près de la Terre, dimanche, a annoncé la Nasa dans un communiqué. La comète baptisée 46/PWirtanen ne dépassera pas un kilomètre de diamètre et grâce à sa brillance, elle sera visible depuis la terre à ±il .Et si les conditions météorologiques le permettent, «elle apparaîtra comme une petite nébulosité sous un ciel bien noir sans Lune, offrant, «l'un des passages les plus propices à une belle observation céleste d'ici 30 ans», a indiqué la même source. La comète se trouvera alors à 12 millions de km de la Terre . Elle sera au plus près du Soleil (à 157.080.000 km) mercredi et présentera, encore dimanche, une «activité intrinsèque relativement importante». «Pour la distinguer, il est préférable de se munir de jumelles ou d'un télescope», précise la Nasa. Et pour mettre toutes les chances de son côté, les spécialistes recommandent de fuir les lumières de la ville, de privilégier la mer et la montagne et de choisir un lieu offrant une vue dégagée à l'est. Les comètes sont composées de glace, de matériaux organiques et de roches provenant d'anciennes étoiles et de nuages interstellaires.Lorsqu'elles se rapprochent du Soleil, les glaces se transforment en gaz.Le mélange de gaz et de poussières éjecté forme la queue de la comète. Wirtanen a été découverte en 1948 par l'Observatoire Lick en Californie. Une pluie d'étoiles filantes, connues sous le nom de Géminides, sera également au programme ce week-end. Si le pic d'activité est prévu pour vendredi, des étoiles filantes seront encore visibles les jours qui suivent.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA

DAÏRA DE GHARDAÏA

COMMUNE DE GHARDAÏA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'articles 65 paragraphe 2 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° _06/2018_ paru dans EL MIHWAR en date du 07/10/2018 et DKNEWS en date du 06/10/2018, que l'attribution provisoire du marché relative à : Projet : Réseau d'assainissement

- Lot 01 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement du quartier belghanem - bin djebline au pont hamria.
- Lot 02 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue talbi ahmed et rue gueddi bakir
- Lot 03 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue 1er mai
- Lot 04 : réalisation du réseau d'assainissement Bouhraoua
- Lot 05 : réalisation réseau d'assainissement quartier chouahine et korti
- Lot 06 : renouvellement et extension du réseau d'assainissement ksar melika - igherbaz – sagoud agharm - Ioumed.
- Lot 07: réalisation réseau d'assainissement quartier taourirt et ahbas djedid
- Lot 08 : rénovation et extension réseau d'assainissement ksar ghardaia - baba saad - centre-ville.
- Lot 09 : rénovation et extension réseau d'assainissement quartier haj messaoud - bouhraoua bas et mermed
- Lot 10 : Extension réseau d'assainissement quartier ben smara - baba ouljema - ogba et bahmani
- Lot 11 : Extension réseau d'assainissement quartier salouha el binjebline

- Lot 01 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement du quartier belghanem - bin djebline au pont hamria.

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	Taki Ben Yahia	23.274.770,00	50.5	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°01 du projet à l'entreprise au montant de : 23.274.770,00 DA et de 03 mois de délai.

- Lot 02 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue talbi ahmed et rue gueddi bakir

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	Souilem Lakhdar	10.920.710,00	50.33	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°02 du projet à l'entreprise au montant de : 10.920.710,00 DA et de 09 mois de délai.

- Lot 03 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue 1er mai

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	SARL SIRAY	12.100.635,00	64.5	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°03 du projet à l'entreprise au montant de : 12.100.635,00 DA et de 04 mois de délai.

- Lot 04 : réalisation du réseau d'assainissement Bouhraoua

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	S.N.C.E.T.H Zerbani et Associes	20.693.650,00	58	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°04 du projet à l'entreprise au montant de : 20.693.650,00 DA et de 03 mois de délai.

- Lot 05 : réalisation réseau d'assainissement quartier chouahine et korti

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	ATTFAOUI Oumer	10.349.550,00	56.16	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°05 du projet à l'entreprise au montant de : 10.349.550,00 DA et de 06mois de délai.

- Lot 06 : renouvellement et extension du réseau d'assainissement ksar melika - igherbaz – sagoud agharm - Ioumed.

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	TAKI BEN Yahia	15.988.120,00	48	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°06 du projet à l'entreprise au montant de : 15.988.120,00 DA et de 02 mois de délai.

- Lot 07: réalisation réseau d'assainissement quartier taourirt et ahbas djedid

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	ATTFAOUI Oumer	12.690.870,00	55.21	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°07 du projet à l'entreprise au montant de : 12.690.870,00 DA et de 07 mois de délai.

- Lot 08 : rénovation et extension réseau d'assainissement ksar ghardaia - baba saad - centre-ville.

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	SARL SIRAY	25.020.950,00	62.5	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°08 du projet à l'entreprise au montant de : 25.020.950,00 DA et de 04 mois de délai.

- Lot 09 : rénovation et extension réseau d'assainissement quartier haj messaoud - bouhraoua bas et mermed

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	LAASSEKER Aissa	13.471.855,00	57.66	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°09 du projet à l'entreprise au montant de : 13.471.855,00 DA et de 06 mois de délai.

- Lot 10 : Extension réseau d'assainissement quartier ben smara - baba ouljema - ogba et bahmani

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	S.N.C.E.T.H Zerbani et Associes	13.072.915,00	59.5	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°10 du projet à l'entreprise au montant de : 13.072.915,00DA et de 03 mois de délai.

- Lot 11 : Extension réseau d'assainissement quartier salouha el binjebline

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique/65P.	OBS
01	BEN SAHA Lakhdar	23.377.230,00	59.5	Moins disant

- Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°11 du projet à l'entreprise au montant de : 23.377.230,00 DA et de 10 mois de délai.

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaïa dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux El Mihwar et DKNEWS.

DK NEWS

Anep : 837 610 du 15/12/2018

MANUSCRITS

Un don de 91 manuscrits remis à la Bibliothèque nationale

Un don de 91 manuscrits anciens, écrits par des auteurs algériens, a été remis jeudi par l'ancien ministre de l'Education nationale, Mustapha Benamar, à la Bibliothèque nationale d'El Hamma. Remis lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, les 91 manuscrits sont dans leur majorité des £uvres originales ou des apographies d'auteurs algériens restituant six siècles d'histoire de l'Algérie.

Ibn Rachik El M'Sili (IVe siècle de l'hégire), auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de poésie sur sa ville natale, d'Abou Abdellah Mohamed Benyoucef Essenouci, doyen des savants de Tlemcen durant le IXe siècle, d'Abderrahmane Etaâlibi, célèbre savant durant les VIIIe et IXe siècles de l'hégire, d'Abi Rass El Moaskri, auteur de carnets de voyages notamment, et d'Ahmed Benyahia El Ouencharissi, comptent parmi les auteurs de ces manuscrits. Mustapha Benamar qui avait fait don en 2015 d'un premier lot de 68 manuscrits d'auteurs orientalistes, a indiqué que par cet acte il souhaitait «encourager» les étudiants et les chercheurs à faire connaitre le passé culturel et scientifique de l'Algérie. Qualifiant ce don d' «inestimable», le ministre de la Culture a pour sa part appelé les détenteurs de ce patrimoine à le mettre à la disposition du public à travers des «dons ou ventes aux institutions culturelles», soulignant au passage, la «nécessité de répertorier» tous les manuscrits existants. A l'issue de la cérémonie, Mihoubi remis à l'ancien ministre une distinction honorifique pour l'ensemble de sa carrière et en «reconnaissance» de l'intérêt qu'il accorde à la recherche et à l'histoire de l'Algérie.

200ÈME ANNIVERSAIRE DU MUSÉE EL PRADO DE MADRID

Une conférence au CNRPAH

Le Centre national de Recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) a abrité, jeudi, une conférence à l'occasion du 200ème anniversaire du musée espagnol El Prado de Madrid (1819-2019), organisée en collaboration avec l'Institut Cervantes d'Alger.

L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle et scientifique entre l'Algérie et l'Espagne, a indiqué le directeur du CNRPAH, Farid Kherbouche à l'ouverture de cette conférence en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Espagne à Alger, de représentants du musée el Prado, de directeurs de musées et spécialistes en restauration et réhabilitation archéologique.

Il a salué, à cette occasion, la présence d'experts espagnols en restauration et conservation et en développement des musées pour présenter une vision moderne en la matière à travers les conférences programmées.

Lors de la conférence sur la célébration du deuxième centenaire du Musée El Prado, le directeur adjoint de la Conservation et de la Recherche, Andrés Ubeda, a mis en avant le travail engagé, notamment les modifications et les améliorations, pour la célébration, le 19 novembre 2019 de cet évènement.

Apportant de précieuses informations sur les travaux touchant la façade, une composition de chefs-d'£uvres réalisés par de grands artistes espagnols et étrangers, particulièrement d'Italie, le conférencier a présenté des photos et des données sur les travaux en cours afin de mettre en valeur l'importance de cette célébration. Par ailleurs, M. Ubeda a évoqué l'attachement des Espagnol à ce Musée et les efforts consentis en direction des enfants pour leur faire découvrir les trésors qu'il recèle. «Nous ne voulons pas focaliser seulement sur le passé et l'histoire du musée, mais nous travaillons aussi sur l'avenir, notamment à travers le développement de l'espace d'exposition», a-t-il déclaré. Toujours, concernant élargissement du musée et de ses annexes, le conférencier a expliqué que ses responsables veillent à la diversification «des thématiques» de ses expositions et à la mise en exergue aux travaux de la femme, notamment au 18e et 19e siècles. Classé 8ème dans le monde de par le nombre de visiteurs, el Prado compte à son actif 3245 oeuvres d'art, dont plusieurs sont exposées dans les différents musées régionaux.

CINÉMA

Ouverture des 2èmes Rencontres cinématographiques d'Alger

La deuxième édition des Rencontres cinématographiques d'Alger, manifestation dédiée au 7e art algérien et aux cinéphiles, se sont ouvertes jeudi soir à Alger avec la projection de deux films algériens.

Cette manifestation de trois jours qui se poursuivra jusqu'à samedi à la salle Ibn Khaldoun, a été marquée par la projection du court métrage de fiction «Un jour de mariage» d'Elias Belkeddar et «Omar Gatlato» de Merzak Allouache. Coproduction algéro-française sortie en 2018, «Un jour de mariage»est une comédie dramatique relatant en 15 minutes l'histoire de Karim, un bandit qui a grandi dans une banlieue française, avant de s'installer à Alger, où il rejoint un groupe de malfaiteurs. Présenté et primé à la «Semaine Internationale de la Critique» au Festival de Cannes (France, 2018) le film a été projeté en compétition dans plusieurs festivals notamment au Maroc, Allemagne et au Canada. Le public était également au rendez-vous pour redécouvrir un des classiques du cinéma algérien «Omar Gatlato», premier long métrage de fiction du réalisateur Merzak Allouache.

Sorti en 1977, ce film porte un regard sur la société algérienne à travers le jeune Omar, employé qui fait vivre sa famille nombreuse avec son salaire dérisoire de fonctionnaire d'administration. Organisées depuis 2017 par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, «Rencontres cinématographiques» est un rendez-vous annuel qui se veut, selon ses organisateurs, une «espace» pour redonner au public le goût du cinéma à travers des projections de films algériens ou coproduits avec la France, partenaire de cet événement.

L'édition 2018 de cette manifestation propose aux cinéphiles algérois une dizaine de films- à raison de trois séances par jour- dont le long métrage «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh , le documentaire «Birds» de Louisa Beskri et Django du réalisateur et producteur français Etienne Comar.

DÉCÈS

Le défunt moudjahid Redjem Bouchrika inhumé au cimetière de Souk Ahras

Le défunt moudjahid Redjem Bouchrika a été inhumé, jeudi au cimetière de Souk Ahras, en présence des autorités locales et de plusieurs moudjahidine et compagnons d'armes. Dans une oraison funèbre prononcée à l'occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Larbi Oudainia, a rappelé le courage du moudjahid, décédé mercredi soir à l'âge de 86 ans suite à une longue maladie. Le défunt, né le 10 décembre 1932 à Beni Barbar dans la wilaya de Souk Ahras, a participé avec plusieurs autres moudjahidine dans plusieurs batailles violentes durant la révolution de libération et fut grièvement blessé, nécessitant son transfert à deux reprises en Tunisie en 1958 pour recevoir les soins nécessaires. Le moudjahid est par la suite resté en Tunisie avec des moudjahidine en contribuant à la révolution par l'envoi d'armes, poursuivant ainsi sa lutte pour la libération de l'Algérie jusqu'à l'Indépendance. Le défunt a laissé une veuve et 12 enfants.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des ressources en eau et de l'environnement
Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset
Adresse: Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset
Tel: 029-31-14-11 Fax : 029-31-14-10.
N.I.F: 099011019011047

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 17/2018

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'APPEL d'Offres national ouvert concernant :

Equipements de forages En GEP dans les zones de Tidikelt et In Guezzam
Lot N° 01 : Equipements de 08 forages A In Guezzam
Lot N° 02 : Equipements de 26 forages dans les zones de Tidikelt
(In Salah , Fouggaret Ezzaoua , In Ghar)

Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique catégorie III el plus (activité principal ou secondaire Avoir (Equiper) au moins 05 forage ou équipement de forage pour un montent de 15 000 000.00 DA et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de deux milles (2.000,00) dinars Algériens non remboursable ouvrant au nom « parc à matériels de la direction des ressource en eau de la wilaya de Tamanrasset » sur le compte N° : 301 006 à la trésor de la wilaya de Tamanrasset.

NB : Les entreprises peuvent soumissionné dans un lot ou 02 lots et obtenir un lot ou 02 lots

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : Le cahier des charges comprenant tous les renseignements :
Certificat de qualification et classification en cours de validité, liste des moyens humaines et matériels (Avec justification), les références de l'entreprise el le planning de réalisation pour chaque lot ; Justification de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises concernées.
* Le dossier de candidature sera placée dans une enveloppe « A » portant" dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Dossier de candidature).
* L'offre technique sera placée dans une enveloppe « B »portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Technique).
* L'offre financière sera placée dans une enveloppe « C » portant « dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (Offre Financière) »
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 17/2018
Equipements de forages En GEP dans les zones de Tidikelt et In Guezzam
Lot N° 01 : Equipements de 08 forages A In Guezzam
Lot N°02 : Equipements de 26 forages dans les zones de Tidikelt
(In Salah , Fouggaret Ezzaoua, In Ghar.)
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour réparer leurs offres est de vingt et un (10) jours commence à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale jusqu'à le jour de dépôt des offres. Les soumissionnaires resterons engagés par leurs offres pendant un durée de 90 jours + durée de préparation des offres.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de présentation des offres jusqu'à 13h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à 13h30 au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset.

DK NEWS

Anep : 838 345 du 15/12/2018

Programme de la soirée

TF1 21:00

Election de Miss France 2019

DIVERTISSEMENT

Au Zénith de Lille, l'animateur, accompagné de Sylvie Tellier, directrice générale de la société Miss France, présente les 30 jeunes femmes élues dans leur région. Tout au long de la soirée, qui a pour thématique « Les Miss font leur show », les candidates défilent sur scène sous l'œil du jury - pour la première fois exclusivement féminin -, présidé par la chanteuse et actrice Line Renaud. A la fin de la soirée, seuls les téléspectateurs déterminent le nom de la gagnante parmi les cinq finalistes. Elle succédera à Maëva Coucke et sera sacrée Miss France 2019.

France 2 21:00

Les années bonheur

DIVERTISSEMENT 57 épisodes

Entouré de Sophie Thalmann, Fabien Lecœuvre, Willy Rovelli et de Gérald Dahan, l'animateur reçoit de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes pour une soirée empreinte de nostalgie et d'humour. Au programme : de la musique et du rire avec la présence de : Ice MC, Zaz, Chico & the Gypsies, Nolwenn Leroy, Michel Fugain, Boulevard des airs, Début de soirée et Lara Fabian. Sans oublier Yannick Noah et Les Enfants de la Terre, Sheila, Claudio Capéo, Chris de Burgh, Jenifer, Frédéric Longbois, Pascal Obispo, Joyce Jonathan, Didier Barbelivien, Les Bodin's, Véronic DiCaire ou encore Guillermo Guiz.

France 3 21:00

Mongeville

Lecteur vidéo is loading. Sourdine
Réalisateur : Bruno Garcia
Avec : Francis Perrin , Gaëlle Bona

Clara, serveuse, est retrouvée morte dans la piscine de l'établissement de luxe où elle travaillait. L'hôtel accueillait le séminaire d'une entreprise de produits cosmétiques bio. Parmi les suspects présents au moment du drame : Alban Ségur, le charismatique président-directeur général, et les collaborateurs de la société. Le juge Antoine Mongeville et la capitaine Valentine Duteil sont chargés des investigations.

Canal+ 21:05

24H Limit

Réalisateur : Brian Smrz
Avec : Ethan Hawke, Rutger Hauer

En Namibie, à la frontière de l'Afrique du Sud, Lin Bisset, une agente d'Interpol chargée de protéger un homme, Keith Zera, échappe de justesse à une embuscade qui lui était tendue. Pendant ce temps, en Floride, Travis Conrad, un mercenaire qui a tout perdu, commémore la mort de sa femme et de son fils, survenue un an plus tôt, en compagnie de son ami Frank. C'est alors qu'il est contacté par Jim Morrow, de la CIA, pour accomplir une mission : trouver Zera et le tuer. Il se rend aussitôt à Hongkong pour entrer en contact avec Lin Bisset et la tuer. Mais c'est elle qui l'élimine.

M6 21:00

Cauchemar en cuisine

TÉLÉRÉALITÉ - France 8 saisons / 50 épisodes

Depuis 1988, Christophe, 54 ans, gère son restaurant de Martignas-sur-Jalle, en Gironde, d'une main de fer. Ne faisant confiance à personne, il contrôle tout et n'hésite pas à élever la voix sur ses employés. Le constat est tel que plus personne ne veut travailler avec lui. Résultat, Christophe assure le poste de comptable, de chef de cuisine et de plongeur. Audrey, de son côté, s'occupe du service en salle, mais elle a de plus en plus de mal à supporter les sautes d'humeur du patron. Peu après l'arrivée de Philippe Etchebest, Christophe va complètement changer ses habitudes. Mais le chef étoilé n'est pas dupe et fait tout pour lui faire tomber le masque.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2042

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	5						3	
6		4				5		8
	7			1			6	
			5		7			
		3				9		
			4		6			
	3			7			5	
7		2				3		4
	1						2	

	8						5	
5		7				8		2
	9			1			4	
			2		8			
		9				5		
			6		9			
	3			7			6	
7		5				4		3
	6						2	

4		5
		5
6		7

	7						4	
4		3				5		9
	2			6			1	
			9		2			
		9				3		
			3		5			
	5			8			2	
2		1				4		5
	4						3	

	5						6	
2		7				9		3
	4			9			2	
			5		6			
		6				3		
			1		3			
	3			4			9	
1		4				7		5
	6						8	

Mots croisés n°2042

Horizontalement :

1 - Continuité
2 - Céda - Ne reconnaîtra pas
3 - Tranquillisant - Coincé
4 - Placé devant
5 - Sort de sa réserve - Tangible
6 - Désigné - Croûte terrestre - Elle peut être aussi bécasse
7 - Déchiffrerais - Règle pour tous
8 - Maillot - Tissus de laine
9 - Place des scoops - Vieille ferraille - Refuge de croiseur
10- Plaines pour celui qui est dans la lune - Assemblages de feuillets

Verticalement :

A - Gros pistolet
B - Mouvement affectueux - Parasite végétal
C - Laisser une commission
D - Evalues - De l'argent pour le physicien
E - Fuites involontaires
F - Epuisé - Voisine de Dijon - Accord de méridional
G - Eclaircit - Se donna du mal
H - Qui revient à la même saison
I - Qualification - Ville d'Afrique
J - C'est-à-dire plus petit - Distant
K - Piécette suédoise - Distance pour un pékinois - Coin rose au petit jour
L - Patraques

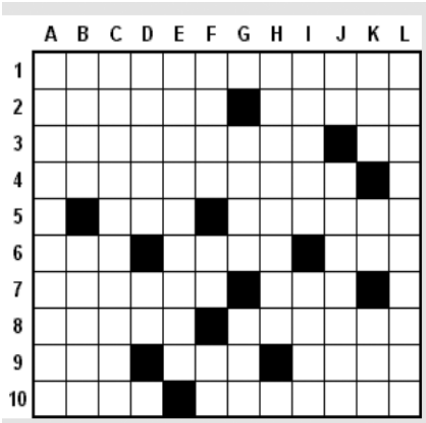

Heureuse la vertu douce, aimable et liante, dont les ris et les jeux accompagnent les pas !

Citation de Pierre-Claude Nivelle de La Chaussée ; La gouvernante (1747)

7erreurs

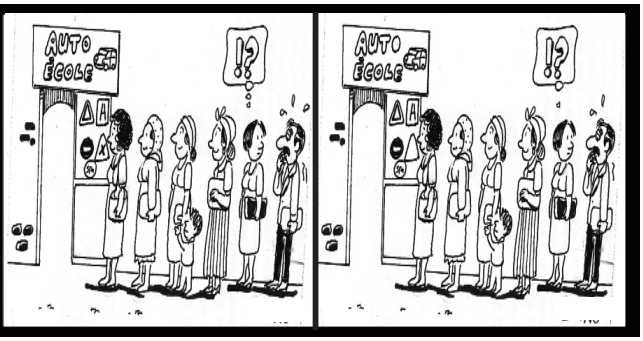

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°742

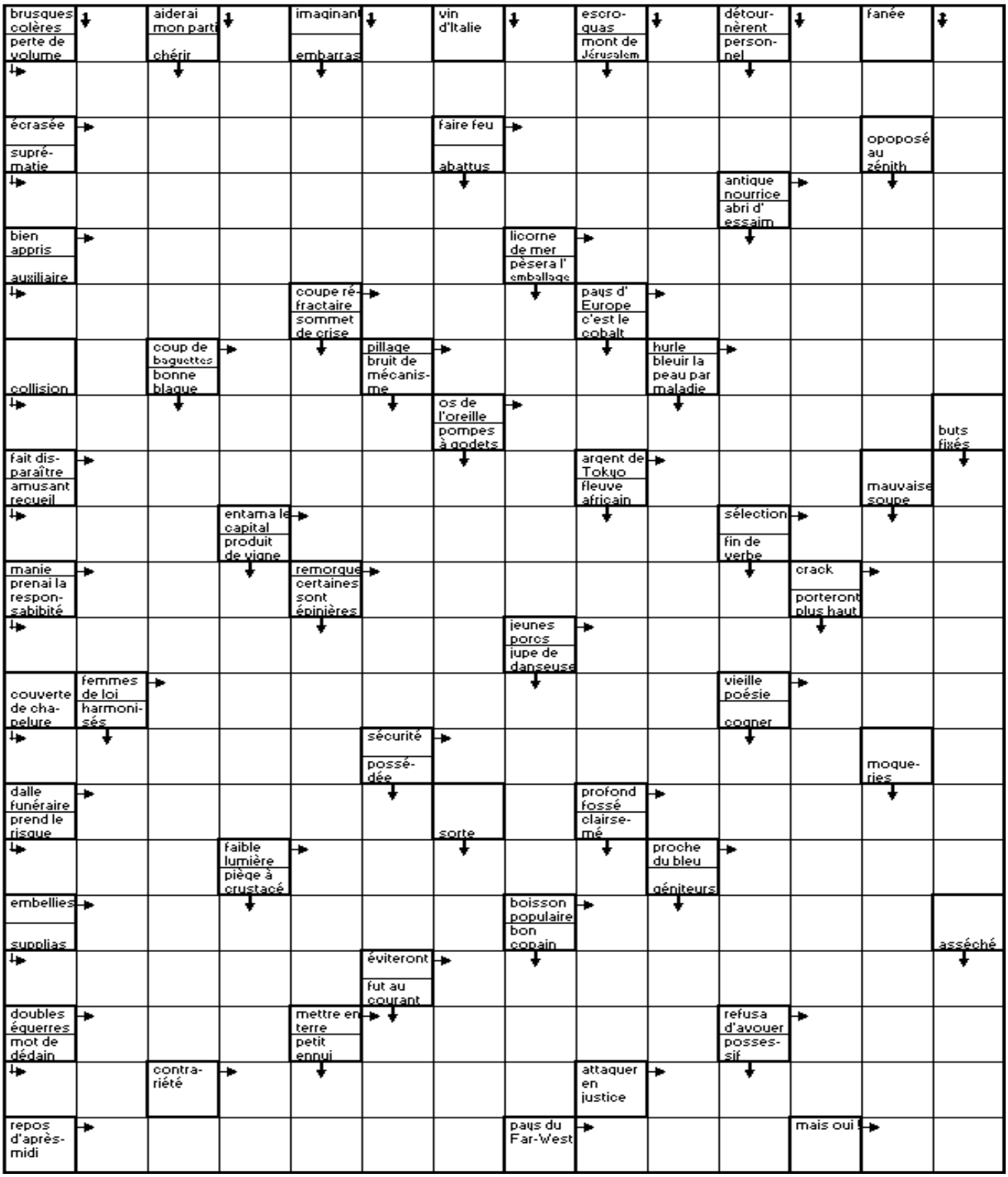

Solution

Sudoku n°2042

2	5	1	6	4	8	7	3	9
6	9	4	7	2	3	5	1	8
3	7	8	9	1	5	4	6	2
1	8	6	5	9	7	2	4	3
5	4	3	1	8	2	9	7	6
9	2	7	4	3	6	1	8	5
8	3	9	2	7	4	6	5	1
7	6	2	8	5	1	3	9	4
4	1	5	3	6	9	8	2	7

2	7	4	1	8	6	7	2	5
5	9	3	4	6	1	5	9	3
9	7	6	4	1	5	3	8	2
4	3	5	8	2	9	1	7	6
1	8	2	6	3	7	5	9	4
1	7	6	5	9	8	2	4	3
4	8	3	7	2	1	5	6	9
9	2	5	4	6	3	7	1	8
8	3	4	9	7	2	6	5	1
5	1	9	8	4	6	3	7	2
7	6	2	3	1	5	8	9	4
3	5	7	1	8	4	9	2	6
2	9	1	6	3	7	4	8	5
6	4	8	2	5	9	1	3	7

6	8	4	3	2	7	9	5	1
5	1	7	9	6	4	8	3	2
3	9	2	8	1	5	6	4	7
1	5	6	2	4	8	3	7	9
2	4	9	7	3	1	5	8	6
8	7	3	6	5	9	2	1	4
9	3	8	4	7	2	1	6	5
7	2	5	1	8	6	4	9	3
4	6	1	5	9	3	7	2	8

8	5	9	4	3	2	1	6	7
2	1	7	6	5	8	9	4	3
6	4	3	7	9	1	5	2	8
3	8	1	5	2	6	4	7	9
5	7	6	9	8	4	3	1	2
4	9	2	1	7	3	8	5	6
7	3	8	2	4	5	6	9	1
1	2	4	8	6	9	7	3	5
9	6	5	3	1	7	2	8	4

Mots Croisés n°2042

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	P	E	T	U	A	T	I	O	N
2	A	L	I	E	N	A	■	N	I	E	R	A
3	R	A	S	S	U	R	A	N	T	■	E	U
4	A	N	T	E	R	I	E	U	R	E	■	S
5	B	■	O	S	E	■	R	E	E	L	L	E
6	E	L	U	■	S	I	A	L	■	O	I	E
7	L	I	R	A	I	S	■	L	O	I	■	U
8	L	A	N	G	E	■	S	E	R	G	E	S
9	U	N	E	■	S	O	U	■	A	N	S	E
10	M	E	R	S	■	C	A	R	N	E	T	S

Grille géante n°742

•	E	•	M	•	C	•	A	•	B	•	D	• E
A	M	A	I	G	R	I	S	S	E	M	E	N T
•	P	I	L	E	E	•	T	I	R	E	R	• I
D	O	M	I	N	A	T	I	O	N	•	I	N O
•	R	E	T	E	N	U	•	N	A	R	V	A L
E	T	R	E	•	T	E	T	•	S	U	E	D E
•	E	•	R	A	•	S	A	C	•	C	R	I E
I	M	P	A	C	T	•	R	O	C	H	E	R •
•	E	L	I	M	I	N	E	•	Y	E	N	• M
A	N	A	•	E	C	O	R	N	A	•	T	R I
•	T	I	C	•	T	R	A	I	N	E	•	A S
A	S	S	U	M	A	I	•	G	O	R	E	T S
•	•	A	V	O	C	A	T	E	S	•	L	A I
P	A	N	E	E	•	S	U	R	E	T	E	• O
•	S	T	E	L	E	•	T	•	R	A	V	I N
O	S	E	•	L	U	E	U	R	•	P	E	R S
•	O	R	N	E	E	S	•	A	P	E	R	O •
P	R	I	A	S	•	P	A	R	E	R	O	N T
•	T	E	S	•	S	E	M	E	R	•	N	I A
F	I	•	S	O	U	C	I	•	E	S	T	E R
•	S	I	E	S	T	E	•	U	S	A	•	S I

C'est arrivé un 15 Décembre

1891 : Invention du basket-ball par le canadien James Naismith.
1916 : La France sort victorieuse de la bataille de Verdun
1917 : Les bolcheviques russes signent un armistice avec les Allemands et les Autrichiens à Brest-Litovsk.
1939 : Première à Atlanta de Autant en emporte le vent de Victor Fleming avec Vivien Leigh et Clark Gable.
1940 : Les restes de Napoléon II sont ramenés aux Invalides, 100 ans jour pour jour après celles de son père.
1947 : Pour son roman Marie Didace, Germaine Guèvremont reçoit le prix de l'Académie canadienne-française.
1948 : Naissance de Zoé, première pile atomique française.
1960 : Le roi des Belges Baudouin Ier épouse Fabiola de Mora y Aragón.
1961 : Conclusion du procès d'Adolf Eichmann. Il est reconnu coupable de tous les chefs d'accusation et condamné à mort.
1964 : Proposition de remplacer le drapeau du Canada le Red Ensign par un drapeau unifolié à la feuille d'érable.
1965 : Un typhon fait dix mille morts à Karâchi, au Pakistan.
1970 : Après 120 jours de vol, la sonde soviétique Venera 7 largue un module sur Vénus qui transmet des informations pendant 35 minutes.
1976 : Par référendum, l'Espagne accepte l'idée d'un parlement à deux chambres, qui va réviser la législation de la dictature franquiste.
1988 : Entrée en vigueur de la loi sur le Revenu minimum d'insertion (RMI). (Votée le 1er décembre 1988)
1991 : Naufrage du ferry égyptien Salem Express, bilan 471 morts.

NATATION / MONDIAUX 2018 (400M NAGE LIBRE/DAMES):

L'Algérienne Cherouati éliminée

La nageuse algérienne Souad Nafissa Cherouati a été éliminée, vendredi, aux séries de l'épreuve du 400m nage libre des Championnats du monde en petit bassin (25 mètres) qui se déroulent à Hangzhou (Chine).

Cherouati a terminé la course de la 3e série à la dernière place avec un chrono de 4:20.12, loin de la vainqueur, la Turque Beril Bocekler (4:09.90). Au classement général, l'Algérienne s'est contentée de la 31e place. Aucune nageuse de la 3e série n'a validé son ticket pour la finale. Les huit nageuses qualifiées sont issues des 4e (quatre nageuses) et 5e séries (quatre nageuses).

Outre le 400m nage libre, la nageuse algérienne Souad Nafissa Cherouati a été éliminée, mercredi, aux séries de l'épreuve du 800m nage libre. Engagée dans la 2e série dominée par la Portugaise Holub Tamila (8:29.58), Cherouati a terminé la course en 3e position avec un chrono de 8:44.73.

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNAT ARABE (TOUTES CATÉGORIES):

69 médailles dont 12 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne d'haltérophilie a réalisé une moisson de 69 médailles (12 or, 30 argent et 27 bronze), lors du Championnat arabe (cadets, juniors et seniors), garçons et filles, qui a pris fin jeudi en Egypte, a-t-on appris de la direction technique de la Fédération algérienne (FAH).

La palme d'or est revenue à Farid Saad (102 kg), auteur de huit breloques dans les trois catégories d'âge dont trois en or en cadets et à Bouchra Hireche (87 kg) qui a remporté 3 médailles d'or en juniors et autant en argent chez les seniors. Vient en 3e position chez les plus performants Djalal Benfriha (juniors) avec trois or dans la catégorie des 96 kg, suivi de son compatriote Mohsan Bediar (cadets) qui s'est adjugé trois vermeil.

Sur les 22 athlètes ayant représenté l'Algérie, trois sont rentrés bredouilles. «Cette moisson était dans nos prévisions et cette compétition, une des six inscrites au calendrier de la Fédération internationale, est qualificative aux Jeux Olympiques-2020 de Tokyo. Elles permettent aux athlètes de comptabiliser des points», a indiqué Djamel Aggoun, directeur technique national de la FAH à l'APS.

ORAN :

4 pays étrangers présents à un tournoi international de beach-volley samedi et dimanche

Douze clubs représentant cinq pays, dont l'Algérie, prendront part à un tournoi international de beach-volley (seniors dames) samedi et dimanche prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de la Ligue oranaise de volley-ball. Ce tournoi, premier du genre dans la wilaya d'Oran, s'inscrit dans le cadre de la promotion des jeux méditerranéens qui auront lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021, a indiqué à l'APS, le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi Tani Sidi Mohamed.

Outre l'Algérie, pays hôte, qui sera représentée par les deux sélections nationales A et B, ainsi que deux clubs locaux, à savoir APMA Aïn Turck et Noudjoum El Hamri, seront présents également les deux sélections de chacun des pays de Russie, Maurice, Maroc et Tunisie, a fait savoir le même responsable. Les 12 équipes participantes seront scindées en quatre groupes de quatre équipes chacun, pour donner lieu à 12 rencontres lors de la première journée. Les premiers de chaque groupe se qualifieront aux play-offs programmés pour la deuxième et dernière journée, qui verra également le déroulement des matchs de classement. Cette manifestation, organisée par la Ligue oranaise de volley-ball en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports et sous le patronage de la wilaya d'Oran, aura pour théâtre l'esplanade du jardin Sidi-M'hamed situé à proximité du boulevard de l'ALN (front de mer), «un lieu habilité à accueillir même des compétitions internationales officielles de l'avis des spécialistes», s'est réjoui le président de la Ligue oranaise de volley-ball.

APS

COA:

Berraf : «Les jeunes talents auront l'occasion de briller»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a affirmé jeudi soir que l'occasion sera donnée aux jeunes athlètes ayant des capacités et des talents dans divers sports de se distinguer dans diverses compétitions sportives nationales et internationales.

S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude olympique sur la découverte et la sélection de jeunes talents sportifs, organisée par l'Ecole régionale des sports olympiques à «El Alia» de la capitale des Ziban, M. Berraf a mis l'accent sur la nécessité d'exploiter les capacités des jeunes talents dans divers sports dans le but d'honorer le sport algérien dans les compétitions internationales.

Le même responsable a ajouté que l'atmosphère de coopération et la sérénité qui caractérise les relations entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité olympique et sportif algérien ainsi que les associations, les fédérations et les clubs sportifs permettra, selon lui, d'offrir des perspectives prometteuses aux jeunes talents dans le but d'améliorer leur performance et de se hisser au niveau international.

De son côté, Saliha Bounemri ancienne entraineur de handball et professeure à l'Ecole supérieure des technologies du sport à Alger, a souligné dans son intervention portant sur la nécessité de «la découverte et la sélection de jeunes talents sportifs», de donner la priorité aux catégories des minimes.

Elle a ajouté que les équipes sportives ont besoin des talents qui créent la différence, et qui retiennent l'attention des entraîneurs, assurant que la sélection et l'accompagnement de cette catégorie obéissent à des facteurs pédagogiques et une méthodologie scientifique. Pour sa part, la chercheuse en science du sport, Nabila Mimouni, a souligné l'importance de la sélection dans le sport d'élite qui permet d'obtenir un champion grâce à la formation depuis le plus jeune âge, ajoutant que l'entraîneur peut déterminer la discipline appropriée pour l'athlète après une série de tests étalés sur plusieurs années. Cette chercheuse a également révélé que la préparation des athlètes qui gagnent des médailles passe par le sport scolaire considéré comme «un réservoir de champion» ainsi que «la formation d'entraîneurs diplômés et qualifiés pouvant combiner les aspects théoriques et pratiques».

A noter que cette journée olympique relative à la sélection des jeunes talents sportifs qui a été organisée par le COA, a été marquée par des séances de cours pratiques de football, Karaté, athlétisme et handball.

SPORT/COLLOQUE INTERNATIONAL :

Prise en charge des handicapés et formation des enseignants dans l'information sportive

La prise en charge des handicapés et la formation des enseignants spécialisés dans l'information sportive figurent parmi les recommandations majeures émises à l'issue du Colloque international sous le thème «Activités physiques et sportives, de la formation à la citoyenneté», organisé mercredi et jeudi par l'Institut d'éducation physique et sportive de Delly Ibrahim (IEPS)- Alger 3.

Les participants étaient unanimes à mettre l'accent sur la nécessité de renforcer les programmes de formation destinés aux handicapés envers cette frange de société entre les Universités et le ministère de Solidarité pour mieux déceler les problèmes sociaux dont soufre cette catégorie.

Les travaux de cette rencontre ont également débouché sur la mise en relief de la consolidation de la formation des enseignants spécialisés dans l'information sportive à travers tous les instituts d'éducation physique et sportive et l'instauration d'un partenariat avec les fédérations et sociétés sportives.

Les participants ont aussi insisté sur l'actualisation des programmes pédagogiques, la diversification des activités et la mobilisation des moyens d'information et de communication en direction des élèves dans tous les paliers scolaires ainsi que la sensibilisation de tous citoyens sur les bienfaits de la pratique sportive. Le renforcement de la coordination avec les sociétés sportives a été vivement recommandé, notamment à travers de la création de passerelles entre les maisons de jeunes et les Instituts de formation professionnelle.

Ce Colloque international a été l'occasion pour honorer tous les enseignants et chercheurs participants à l'instar de l'académicien algérien, Youcef Fates qui occupe le poste d'enseignant à l'Université de Paris-Nanterre (France) ainsi que le Professeur, Ali Simoun El Fartoussi de l'Univeristé d'Al Mostansaria (Irak).

COUPE D'ALGÉRIE D'ÉQUITATION:

Entame de l'édition 2018 à Oran

Le coup d'envoi de la Coupe d'Algérie d'équitation par équipes (seniors, juniors et cadets), pour le compte de l'édition 2018, a été donné jeudi au club «Cavalier oranais» dans la commune d'Es-senia, pour se poursuivre jusqu'au 29 décembre.

Vingt-quatre (24) clubs représentant les quatre régions du pays participent à cette grande manifestation en saut d'obstacles, en marge de laquelle se déroule aussi et pour la première fois le «Challenge du cavalier».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi a notamment souligné qu'Oran abrite pour la première fois cette Coupe d'Algérie, mettant en exergue le nouvel acquis de la ville et du sport équestre en Algérie avec l'ouverture en mai dernier du centre équestre «Cavalier oranais» construit aux normes mondiales. Cette compétition, qui regroupe pas moins de 250 cavaliers et 188 chevaux, a débuté avec les épreuves de la catégorie seniors dont les finales auront lieu samedi. Les épreuves des juniors et cadets sont prévues respectivement pour les week-ends des deuxième et troisième semaines de la compétition. L'occasion sera propice également pour dénicher de jeunes cavaliers devant représenter la sélection algérienne lors du championnat arabe des jeunes talents, en février prochain aux Emirats arabes unis, a indiqué à l'APS Mahfoud Hassairi, directeur des jeunes talents et membre de la commission technique de la Fédération équestre algérienne. Il a ajouté que le choix de la ville d'Oran pour abriter cette Coupe d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens dont la 19e édition aura lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021.

CAF AWARDS 2018/ MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN :
Mahrez dans la short-list

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez figure dans une short-list de dix joueurs nominés pour le titre du meilleur joueur africain 2018 et dévoilée vendredi par la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel.

Ils étaient quatre internationaux algériens à figurer dans une liste élargie publiée le 30 novembre dernier : Riyad Mahrez (Manchester City), Yacine Brahimi (FC Porto), Youcef Belaïli (ES Tunis) et Abdelmoumen Djabou (ES Sétif).

«Les candidats présélectionnés ont été choisis par un vote des membres du comité technique et de développement de la CAF», précise l'instance africaine. Dans la catégorie du meilleur coach de l'année, l'ancien entraîneur marocain de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), Rachid Taoussi, demi-finaliste de la Ligue des champions, a été écarté de la short-list où figurent Aliou Cissé (Sénégal), Hervé Renard (Maroc) et Moine Chaâbani (ES Tunis). «La phase finale impliquera les votes des experts des médias de la CAF, de légendes, des entraîneurs des quarts-de-finaliste de la Ligue des champions de la CAF et de la Coupe de la Confédération, ainsi que des entraîneurs et capitaines des 54 associations membres», précise la CAF. Le gala de remise des prix, destiné à rendre hommage aux footballeurs et officiels qui se sont distingués au cours de l'année, se tiendra le mardi 8 janvier 2019 à Dakar (Sénégal).

Les short-lists par catégorie

Meilleur joueur africain de l'année :
1- Alex Iwobi (Nigeria - Arsenal)
2- Andre Onana (Cameroun - Ajax Amsterdam)
3- Anis Badri (Tunisie - ES Tunis)
4- Denis Onyango (Ouganda - Mamelodi Sundowns)
5- Mehdi Benatia (Maroc - Juventus)
6- Mohamed Salah (Egypte - Liverpool)
7- Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon - Arsenal)
8- Riyad Mahrez (Algérie - Manchester City)
9- Sadio Mané (Sénégal - Liverpool)
10- Walid Soliman (Egypte - Ahly)

Meilleure joueuse africaine de l'année :
1- Abdulai Mukarama (Ghana - Northern Ladies)
2- Asisat Oshoala (Nigeria - Dilian Quanjian)
3- Bassira Toure (Mali - AS Mande)
4- Chrestinah Thembi Kgatlana (Afrique du Sud - Houston Dash)
5- Elizabeth Addo (Ghana - Seattle Reign)
6- Francisca Ordega (Nigeria - Washington Spirit)
7- Gabrielle Aboudi Onguene (Cameroun - CSKA Moscou)
8- Janine Van Wyk (Afrique du Sud - Houston Dash)
9- Onome Ebi (Nigeria - Hekan Huisanhang)
10- Raissa Feudjio (Cameroun - Aland United)
11- Tabitha Chawinga (Malawi - Jiangsu Suning)

Meilleur jeune de l'année :
1- Achraf Hakimi (Maroc - Borussia Dortmunmd)
2- Franck Kessie (Côte d'Ivoire - AC Milan)
3- Wilfred Ndidi (Nigeria - Leicester City)

Meilleur entraîneur équipes hommes :
1- Aliou Cissé (Sénégal)
2- Hervé Renard (Maroc)
3- Moine Chaâbani (ES Tunis)

Meilleur entraîneur équipes dames :
1- Desiree Ellis (Afrique du Sud)
2- Joseph Brian Ndoko (Cameroun)
3- Thomas Dennerby (Nigeria)

LIGUE 1/MC ORAN :
Clôture du stage de Mostaganem, objectif revu à la baisse

Le MC Oran achève vendredi son stage hivernal déroulé à Mostaganem en vue de la phase retour au moment où son entraîneur Omar Belatoui déclare revoir à la baisse les ambitions du club de Ligue 1.

Ayant vécu une trêve tumultueuse aussi bien sur le plan administratif que sportif, le club phare de la capitale de l'Ouest du pays a tout de même profité du stage de Mostaganem pour rattraper son retard sur le plan physique, selon son coach qui a pris le train en marche en remplacement du Marocain Badou Zaki.

Beaucoup de choses ont été justement dites au sujet de la préparation d'intersaison qualifiée par les joueurs eux-mêmes de «ratée», même si elle a été effectuée en Turquie, de surcroît pendant trois semaines.

«Nous avons bien profité de la trêve hivernale pour redoubler d'efforts sur le plan physique, un volet qui nous a fait défaut au cours de la première partie de la saison», déclare pour sa part le gardien de but Rafik Mazouzi. Parallèlement à cela, les «Hamraoua» ont livré trois matchs amicaux soldés par une victoire et un nul contre respectivement l'O Médéa et le Paradou AC (3-1 et 2-2), deux pensionnaires de l'élite, ainsi qu'un autre succès face à une équipe locale de Mostaganem évoluant dans les divisions inférieures, en l'occurrence, la formation d'Aïn Tédlès (4-1).

«Au-delà des résultats de ces matchs, ce qu'on retient le plus, c'est notre rendement qui s'est nettement amélioré, ce qui nous pousse à aborder la phase retour sous de bons auspices», a encore dit le dernier rempart du MCO.

Malgré cela, le coach Belatoui, dont l'équipe a terminé la phase aller à la 9e place, devançant de trois unités seulement le troisième relégable, se veut plutôt «réaliste», estimant que l'effectif en place ne lui permettrait pas de viser le podium, comme tracé par la direction du club avant le début de cet exercice.

Ce changement d'objectif est motivé, selon Belatoui, par le départ de pas moins de quatre joueurs à l'issue de la phase aller (Dossé, Bouchar, Hamar et Yettou), alors qu'en parallèle, la direction du club n'a encore engagé aucune nouvelle recrue. A ce propos, un défenseur axial camerounais est à l'essai depuis quelques jours, mais Belatoui n'a encore pas tranché son maintien ou non dans l'effectif oranais. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le MCO ferait partie des nombreux clubs de la Ligue 1 interdits de recrutement au cours du mercato hivernal qui sera ouvert officiellement dimanche, et ce, jusqu'à l'épurement de ses dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs qui ont obtenu gain de cause auprès de la Chambre de résolution des litiges. A souligner que les Rouge et Blanc renoueront avec la compétition officielle dès mardi prochain en accueillant au stade Ahmed-Zabana (15h00) l'AB Maghnia (Div. Amateur) dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

EUROPA LEAGUE :
Neuf internationaux algériens qualifiés aux 16es de finale

Neuf internationaux algériens se sont qualifiés avec leurs clubs respectifs pour les 16es de finale de l'Europa League de football, après le déroulement, jeudi, de la 6e et dernière journée de la phase de poules.

Aïssa Mandi et Riyad Boudebouz (Betis Séville), Ramy Bensebaïni et Mehdi Zeffane (Stade rennais), Islam Slimani et Yassine Benzia (Fenerbahçe), Faouzi Ghoulam et Adam Ounas (Naples) ainsi que Sofiane Feghouli (Galatasaray) seront au rendez-vous en février prochain avec les 16es de finale de l'épreuve.

Naples et Galatasaray ont été reversés en Europa League suite à leur élimination de la Ligue des champions.

Parmi les 9 joueurs algériens, l'attaquant Islam Slimani et le milieu offensif Riyad Boudebouz vont vraisemblablement changer d'air lors du mercato d'hiver, ce qui devrait les priver de continuer leur aventure dans cette compétition. Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Ligue Europa aura lieu lundi prochain au siège de l'Union européenne de football (UEFA) à Nyon (Suisse).

Les matches aller se joueront le 14 février et les matches retour le 21 du même mois.

ALGÉRIE:
Séminaire des arbitres d'élite du 19 au 22 décembre à Sidi Bel-Abbès

La Commission fédérale des arbitres organise du 19 au 22 décembre au Centre national de Sidi Bel-Abbès, un séminaire pour les arbitres et arbitres assistants «groupe élite» en vue de la phase retour du championnat de Ligues 1 et 2, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Trente-cinq (35) arbitres principaux dont l'international Mahdi Abid-Charef qui est suspendu provisoirement par la Confédération africaine de football, et 49 arbitres assistants prendront part à ce séminaire initialement prévu du 12 au 16 décembre.

La reprise des championnats de Ligues 1 et 2 Mobilis est prévue pour le 4 janvier 2019.

Arbitres principaux: Abid-Charef Mahdi (Constantine), Achouri Rafik (Constantine), Ait Ameur Malek (Alger), Aouina Said (Batna), Arab Abderzak (Annaba), Atman Lamia (Alger), Bahloul Farid (Constantine), Bekouassa Lyes (Alger), Bekouassa Lotfi (Alger), Benabdellah Missoum (Oran), Benbraham Lahlou (Alger), Benchida Benabdellah (Oran), Bendjahane Billel (Oran), Benyahia Houssam (Annaba), Bessiri Mustapha (Oran), Boucetta Hamza (Alger), Boukhalfa Nabil (Oran), Bouslimani Hamza (Alger), Bouzerar Ahmed (Alger), Brahim Abderrahmane (Alger), Brahimi Merzoug (Alger), Facih Adel (Constantine), Gamouh Youcef (Constantine), Ghorbal Mustapha (Oran), Hansal Amine (Alger), Ibrir Abdellali (Batna), Maskri Abdelatif (Alger), Mial Farouk (Alger), Moustefai Thiba (Blida), Nader Ali (Oran), Necib Redouane (Annaba), Oukil Fodil (Oran), Saidi Mohamed (Oran), Sekhraoui Amine (Alger), Zouaoui Boubareur (Alger).

Arbitres assistants: Abane Adel (Alger), Aouina Fawzi (Batna), Araf Mohamed (Oran), Ayad Mohamed (Oran), Azrine Mohamed (Alger), Badache Nabil (Alger), Belbachir Habib (Alger), Ben Ali Mehdi (Oran), Benamira Mohamed (Constantine), Benhamouda Mohamed (Constantine), Bennacer Khaled (Annaba), Boufassa Amirouche (Alger), Bouhassoun Benaouda (Oran), Bouima Haithem (Constantine), Boulekrinat Farouk (Alger), Boulfelfel Antar (Constantine), Bounoua Nabil (Alger), Bourechou Djamel Eddin (Oran), Bourouba Omar (Alger), Brahim El Hamlaoui (Alger), Cheballah Samir (Alger), Doulache Nassim (Alger), El Ghani Hanane (Béchar), Etchiali Abdelhak (Oran), Gourari Mokrane (Alger), Guessoum Abdelkrim (Constantine), Hadj Said Ali (Oran), Hallam Djilali (Oran), Hamlaoui Amine (Annaba), Idir Mohamed (Alger), Kadem Amar (Alger), Kechida Boualem (Batna), Laribi L'houari (Oran), Maghlout Rachid (Annaba), Miraoui Zakaria (Oran), OmariI Benabdellah (Saida), Ouahab Asma (Oran), Rachedi Mohamed (Alger), Rahmoune Azeddine (Alger), Rimouche Mehdi (Alger), Saadi Oualid (Constantine), Salaouadji Ammar (Alger), Semsoum Smail (Alger), Serradj Mohamed (Oran), Slimani Abdelkader (Alger), Tamen Ahmed (Constantine), Tamerabet Rachid (Constantine), Yahi Omar (Alger), Zerhouni Abbes Akram (Oran).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (16ES DE FINALE):

Neghiz : «La JSS est prête techniquement et psychologiquement»

La JS Saoura est prête «techniquement et psychologiquement» pour affronter l'IR Tanger, samedi à Béchar, dans le cadre des 16es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a assuré son entraîneur, Nabil Neghiz. «Nous allons essayer de marquer le plus de buts et empêcher notre adversaire de nous en marquer, car l'IR Tanger est une solide et homogène équipe qui a déjà remporté le championnat marocain la saison passée», a affirmé Neghiz à l'issue de la séance d'entraînement de mercredi soir au stade 20-Août-1955 de Béchar. «Nos joueurs sont techniquement et psychologiquement prêts pour cette rencontre, étant donné que nous avons eu ces derniers temps d'intenses préparatifs pour ce rendez-vous et nous comptons sur le soutien indéfectible de nos supporters», a souligné «Cette rencontre, qui est un derby maghrébin, sera sans doute marquée par un débat intense entre les deux équipes qui aspirent à atteindre la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique», a-t-il ajouté. Le staff technique du club de la Saoura, qui a donné son feu vert au retour du milieu-offensif Ziri Hamar, signataire mercredi d'un contrat de deux saisons après avoir été libéré par l'USM Alger, veut renforcer sa ligne offensive en vue du reste de la saison.

JS SAOURA-IR TANGER :

La vente des tickets retardée à samedi

La vente des tickets du match JS Saoura-IR Tanger, prévu samedi à Béchar dans le cadre des 16es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, aura finalement lieu samedi matin au lieu de vendredi, a-t-on appris des organisateurs.

Par ailleurs, l'arrivée de l'équipe marocaine est prévue vendredi en début d'après-midi par vol spécial Tanger-Béchar. Elle bénéficiera d'une seule séance d'entraînement au stade 20-Août-1955 à l'heure prévue de la rencontre (17h45), a-t-on fait savoir à la direction de la JS Saoura.

Pour cette rencontre, le comité de supporters du club des Aiglons a promis un soutien «sans faille» à la JSS : «Nous allons soutenir sans faille notre équipe pour qu'elle puisse réaliser un bon résultat qui confortera nos chances de qualification à la phase de poules».

De son côté, le staff technique de la JSS, conduit par l'entraîneur Nabil Neghiz, a achevé les préparatifs en vue de ce derby maghrébin qui promet beaucoup. Le match retour aura lieu à Tanger dans une semaine.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE - ALLER) :

L'USMBA affronte Enugu Rangers avec un effectif décimé

L'USM Bel-Abbès accueille samedi au stade du 24-Février-1956 son adversaire nigérian Enugu Rangers pour le compte du match aller des 16es de finale de la Coupe de la Confédération tout en étant toujours plongée dans la crise.

C'est cette même crise qui a poussé plusieurs joueurs clés de l'effectif à bouder le précédent match de l'équipe au Liberia lors du premier tour retour de la compétition continentale, duquel la formation de la «Mekerra» s'en est finalement bien sortie face à LISCR (4-0 et 0-1). Mais pour ce deuxième tour, l'adversaire constitue une autre paire de manches, et la volonté risque de ne pas suffire à elle seule pour le dépasser, estiment les observateurs. Et comme les choses n'ont pas évolué dans le bon sens depuis le retour de l'équipe de Monrovia, l'entraîneur Youcef Bouzidi continue de faire face à de nombreuses absences aux entraînements. Il devra ainsi composer sans certains éléments clés de son échiquier, à l'image de Zouari, Seguer et Bellahouel, pour ne citer que ceux-là, une situation qui inquiète au plus haut point l'ex-coach de la JS Kabylie, au point de tirer la sonnette d'alarme.

«Ce n'est pas de cette manière qu'on prépare un rendez-vous continental. J'aurais aimé disposer de tous mes joueurs, malheureusement la situation n'a pas changé d'un iota depuis mon arrivée au club, ce qui augure de lendemains incertains», déclare le technicien qui a rejoint les Vert et Rouge il y a près de trois mois en remplacement de Moez Bouakaz. Conscient du danger guettant son équipe, Bouzidi accorde plutôt la priorité au principal objectif du club qui est le maintien, sachant que l'USMBA a terminé la phase aller de la Ligue 1 comme troisième relégable. Cela ne l'empêche toutefois pas de tout faire pour poursuivre l'aventure africaine, bien qu'il soit convaincu de la difficulté de la mission qui attend ses capés, contre une équipe mieux aguerrie dans ce genre de compétition et qui avait éliminé un autre club algérien, en l'occurrence la JS Saoura, en février 2017 au tour préliminaire de la Ligue des champions. «Ce que je demande, c'est d'avoir à ma disposition l'ensemble de mon effectif, car je suis persuadé qu'avec un groupe au complet je peux défier les Nigérians», revendique le coach de l'USMBA. Une demande qui ne sera pas exaucée dans la mesure où les joueurs contestataires continuent de bouder leur équipe au moment où la direction du club ne parvient toujours pas à régulariser leur situation financière.

APS

TRANSFERTS :

1,8 milliard d'euros versés aux intermédiaires de clubs (Fifa)

Les intermédiaires représentant les intérêts des clubs dans les transferts de joueurs dans le football ont touché 1,8 milliard d'euros depuis janvier 2013, a déclaré la Fifa dans un rapport publié jeudi, qui ne détaille en revanche pas les sommes perçues par les intermédiaires représentant les joueurs.

«Depuis 2013, 16.825 transferts internationaux sur un total de 86.212 (19,5%) ont impliqué au moins un intermédiaire et 1,8 milliard d'euros ont été payés en commissions aux intermédiaires de clubs», explique la Fifa. «Sur les 7.457 clubs impliqués dans un transfert international sur cette période de six ans, 1.060 ont utilisé un intermédiaire au moins une fois», poursuit la Fifa, alors que «sur les 44.913 joueurs impliqués dans ces transferts, 9.652 ont été au moins une fois représentés par un intermédiaire». La Fifa note que le cas de figure le plus fréquent dans un transfert est la présence d'un intermédiaire représentant les intérêts d'un joueur (12.604 transferts depuis 2013), puis un intermédiaire représentent le club recrutant le joueur (environ 6.000) et le club le transférant (1.489). Sur l'ensemble des transferts en question, 236 ont concerné des transferts avec des intermédiaires pour chacune des parties.

L'instance précise que depuis mars 2016, «toutes les associations membres de la Fifa doivent publier un résumé annuel de l'activité des intermédiaires sur leur territoire», mais que le rapport qu'elle a publié jeudi «n'est pas une consolidation de ces résumés, mais une vue d'ensemble des informations déclarés dans ITMS», son système informatique de régulation des transferts (International Transfer matching system, ITMS).

EURO 2020:

L'UEFA compte vendre plus de 3 millions de billets

L'Union européenne de football (UEFA) s'attend à vendre «plus de 3 millions» de billets lors de l'Euro-2020 organisé dans douze pays, soit «20% de plus» que lors du dernier tournoi en France, a déclaré un responsable .

Le prochain championnat d'Europe, qui marquera les 60 ans du tournoi, sera organisé dans 12 villes de 12 pays différents. Le premier match aura lieu le 12 juin 2020 à Rome et la finale sera disputée le 12 juillet au stade de Wembley à Londres. Les autres villes hôtes sont Amsterdam, Bakou, Bilbao, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Glasgow, Munich et Saint-Pétersbourg. Dans cette configuration, et sachant que «onze stades ont une capacité d'au moins 50.000 places, nous allons vendre plus de trois millions de tickets pour cet événement», a indiqué Martin Kallen, directeur des opérations de l'UEFA pour l'organisation de l'Euro-2020. «C'est 20% de plus que lors de l'Euro-2016 en France», a-t-il affirmé. Par ailleurs, il y aura «deux différentes catégories de prix» selon les pays. «Ce sera moins cher en Azerbaïdjan qu'à Munich», a-t-il illustré. Kallen pense que le tournoi «coûtera moins cher en principe pour les supporters», puisque chaque pays hôte aura «au minimum deux matches à domicile» en phase de groupes. Pour le 60e anniversaire de l'Euro, «nous amenons le tournoi aux supporters», s'est-il félicité.

TUNISIE

Le Français Alain Giresse nouveau sélectionneur

Le Français Alain Giresse est devenu le nouveau sélectionneur des Aigles de Carthage de Tunisie, en remplacement de Faouzi Benzarti, limogé il y a près de deux mois, a annoncé jeudi la Fédération tunisienne de football (FTF) .

Le Français s'est engagé jusqu'en 2020 avec la sélection de Tunisie, qualifiée à la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), dont le pays hôte sera désigné, le 9 janvier prochain, après le retrait de l'organisation au Cameroun.

Libre depuis plus d'un an, l'ancien sélectionneur du Gabon reprend ainsi du service.

La dernière fois qu'on l'a vu sur un banc, c'était avec le Mali en septembre 2017 dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Au sortir d'un match nul 0-0 face au Maroc, il a jeté l'éponge. Passé également par le Sénégal, Giresse va donc tenter d'apporter une stabilité sur le banc des Aigles de Carthage.

Cette désignation met fin aux rumeurs grandissantes qui avaient donné déjà deux noms: Sabri Lamouchi, fraîchement remercié par Rennes, Paulo Duarte, en poste au Burkina Faso, et Hugo Broos, vainqueur de la CAN 2017 avec le Cameroun.

Gameiro également poussé dehors ?

Comme le Belge, l'attaquant français, recruté pour 16 millions d'euros à l'Atletico Madrid lors du dernier mercato estival, déçoit à Valence. Selon Superdeporte, la formation espagnole est ouverte à une cession de l'ancien Parisien. En effet, les dirigeants ché préfèrent miser sur Rodrigo et Santi Mina qui, même s'ils traversent eux aussi une période difficile, gardent une meilleure valeur marchande dans l'éventualité de ventes à l'avenir. Avis aux amateurs.

MANCHESTER UNITED LE COUP DE GRÂCE SIGNÉ MOHAMED SALAH ?

Dans le choc de Premier League entre Liverpool et Manchester United, Mohamed Salah a l'opportunité d'écarter définitivement José Mourinho de la course au titre.

Son but face à Naples, et surtout la manière dont il a désintégré Kalidou Koulibaly, est encore dans toutes les têtes... Le grand Mohamed Salah est de retour ! Et c'est sur lui que repose les principales chances pour Liverpool d'écarter Manchester United de la course au titre. Les Reds en ont la délicieuse opportunité ce dimanche (16h), dans le choc de la 17e journée de Premier League. En cas de victoire, les hommes de Jurgen Klopp compteront 19 points d'avance au classement... Un retard quasiment impossible à combler à mi-saison.

BALE à l'arrêt

Touché à une cheville mercredi lors de la défaite contre le CSKA (0-3), Gareth Bale n'a pas repris l'entraînement vendredi, à la veille de la rencontre du Real Madrid contre le Rayo, samedi. Il est donc incertain.

L'attaquant gallois, lancé à la mi-temps face à la formation moscovite, a reçu un gros coup et avait quand même fini la rencontre, en boitant, les trois changements ayant été déjà effectués.

Les Merengues s'envolent dès dimanche pour Abu Dhabi afin de disputer la Coupe du mondes des clubs. Ils affronteront Kashima Antlers ou les Chivas mercredi prochain.

CR7 fait passer un message au Real Madrid

Depuis son départ du Real Madrid, Cristiano Ronaldo n'a pas hésité à s'attaquer, à plusieurs reprises, au club madrilène. Toutefois, la star portugaise garde de très bons souvenirs de ses neuf années avec les Merengue. L'agent de l'actuel attaquant de la Juventus n'a pas manqué de le rappeler. Après neuf saisons passées au Real Madrid, Cristiano Ronaldo décidait de s'en aller durant le dernier mercato estival. Si le PSG ou Manchester United semblaient désireux de l'accueillir, c'est finalement la Juventus qui a eu le dernier mot. Pour le moment, la star portugaise s'est rapidement adaptée au football italien. Il est déjà indispensable dans le système des Bianconeri.

Mais le joueur de 33 ans ne manque pas d'envoyer quelques tacles à son ancien club. La tension semble au plus haut point entre les deux parties depuis plusieurs semaines. Cependant, Jorge Mendes a tenu à calmer le jeu. Interrogé par Marca, l'agent du joueur a rappelé que CR7 avait été heureux dans la capitale espagnole. "Cristiano Ronaldo est le meilleur joueur de l'histoire. C'est un exemple pour tous, enfants et adultes. Il est unique. Il est heureux à Turin, comme il l'a été à Madrid et à Manchester. Le vestiaire a gagné une sorte de bonus avec lui." Nul doute que Cristiano Ronaldo devrait garder un souvenir mémorable de son passage au Real Madrid avec 4 Ligues des Champions glanés et autant de Ballons d'Or.

Valencia sur le départ ?

Antonio Valencia est ouvert à un départ de Manchester United dès le mois de janvier. Le latéral droit mancunien pense ne plus avoir la confiance de son entraîneur.

Pourtant, José Mourinho l'avait désigné comme "capitaine" en début de saison. Un brassard qui est d'ailleurs toujours autour du bras gauche de l'Equatorien. Mais en octobre dernier, au sortir du match de Ligue des champions ayant opposé United au FC Valence (0-0), Valencia avait "liké" un message Instagram appelant au limogeage de Mourinho. Un acte que le "Special One" aurait toujours en travers de la gorge.

L'agent du joueur était cette semaine à Manchester pour discuter de l'avenir de son poulain, désormais âgé de 33 ans. West-Ham United et certains clubs espagnols seraient sur les rangs.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com **- IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 14 - Samedi 15 décembre 2018 / 6-7 Rabî` al-thani 1440 - N° 2088 - 6e année

ALGÉRIE-UA-ONU

Messahel prend part à Freetown à une réunion sur la Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, vendredi et samedi à Freetown (Sierra Leone), aux travaux de la réunion ministérielle du Comité des Dix Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine en charge de la Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU (C-10), indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre «sera consacrée à l'examen du processus de réforme en cours à l'Organisation des Nations Unies et se penchera notamment sur l'élaboration de la stratégie de l'Union africaine pour promouvoir les revendications légitimes de l'Afrique d'être représentée de façon juste et équitable au sein du Conseil de sécurité et de corriger l'injustice historique faite à l'Afrique», précise la même source.

Pour rappel, la position de l'UA repose sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte qui prévoient l'octroi à l'Afrique de deux sièges permanents, assortis du droit de veto, ainsi que de deux sièges non-permanents supplémentaires.

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT COLOMBIEN:

M. Bensalah signe le registre de condoléances

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a signé, jeudi à Alger, au siège de l'ambassade de Colombie à Alger, au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances, suite au décès, vendredi dernier, de l'ancien président colombien, Belisario Betancur, à l'âge de 95 ans.

«C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président de Colombie, Belisario Betancur, le 7 décembre 2018», a écrit M. Bensalah sur le registre de condoléances. «En cette douloureuse épreuve, je vous présente ainsi qu`à la famille du défunt, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances». «Nous nous remémorons, avec considération, l'engagement du défunt aux principes de dialogue et de rejet de toute forme de violence pour la promotion de la paix et de la sécurité dans son pays, et nous ne devons guère oublier ses hautes qualités humaines et sa lutte continue pour l'instauration de la concorde et du vivre ensemble en paix pour tout le peuple colombien», a-t-il indiqué.

Saluant l'héritage politique de l'ancien président colombien, M. Bensalah a affirmé que «le défunt a contribué grandement et activement à l'instauration des fondements de la réconciliation nationale, adoptée, par la suite, par plusieurs présidents colombiens, jusqu'à la réalisation du rêve auquel il tenait, en 2016, à travers la signature d'un accord de paix historique, salué par l'Algérie et le monde entier».

«Avec la disparition de Belisario Betancur, connu pour son soutien aux causes justes à travers le monde, la Colombie et l'Amérique Latine viennent de perdre une figure politique chevronnée et l'un des symboles de l'histoire contemporaine de la région», a conclu le président du Conseil de la Nation.

DGSN

Mouvement au sein des chefs de sûreté de wilaya

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Mustapha Lahbiri, a procédé à un mouvement au sein des chefs de sûreté de wilaya, indique jeudi un communiqué de cette institution.

Ces nouvelles nominations au poste de chef de sûreté concernent les wilayas de Béchar, Batna, Biskra, Bouira, Jijel, Boumerdes, Sidi Bel Abbès, Guelma, El Oued, Aïn Témouchent et Oran, précise le communiqué. M. Lahbiri a également procédé à des permutations, ajoute la même source, précisant qu'il s'agit de :

Chef de la sûreté de wilaya de Chlef vers la Sûreté de wilaya de Saïda
Chef de la S.W Constantine vers S.W Chlef
Chef de la S.W Béchar vers S.W Oum El Bouaghi
Chef de la S.W Mila vers S.W Bejaïa
Chef de la S.W Bouira vers S.W Annaba
Chef de la S.W Tamanrasset vers S.W El Bayadh
Chef de la S.W Skikda vers S.W Tamanrasset
Chef de la S.W El Bayadh vers S.W Skikda
Chef de la S.W Jijel vers S.W Tlemcen
Chef de la S.W Sidi Bel Abbès vers S.W Relizane
Chef de la S.W Guelma vers S.W Mila
Chef de la S.W Boumerdès vers S.W Constantine

Par ailleurs, le DGSN a mis fin de fonctions des chefs de sûreté des
wilayas de Batna, Biskra, Annaba, El Oued et Aïn Témouchent.

La DGSN précise que ce mouvement au sein des chefs de sûreté de wilaya
«n'est pas définitif et reste ouvert jusqu'à son approbation par les
pouvoirs publics».

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Tenue lundi à Alger de la 5ème édition du Forum d'affaires algéro-coréen

La 5ème édition du Forum d'affaires algéro-coréen se tiendra lundi à Alger en présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia et son homologue sud coréen, LEE Nakyon, qui entamera dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie. Lors de sa visite en Algérie, M. LEE Nakyon, qui sera accompagné d'une importante délégation, aura des entretiens avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi qu'avec d'autres responsables algériens. Au programme de l'hôte de l'Algérie figure également deux visites à caractère touristique, la première au Musée des Beaux Arts d'Alger et la deuxième au jardin d'Essais d'El Hamma. Le Premier ministre de la République de Corée se rendra par ailleurs dans la wilaya de Boumerdes, au dernier jour de son séjour en Algérie, où il effectuera une visite à la centrale électrique à cycle combiné de Ras-Djenet.

La Corée du Sud est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie avec près de 2,3 milliards de dollars d'échanges en 2017 dont près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes et 1,6 milliard de dollars d'importations, selon les chiffres des Douanes algériennes. Durant le premier semestre 2018, les importations algériennes de la Corée s'élevaient à 609 millions de dollars, alors que ses exportations vers ce pays étaient de 474 millions de dollars. L'Algérie et la Corée du Sud sont liées par un accord de partenariat stratégique signé en 2006, faisant de l'Algérie le seul pays africain ayant signé un tel accord avec la Corée du Sud. Les deux parties ont appelé, à travers cette déclaration de partenariat stratégique, signée mars 2006, à la mise en place d`un partenariat stratégique basé sur l`entente et la confiance mutuelles. Ce partenariat vise à promouvoir leurs relations multiformes à un plus haut niveau et à renforcer leur coopération dans les domaines politique, économique, financier, culturel, scientifique, et technologique, ainsi que dans tous les autres domaines d`intérêt commun. Il vise également à renforcer leur coopération sur la scène internationale.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa

Six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés jeudi à Tébessa lors d'une opération menée par u détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, a arrêté, le 13 décembre 2018, six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa (5ème Région militaire)», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des Garde-frontières «ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Ouargla (4ème Région militaire), Tamanrasset et In Guezzam (6ème Région militaire), 7 orpailleurs et 4 immigrants clandestins de différentes nationalités, et ont saisi 23 sacs de mélange de pierres et d'or brut, un kilogramme de TNT et un détecteur de métaux, tandis qu'une tentative de contrebande d'importante quantité de carburant s'élevant à 21.491 litres, a été déjoué à Tébessa, El Taref et Souk-Ahras (5ème Région militaire) et Tamanrasset (6ème Région militaire)», relève le communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Tlemcen, Oran (2ème Région militaire) et Tébessa (5ème Région militaire), 13 narcotrafiquants et saisi 2 véhicules touristiques, 216.2 kilogrammes de kif traité, 600 gramme de cocaïne, 9839 comprimés psychotropes ainsi que des appareils de communication satellitaire», conclut le MDN.

EDUCATION NATIONALE :

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année fixé pour les 3 paliers

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année des trois paliers de l'Education nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen de la 5ème année du cycle primaire, a été publié jeudi soir par le ministère de l'Education nationale. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a publié sur sa page Facebook les dates et les horaires de déroulement des examens du BAC pour chaque filière, du BEM et de la 5ème année primaire de l'année scolaire 2018-2019. L'examen de la 5ème année (cycle primaire) se déroulera le 29 juin 2019, avec l'épreuve de la langue arabe (9h-10h30) et des mathématiques (11h-12h30) en matinée, alors que l'épreuve de la langue française est prévue dans l'après-midi de 15h à 16h30. Pour ce qui est des épreuves du BEM, elles se dérouleront en trois jours du 9 au 11 juin 2019. Les épreuves inscrites au premier jour du BEM sont la langue arabe (8h30-10h30), les Sciences physiques et technologie (11h-12h30), l'éducation islamique (14h30-15h30) et l'éducation civique (16h-17h). Le deuxième jour du BEM sera consacré aux Mathématiques (8h30-10h30), la langue anglaise (11h-12h30) et l'histoire-géographie (14h30-16h). Concernant le troisième jour, les épreuves porteront sur la langue française (8h30-10h30), les Sciences naturelles et de la vie (11h-12h30) ainsi que la langue amazigh (14h30-16h). S'agissant de l'examen du baccalauréat, il s'étalera sur cinq jours, soit du 16 au 20 juin 2019, et concernera six filières, à savoir Littérature-philosophie, Langues étrangères, Sciences expérimentales, Mathématiques, Techniques-mathématiques et Gestion-économie. L'ensemble des épreuves débuteront à 8h30 pour toutes les filières et celles de l'après-midi débuteront à 15h, alors que certaines épreuves se termineront à 18h30.